

N°27

MAI

2013

REVUE  
POLITIQUE  
MENSUELLE  
DU PCF

P.26 LE GRAND ENTRETIEN

LA TRANSFORMATION  
DE L'EUROPE  
NE PEUT QU'ÊTRE  
L'ŒUVRE DES  
PEUPLES  
EUX-MÊMES

Patrick Le Hyaric

P.38 SCIENCES

LES FRACTALES LISSES :  
UN NOUVEL OBJET  
MATHÉMATIQUE,  
FRUIT DE NOUVELLES  
CONDITIONS DE  
RECHERCHE ?

Vincent Borelli

P.42 REVUE DES MÉDIA

LES MÉDIA DANS  
L'AFFAIRE CAHUZAC

Anthony Maranghi

LA REVUE DU  
PROJET

P.6 LE DOSSIER

NATIONALISATIONS :  
L'INTÉRÊT GÉNÉRAL



Emparez-vous de  
**La Revue du projet**  
Abonnez-vous  
Abonnez autour  
de vous !

Régissez aux  
articles, exposez  
votre point de vue.  
Écrivez à  
[revue@pcf.fr](mailto:revue@pcf.fr)

# SOMMAIRE

2

## 4 POÉSIES

**Franck Delorieux** Lord Byron, un homme libre

## 5 REGARD

**Étienne Chosson** Retour du monde

## 6 ▶ 23 LE DOSSIER

**NATIONALISATIONS : L'INTÉRÊT GÉNÉRAL**

Édito : **Léo Purquette** et **Renaud Boissac**

Appropriations-nous la nationalisation !

**Yves Dimicoli** Comment réussir l'appropriation sociale des entreprises ?

**Anicet Le Pors** La propriété publique, fondement du service public

**Thierry Foucaud** Faites aujourd'hui ce que vous auriez déjà dû faire pour Florange : nationalisez !

**Claire Andrieu** Nationalisation, retour historique

**Alain Gautheron** Regard syndical sur l'histoire des nationalisations

**Jacky Henin** Avoir le courage de nationaliser

**Yann Le Pollotec** Quand le « passage des bits aux atomes » appelle l'appropriation sociale des moyens de production

**Sylvie Mayer** L'économie sociale et solidaire : une autre manière de faire société

**Valérie Goncalves** Énergie : service public et intérêt général

**Ousmane Sarr** Naturalisme et aliénation dans les *Manuscrits de 1844* de Karl Marx.

**Karina Kellner** Pour un service public national décentralisé de l'eau !

**Jacques Rigaudiat** Entreprises en difficulté : la question des nationalisations temporaires

**Aymeric Seassau** Quelle politique industrielle dans les Pays-de-la-Loire ?

**Jean-Luc Gibelin** Un pôle public du médicament

**Robert Mencherini** Les réquisitions de Marseille (1944-1948)

**Frédéric Cherasco** Prendre ses responsabilités

**Obey Ament** Les nationalisations en Amérique latine, instrument de souveraineté et de développement

**Denis Durand** Nationalisations : banques et institutions financières

## 24 FORUM DES LECTEURS

## 26 ▶ 29 TRAVAIL DE SECTEURS

LE GRAND ENTRETIEN

**Patrick Le Hyaric** La transformation de l'Europe ne peut qu'être l'œuvre des peuples eux-mêmes

BRÈVES DE SECTEUR

**Ian Brossat** LGBT - Égalité des droits : continuer le combat

**Pierre Dharreville** République, démocratie et institutions - Des États généraux et une nouvelle Constituante

## 30 COMBAT D'IDÉES

**Gérard Streiff** Une société entre crispations et attentes

## 32 MOUVEMENT RÉEL

**Georges Labica** Robespierre, itinéraire philosophique

## 34 HISTOIRE

**Clément Lenoble** « L'argent est le crottin du Diable » ? L'Église, l'argent et l'usure au Moyen Âge

## 36 PRODUCTION DE TERRITOIRES

**Jean Tricart** Pourquoi une géomorphologie marxiste ?

## 38 SCIENCES

**Vincent Borelli** Les fractales lisses : un nouvel objet mathématique, fruit de nouvelles conditions de recherche ?

## 40 SONDAGES

**Gérard Streiff** Logement : une forte demande de mixité sociale

## 41 STATISTIQUES

**Michaël Orand**

200 000 Français vivent en couple avec une personne de même sexe (dont une sur dix avec un enfant)

## 42 REVUE DES MÉDIA

**Anthony Maranghi** Les médias dans l'affaire Cahuzac

## 44 CRITIQUES

Coordonnées par **Marine Roussillon**

• **LIRE** : Igor Martinache, *Réindustrialisation : modes d'emploi(s)*

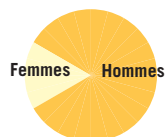
• **Yves Frey**, *La guerre d'Algérie en Alsace*

• **Jean Lojkin**, *Une nouvelle façon de faire de la politique*

• « Temps couvert pour les printemps arabes », *Recherches internationales*, n° 94

• *La Pensée libre* : 1941-1942

• « Chine : Regards croisés » *La Pensée*, n° 373



**Part de femmes et part d'hommes s'exprimant dans ce numéro.**

Parce que prendre conscience d'un problème, c'est déjà un premier pas vers sa résolution, nous publions, chaque mois, un diagramme indiquant le pourcentage d'hommes et de femmes s'exprimant dans la revue.

# LA TÉLÉVISION, LE *KAIROS*, LE PROJET ET VOUS

**A** la télévision ces temps-ci, on voit les renoncements du gouvernement. On voit la traînée de la comète Cahuzac. On voit le succès des mobilisations homophobes. On voit le résultat des élections partielles et le triomphe des droites radicales. On voit les commentateurs habituels parler de la « droitisation de la société ». Et on se dit qu'ils n'ont pas tort, que la partie est perdue : le peuple ne trouvera donc jamais d'issue qu'à droite. On se dit, finalement, qu'il n'y a qu'à pleurer, seul, chez soi. Eh bien, on se trompe – ou, plutôt, on est trompé... Non ! Ce n'est pas un appel à éteindre sa télévision pour réfléchir. C'est un appel à la regarder mais à regarder ce qui est le plus intéressant pour comprendre une époque – et qui n'a bien sûr rien à voir avec les « débats » entre semi-habiles installés. Le plus intéressant donc : la publicité. Que nous dit-elle ? Elle nous vante « la banque de l'économie réelle » (PSA Banques). Elle nous dit encore qu'une « banque qui appartient à ses clients, ça change tout » (Crédit mutuel). Elle proclame même : « La France a une longue tradition : faire la Révolution » (Renault) ! Quand le grand capital en est réduit à faire l'éloge de la Révolution pour trouver l'oreille (et le portefeuille) du client, aucun doute n'est plus permis : c'est que le peuple, idéologiquement, est à gauche comme rarement dans son histoire ! Tout le reste est enfumage et baratin visant à légitimer les renoncements et revirements, œuvrant à désespérer notre peuple et à désamorcer sa combativité.

Est-ce à dire que tout va bien et que l'hégémonie irrésistible est acquise ? Assurément non. Reste que nous ne sommes plus dans l'enfer des années 1980-1990 et que l'époque est *disponible* pour notre intervention. Il faut même dire davantage et la notion grecque de *kairos* nous le souffle à l'oreille si on veut bien l'entendre. Le *kairos*, dans son sens classique, c'est

le moment opportun, l'instant propice, l'occasion favorable qui appelle l'action et rend possible son succès, si on sait le saisir par les cheveux. Mais, en un sens plus ancien – homérique –, c'est tout autant le lieu vulnérable que vise l'ennemi pour entraîner la mort. Obscure dialectique ? Non, transposons simplement : le peuple est à gauche à un niveau record – lisez Guy Michelat et Michel Simon si les publicités ne vous suffisent pas – et cette situation présente inévitablement les deux visages du *kairos* : occasion historique à saisir pour les forces populaires ; moment où redoublent les assauts acharnés des forces du capital.

Deux lourdes raisons pour déployer à toute force notre effort d'élaboration de projet. Ajoutons-en une troisième : notre peuple cherche des *solutions* pour sortir de ce bourbier, présenté à longueur d'antenne comme le seul monde possible : « Avez-vous vraiment quelque chose à proposer qui puisse changer la vie concrètement ? » C'est bien là qu'il faut porter le fer, sur notre projet, si on veut saisir ce moment historique, si on ne veut pas l'abandonner aux coups puissants et efficaces que le capital assène avec méthode pour reprendre la main dans les faits et dans les têtes.

Travailler à la force, à la richesse et à la cohérence de notre projet : voilà, décidément, ce qu'appelle la situation. Depuis le congrès, notre parti a pris la question à bras-le-corps avec la refonte et le renforcement de son pôle projet comme la constitution d'un comité de pilotage placé sous la responsabilité directe du secrétaire national. Le mois prochain, à notre initiative, se tiendront, avec l'ensemble des forces du Front de gauche et au-delà, des assises nationales qui peuvent être un moment capital dans cette construction de projet partagée. Tout roule donc et il n'est point besoin

que chacun, individuellement, mouille la chemise ? Ce serait croire qu'une crise de civilisation se vaine avec quelques centaines de cerveaux et un petit millier d'expériences. Non ! Résolument, comme nous y invitait Pierre Laurent dans ces colonnes le mois passé, il nous faut « changer d'échelle ». Rien ne sera à la hauteur du moment sans l'implication la plus large, la confrontation la plus nourrie, la circulation la plus intense des réflexions de tous et de chacun, tous azimuts.

Mais comment faire pour ne pas rester à la seule phrase ? *La Revue du projet* a sans aucun doute, dans ce contexte, un rôle important à jouer pour offrir un lieu-creuset, un point de confluence. Nous y travaillons chaque jour et ce « nous » s'agrandit, s'enrichit : nous sommes plus de quarante aujourd'hui – toujours bénévoles – dont quatre rédacteurs en chef adjoints nouvellement embarqués que je salue particulièrement.

Reste à ce que le plus grand nombre s'empare de notre revue, l'envahisse ! Car si on pourrait se féliciter que le site de notre jeune revue compte plus de 40 000 visiteurs différents (sans compter nos partenaires), on ne saurait s'en contenter. Sans maximalisme boulimique, qui ne voit qu'il nous faut nécessairement viser plus et surtout mieux ? Car une revue, si elle veut être vraiment utile à la construction d'un projet, doit offrir le temps et l'espace d'approfondir des questions qui ne sont jamais simples. Or, comment remplir ce rôle sans développer la version papier de la revue qui assure seule le temps et l'espace d'une lecture prolongée, annotée, recommencée, archivée ? C'est donc sans esprit publicitaire mais avec la télévision, le *kairos* et le projet en tête que la revue vous lance cet appel : écrivez-nous, critiquez-nous, proposez-nous vos idées, envoyez-nous vos expériences et, *last but not least*, abonnez-vous ! ■

## Lord Byron, un homme libre

On peine à mesurer aujourd'hui l'influence et la renommée de Byron qui furent siennes de son vivant, alors qu'il n'est plus guère lu aujourd'hui - en France à tout le moins - et qu'aucune traduction de ses œuvres complètes n'est disponible. Pour prendre la mesure de son rayonnement, on peut citer les propos de Goethe dans ses *Conversations avec Eckermann* : « Et puis, Byron n'est ni antique ni romantique, il est comme le jour qui se lève. [...] Écrire un essai sur Byron n'est point facile et je ne le conseillerais à personne ; mais quant à l'honorer et à attirer l'attention sur lui, c'est ce que je ne cesserai de faire. » Présenter sa vie et son œuvre en quelques lignes est un défi impossible tant son écriture fut variée et sa biographie intense. Toute son existence fut émaillée de scandales. Le premier eut lieu lors de son entrée à la Chambre des Lords où il fit un discours vigoureux pour soutenir les ouvriers en grève contre les patrons. Bisexuel, il collectionnait les succès féminins et les jeunes amis. Après un divorce pour cause de sodomie et la révélation de sa liaison avec sa demi-sœur avec qui il avait eu un enfant, il dut fuir l'Angleterre où il ne revint jamais. Tandis que son œuvre était lue et célébrée dans toute l'Europe avec des titres comme *Manfred*, *Le Prisonnier de Chillon*, *Mazeppa* ou *Childe Harold*, il passa sa vie à voyager en Espagne, en Italie, en Turquie... Il se lia d'une grande amitié avec le poète Shelley dont il incinéra le cadavre sur une plage. Après avoir connu un dernier grand amour avec la comtesse Guiccioli, il partit rejoindre la Grèce pour soutenir la lutte d'indépendance contre les Turcs. Sa dernière œuvre, *Don Juan*, demeura inachevée. Il mourut à Missolonghi en 1824 en héros des luttes pour la liberté.

**FRANCK DELORIEUX**

*Jamais plus, plus jamais, Oh, jamais plus sur moi  
La fraîcheur du cœur ne versera sa rosée  
Qui, de tous les objets aimables qu'il contemple,  
Tire des émotions magnifiques et neuves,  
Pour les recueillir comme une abeille en son sein.  
Croyez-vous que le miel se fasse en ces objets ?  
Hélas, ce n'est pas eux, mais toi qui détenais  
Le pouvoir de redoubler la douceur des fleurs !*

*Jamais plus, jamais plus, Oh, jamais plus, mon cœur  
Tu ne seras mon seul univers, mon seul monde !  
Tu fus mon tout jadis, maintenant tu es autre,  
Tu ne seras plus mon bienfaiteur, mon bourreau :  
L'illusion s'est enfuie et tu es devenu  
Insensible, je crois, mais tu y as gagné,  
J'ai acquis à ta place un vrai fonds de bon sens...  
Dieu sait comment il a pu se loger en moi.*

Lord Byron, *Don Juan*.  
Traduction nouvelle de Laurent Bury et Marc Porée.  
Éditions Gallimard, collection Folio, 2006.





Retour du Monde, Pascal Pinaud. *La Grille*, 476 mètres, 2013 © photo : Ilmari Kalkkinen - Mamco, Genève

## *Retour du monde* Commandes publiques autour du tramway de Paris

Jusqu'au cinq mai, le Musée d'art moderne et contemporain de Genève (MAMCO) propose au visiteur de voir l'exposition « Retour du Monde » sur la commande publique qui lui a été passée lors de la construction du tramway au nord de Paris. C'est non seulement l'occasion de voir les œuvres installées dans l'espace public mais surtout, par le biais de notes, de dessins et d'esquisses, de comprendre comment cette commande a été pensée et réalisée.

Les sept notes à propos de l'art dit public du directeur du MAMCO, Christian Bernard, expriment ainsi l'état d'esprit qui a dirigé les travaux. Celui-ci demande de prendre en compte à quel point « l'espace public [...] est largement privatisé essentiellement par le commerce et la publicité » et recommande aux artistes « de privilégier les objets qui ne supposent pas de préacquis culturel dans le domaine de l'art contemporain ».

**ÉTIENNE CHOSSON**

Comment mettre en œuvre une politique de transformation sociale et de relance industrielle sans s'attaquer au fondement de la domination capitaliste, sans réaliser une véritable appropriation sociale ? Telle est la question posée dans ce dossier qu'éclairent des analyses historiques, des expériences contemporaines et des visions de l'évolution des services publics et de la propriété sociale.

ÉDITO

## APPROPRIONS-NOUS LA NATIONALISATION !

PAR LÉO PURGUETTE ET RENAUD BOISSAC\*

« **L**à où est la propriété, là est le pouvoir » : tel était le mot d'ordre de la gauche en arrivant au pouvoir en 1981. Suez, Usinor, Thomson, CIC, Crédit lyonnais... autant d'entreprises du secteur industriel et bancaire qui tombaient alors dans le giron de l'État. Dans les trente années qui ont suivi, sous les coups de boutoir du néolibéralisme triomphant, il n'est plus question que de privatiser. L'idée même de « nationalisation » n'est plus qu'utopie pour « marxistes démodés ». Partagée entre conversion au social-libéralisme et désillusion face à la gestion étatiste des entreprises nationalisées, la gauche elle-même la perd de vue. Le bilan de la gauche plurielle en témoigne. Malgré tout, dans les années 2000 des forces comme le PCF, ont continué à développer des propositions comme la constitution de pôles publics impliquant des « nationalisations démocratiques », sans toutefois rencontrer d'écho puissant.

Avec son expression très médiatique de « nationalisation temporaire », le ministre du Redressement productif Arnaud Montebourg n'a pas sauvé Florange mais relancé le débat public autour du rôle de l'État et de l'appropriation publique des moyens de production ! Dans une France en recherche de solu-

tions, la question des nationalisations est à nouveau posée. Des salariés chez Petroplus et ailleurs la revendiquent. Face à l'impasse du capitalisme financier, l'idée de donner à des millions de travailleurs la maîtrise de leur outil de travail grandit.

Ainsi, bien que le transfert de propriété soit insuffisant à lui seul à réaliser une véritable appropriation sociale, ne tombons pas dans le piège tendu par ceux qui disent « puisque ce n'est pas suffisant, ce n'est plus nécessaire ! » D'autant plus que le patronat et les gouvernements s'intéressent, eux, à la propriété du capital, car ils savent que celui-ci fonde leur domination.

Dès lors, comment considérer que l'on pourrait mettre en œuvre une politique de transformation sociale sans s'attaquer au fondement de cette domination, sans réaliser une véritable appropriation sociale, fondée sur une large propriété publique complétée de mesures coercitives en matière d'emploi, de salaires, de formation, d'investissement, de recherche-développement, de coopération, d'un véritable statut du travail salarié ?

On entend aujourd'hui évoquer timidement par l'actuel gouvernement la mise sous tutelle d'entreprises fautives, ou la présence des représentants de l'État dans les banques et entreprises bénéficiaires de fonds publics. Mais ce serait bien la moindre des choses ! Même si cela est

tout à fait insuffisant. Il est temps de débattre collectivement des conditions et du périmètre de nouvelles nationalisations.

Notre histoire nous a appris que les plus grandes réalisations industrielles, les plus belles avancées sociales ont été le fait des entreprises publiques sous la pression des luttes. Ailleurs en Europe et dans le monde, l'approfondissement de la crise du capitalisme financier pose les mêmes questions qu'en France. Le changement de logiques, de système devient de plus en plus urgent au regard de millions d'êtres humains. Dans cette recherche, les nationalisations apparaissent à nouveau comme un levier pour reprendre en main notre destin collectif, non pas dans un seul pays, mais dans une coopération à l'échelle mondiale.

L'actualité de notre combat est là ! Sachons le clamer : être moderne en 2013, c'est poser la nécessité de l'appropriation publique, collective et sociale. L'urgence sociale, écologique, économique et démocratique nous le commande ! Ce dossier est à votre disposition pour apporter – modestement – une pierre au débat, et contribuer à définir les voies concrètes d'émancipation collective qu'un « communisme de nouvelle génération » appelle. ■

\*Léo Purguette et Renaud Boissac sont membres de l'équipe de rédaction de *La Revue du projet*. Ils sont les coordonnateurs de ce dossier.

# COMMENT RÉUSSIR L'APPROPRIATION SOCIALE DES ENTREPRISES ?

**L'exacerbation de la crise systémique depuis 2008-2009 fait saillir la nécessité d'une extension nouvelle des entreprises publiques, avec des nationalisations. Mais, comme l'indique l'expérience ratée des nationalisations de 1981 en France, cela exige une transformation radicale de la façon de les traiter.**

PAR YVES DIMICOLI\*

L'entreprise publique est une grande conquête de la Libération. Au cœur de l'essor rapide des « Trente glorieuses », ce modèle est entré en crise avec la montée des dettes et déficits publics, dans les années 1970. La réponse capitaliste a été de privatiser. Le choc de la crise de 2008-2009 a suscité le besoin de nouvelles interventions publiques. Mais, conçues pour soutenir les marchés financiers, elles ont fait exploser les dettes publiques et s'effondrer l'emploi, particulièrement en Europe.

François Hollande, élu pour changer de cap, s'est retrouvé à la tête d'un État actionnaire qui, malgré les privatisations, possède encore 60,3 milliards d'euros de participations (10 % du CAC-40) dans 58 groupes représentant 1 746 192 salariés. Cependant, il n'a rien changé à la façon d'utiliser ces participations qui demeurent gouvernées par la recherche de rentabilité financière. Ayrault s'est refusé à « nationaliser » ArcelorMittal Florange. Montebourg n'envisageait, lui, cette modalité que le temps de retrouver un repreneur privé... et non pour un ressaisissement de la sidérurgie française. D'ailleurs, après avoir décidé de céder au privé 3,12 % du capital de l'équipementier aéronautique Safran, ce dernier a annoncé, le 5 avril au *Wall Street Journal*, que les privatisations allaient se poursuivre. Changer de cap exige une extension et un profond renouvellement des entreprises publiques et mixtes autour de quatre axes.

## DÉMOCRATIE SOCIALE ET NON « DIALOGUE SOCIAL »

Au lieu du « dialogue social » intégrateur que le projet de loi de transposition de l'accord nationale interprofessionnel (ANI) sur la « sécurisation de l'emploi » veut imposer dans les entreprises, il s'agit de développer une démocratie sociale d'intervention avec des droits nouveaux déci-

sionnels des salariés. Par exemple, les institutions représentatives du personnel devraient disposer d'un droit de veto suspensif des plans de suppressions d'emplois. Il serait associé à un droit de contre-proposition permettant aux salariés d'opposer aux projets patronaux de baisse du « coût du travail » des contre-projets axés sur la baisse des coûts en capital (intérêts et dividendes). Pour crédibiliser ces contre-projets, les salariés et leurs représentants devraient mobiliser le crédit bancaire, par la saisine de Fonds régionaux pour l'emploi et la formation. Ceux-ci accorderaient des bonifications sélectives du taux d'intérêt des prêts pour les investissements matériels et de recherche incitant à des créations d'emploi et mises en formation correctement rémunérées. La persistance du conflit entre projets devrait alors être arbitrée par une instance de type prud'homale. L'ensemble permettrait en pratique de sécuriser l'emploi et la formation.

## EFFICACITÉ SOCIALE CONTRE RENTABILITÉ FINANCIÈRE

L'expérience des nationalisations ratées de 1981 enseigne que le seul changement de propriété du capital sans transformation des finalités de gestion, conduit à l'échec. À quoi doit servir une entreprise publique ou mixte ? À utiliser l'argent dont elle dispose pour faire plus d'argent ou pour répondre aux besoins populaires ? Le second terme de l'alternative exige de rompre avec la recherche de rentabilité financière en visant l'efficacité sociale. Il s'agirait d'élever l'efficacité du capital (valeur ajoutée/capital), ce qui diminuerait le besoin de profit pour accroître le capital. Sur cette base, on chercherait à maximiser la « valeur ajoutée disponible » pour les travailleurs et la population (salaires, dépenses de formation, prélèvements publics et sociaux). On chercherait à augmenter la productivité globale par la croissance des dépenses de formation et de recherche-développement au lieu que ces dernières servent, comme aujourd'hui, à détruire l'emploi

et alimenter la croissance financière des capitaux. C'est en liaison avec les enjeux de gestion, de pouvoirs et de politique industrielle nouvelle, que la question de la propriété des capitaux doit être posée, en voyant bien que l'appropriation publique et sociale ne saurait être réduite à la seule prise de contrôle par l'État, mais aussi par des capitaux publics (Caisse des dépôts et Consignations, Fonds stratégique d'investissement, Banque publique d'investissement, collectivités...), sans parler de la possibilité de coopératives.

## CRÉDIT SÉLECTIF CONTRE MARCHÉ FINANCIER

Une véritable appropriation sociale des entreprises publiques et son extension, jusqu'à l'ensemble des « secteurs clefs » de l'économie, avec des pôles publics, exigent de nouveaux financements. La Banque publique d'investissement (BPI) aurait pu en être un vecteur. Mais, vouée seulement à corriger les « défaillances » du marché, elle ne doit pas « financer les canards boiteux » comme ArcelorMittal Florange, selon le propos du président de la BPI. Ségolène Royal, devenue vice-présidente de la BPI, s'est félicitée, elle, du

*« Faire avancer des services et biens publics communs de l'humanité suppose des mesures concertées d'ampleur pour faire reculer graduellement, mais effectivement, la domination des multinationales. »*

fait que cette institution devait « pré-financer le crédit d'impôt compétitivité », donc de contribuer à une hausse du profit disponible des entreprises concernées.

Il s'agirait, au contraire, à partir des besoins de financements des entreprises publiques et mixtes, de développer un nouveau crédit bancaire. Son taux d'intérêt serait d'autant plus abaissé, jusqu'à zéro (et même négatif avec réduction des remboursements) qu'il financerait des investissements matériels et de recherche programmant plus d'emplois et de formations correctement rémunérés. Ce nouveau mécanisme, outre l'échelle locale avec les Fonds régionaux, concernerait aussi l'échelle nationale avec un pôle financier public regroupant les institu-



tions financières publiques ou parapubliques et socialisées (CDC, BPI, Banque postale, Caisses d'épargne, banques mutualistes et coopératives) avec des prises de contrôle public et des nationalisations de banques dont le périmètre progresserait de plus en plus. Il concernerait aussi l'échelle européenne, comme celui de la BCE qui refinancerait par sa création monétaire les banques ordinaires pour le nouveau crédit, et même l'échelle mondiale avec la promotion d'une monnaie commune alternative au dollar. Simultanément, il faut émanciper l'État de la domination des marchés financiers. Il s'agirait que la BCE prît des dettes publiques à l'émission. Elle créerait aussi de la monnaie pour acheter systématiquement des titres de dette publique émis dans chaque pays en vue de financer l'essor des services publics, via un Fonds social, solidaire et écologique de développement européen. Cela

pourrait marcher de pair avec de profondes réformes des impôts et la chasse à l'évasion fiscale.

## DES SERVICES ET BIENS COMMUNS PUBLICS

Pour encadrer les entreprises, il faut organiser une grande expansion des services publics. En effet, les énormes gains de productivité de la révolution informationnelle requièrent une croissance soutenue des débouchés à laquelle s'oppose cependant la rentabilité financière, d'où les destructions massives d'emplois et l'exacerbation de la concurrence entre multinationales avec la pression à la baisse du « coût du travail ». L'issue passe par un très grand essor de tous les services publics. Ils feraient croître la demande globale, notamment avec les créations d'emplois publics et la formation tout au long de la vie, sans en rajouter aux excédents apparents de capacités de production matérielle. En même temps qu'une

meilleure réponse aux besoins populaires, on aiderait à consolider l'efficacité productive.

À l'échelle du monde entier, il s'agirait aussi de faire avancer des services et biens publics communs de l'humanité. Cela suppose des mesures concertées d'ampleur pour faire reculer graduellement, mais effectivement, la domination des multinationales. Cela pourrait aller d'incitations internationales à des gestions nouvelles d'efficacité sociale avec un progrès concerté des droits des salariés – ce qui devrait être particulièrement le cas dans des sociétés internationalisées comme EADS – jusqu'à des nationalisations en coopération avec la construction de réseaux européens et mondiaux d'entreprises publiques et socialisées. ■

\*Yves Dimicoli est responsable du secteur Économie et finances du Conseil national du PCE

## LA PROPRIÉTÉ PUBLIQUE, FONDEMENT DU SERVICE PUBLIC

Dans la crise qui se développe depuis 2008, chacun s'est plu à reconnaître le rôle « d'amortisseur social » du service public en France. Cet atout est le produit d'une conception forgée au cours de l'histoire.

PAR ANICET LE PORS\*

La conception française du service public découle de celle de l'intérêt général qui n'est pas, en France, la somme des intérêts particuliers, mais une catégorie éminente, définie par le pouvoir politique à la suite d'un débat démocratique, contradictoire. Le service public en est la traduction sociale.

### LE SERVICE PUBLIC, UNE FORTE RÉFÉRENCE SOCIALE

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, une école française du service public en a approfondi théoriquement la notion. On dit qu'il y a service public quand trois conditions sont réunies : une mission d'intérêt général, une personne morale de droit public pour l'accomplir, un droit et un juge administratifs. Dans son principe, le service public doit être financé par l'impôt et non par les prix. Cette conception a rencontré un grand succès dans notre pays ; le service public s'est étendu, mais en même temps il est devenu plus hétérogène (régie, concession, délégation de service public, etc.). Le contrat a disputé le champ du service public à la loi. La notion de ser-

vice public est ainsi devenue plus complexe, mais ses principes de fonctionnement n'ont cessé d'être réaffirmés : égalité, continuité, adaptabilité.

« Il faut donc remettre sur le chantier la question de la propriété publique dans le cadre d'une vaste appropriation sociale. »

Cette conception et cette évolution expliquent que les salariés du service public représentent, en France, 25 % de la population active. La majorité est composée de fonctionnaires régis par un statut législatif dont on marque cette année le 30<sup>e</sup> anniversaire.

### LE SERVICE PUBLIC, UN ENJEU AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE

Cette conception est largement ignorée au sein de l'union européenne. Les mots « service public » ne sont mentionnés qu'une seule fois dans les traités sur l'Union européenne et le fonctionnement de l'Union (article 93). Celle-ci, dans le protocole n° 26 qui lui est annexé, dis-

tingue ; au sein de services d'intérêt général (SIG), les services d'intérêt économique général (SIEG) et les services non-économiques d'intérêt général (SNEIG), mais qui répondent à la même logique, celle d'une marginalisation de l'intérêt général et du service public face au principe de concurrence.

Ainsi l'article 106 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, relatif aux entreprises chargées de la gestion de SIEG, les assujettit aux règles de la concurrence en ne formulant qu'une réserve de portée limitée, « dans les limites où l'application de ces règles ne fait pas échec à l'accomplissement en droit ou en fait de la mission particulière qui leur a été impartie ».

Toutefois, la place des SIG a pu être quelque peu élargie au cours des dernières années sous la pression de la nécessité sociale et des actions menées en faveur des services publics. Plusieurs arrêts de la Cour de Justice de l'Union européenne en témoignent comme certaines dispositions du traité. Ils constituent autant de points d'appui pour promouvoir le concept de service public. La conception restrictive de la notion de service public



par l'Union a joué un grand rôle dans le rejet par la France, par le référendum du 29 mai 2005, du traité constitutionnel européen.

### PAS DE SERVICE PUBLIC SANS SECTEUR PUBLIC ÉTENDU

Si, au niveau microéconomique, une mission de service public peut être assumée par une entreprise ou un organisme mixte ou privé, cela n'est pas concevable au niveau de la société tout entière. La propriété publique est indispensable pour

trois raisons. Politique, car, « là où est la propriété, là est le pouvoir ». Économique, parce que c'est le principal moyen pour conduire une politique industrielle volontariste au service d'une « économie des besoins ». Sociale, pour garantir une sécurité sociale professionnelle effective.

Il faut donc remettre sur le chantier la question de la propriété publique dans le cadre d'une vaste appropriation sociale. Ce qui implique des nationalisations, mais aussi une action au niveau mondial pour

faire progresser les notions de service public et de propriété publique. Le droit européen n'y fait d'ailleurs pas obstacle : l'article 345 du traité dispose que : « Les traités ne préjugent en rien le régime de la propriété dans les États membres ». Face aux besoins grandissants dans le monde de coopérations, de solidarités, le XXI<sup>e</sup> siècle peut et doit être « l'âge d'or » du service public. ■

\*Anicet Le Pors est conseiller d'État honoraire.

## FAITES AUJOURD'HUI CE QUE VOUS AURIEZ DÉJÀ DÛ FAIRE POUR FLORANGE : NATIONALISEZ !

« Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues, mon intervention se fonde sur l'article 36 du règlement de notre assemblée.

Vous le savez, il y a quelques semaines, le Premier ministre affirmait que le projet de loi dont nous discutons aujourd'hui permettrait de « renforcer la sécurité des parcours professionnels pour les salariés ». Toutefois, pendant ce temps, les sites ferment, et les promesses tombent à l'eau !

Monsieur le ministre, les salariés de Petroplus, qui ont été laissés pendant des mois dans l'incertitude sur leur avenir, leurs familles et les sous-traitants ont reçu brutalement la décision du tribunal de commerce leur annonçant que tout est fini. Je le rappelle, ces salariés ont tout de même été capables de remettre en état la raffinerie et de la faire tourner, et ce sans patron ! Le Premier ministre Jean-Marc Ayrault a déclaré aujourd'hui que l'État allait chercher un repreneur, et qui soit crédible. Nous avons assez perdu de temps. Il n'est pas nécessaire d'aller loin : l'État doit réinvestir ces sites industriels stratégiques pour l'économie de notre pays.

À nos yeux, il est parfaitement inacceptable d'avoir laissé un groupe de spéculateurs financiers prendre le contrôle des raffineries en Europe, groupe qui, maintenant, ne peut même plus faire face à sa responsabilité industrielle et sociale.

Faites aujourd'hui ce que vous auriez déjà dû faire pour Florange : nationalisez ! Le tabou doit tomber. Face au danger du chômage massif, la collectivité doit reprendre en main son destin. Après Éliane Assassi, la présidente de notre groupe, je m'adresse à mon tour aux élus de gauche, au groupe socialiste. Souvenez-vous que le Président de la République, avant l'élection présidentielle, s'était rendu à l'usine Petroplus et s'était engagé à y retourner chaque fois qu'il le faudrait. Il n'est jamais revenu ! Le président de la République a aussi demandé à ses ministres d'aller sur le terrain. Après avoir consulté les représentants des salariés de Petroplus, j'ai moi-même écrit au Premier ministre et au ministre du redressement productif pour évoquer avec eux les moyens de faire redémarrer l'entreprise. Je n'ai reçu aucune réponse de leur part.[...] Pour reprendre le cas de Florange, qui est un exemple supplémentaire de la façon dont

on traite aujourd'hui les salariés, je rappelle que, après leur avoir fait croire qu'une nationalisation était possible, le gouvernement a abandonné les salariés de ce site à Mittal et a son projet mort-né, ULCOS. Les salariés s'interrogeaient sur la viabilité du projet avec l'abandon de la filière chaude : ils avaient raison de douter.

Dans le cadre de la commission de suivi de l'accord entre le Gouvernement et Mittal, et après l'annonce du groupe d'abandonner le projet ULCOS sous cette forme, les organisations syndicales sont invitées à la présentation d'un nouveau projet appelé LIS, qui reposera notamment sur la valorisation du CO2. Le programme devrait démarrer cet automne et s'étalerait sur trois ans. Pour autant, sommes-nous sûrs qu'il pourra aboutir ? Pour notre part, nous avons rappelé en séance publique nos craintes sur les engagements de Mittal et sur le projet ULCOS.

Le gouvernement veut rétablir la confiance entre les salariés et les ouvriers. Qu'il fasse un geste pour nous montrer qu'il donne la priorité au redémarrage des hauts fourneaux P3 et P6.

Monsieur le ministre, la casse industrielle continue, les salariés sont sacrifiés. [...] Dans ce contexte, nous allons débattre aujourd'hui d'un projet de loi au service du patronat qui cautionne l'idée selon laquelle le coût du travail serait responsable des destructions d'emploi et que seules la flexibilité et la précarité pourraient venir à bout du chômage. Or, vous le savez, c'est faux !

Il est temps de changer de cap et de contenu. Il faut prendre des mesures fortes pour mettre en œuvre une politique industrielle au service de l'emploi et du développement humain, au lieu de se contenter d'un accord qui accompagne le patronat et qui tend encore à fragiliser les travailleurs.

Ce qu'attendent les salariés, c'est non pas qu'on contraigne leurs droits, mais qu'on leur donne du travail ! » ■

Intervention de **Thierry Foucaud**, sénateur (PCF) de Seine-Maritime, le 17 avril 2013.

## NATIONALISATION, RETOUR HISTORIQUE

Du rôle de l'État-nation et du mouvement social dans l'histoire des nationalisations jusque dans les années 1990.

PAR CLAIRE ANDRIEU\*

Que faut-il faire pour une nationalisation ? Le terme, qui nous est venu d'Angleterre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, désigne l'achat ou la confiscation par l'État de 100 % du capital d'une société. La nationalisation suppose donc, avec l'existence de sociétés à forts capitaux, un stade de développement économique au moins contemporain de la révolution industrielle. En face, le nationalisateur est un État qui représente la nation, autrement dit un État-nation, lequel, en France, prend une forme achevée avec l'instauration du suffrage universel en 1848.

Enfin, des forces sociales doivent exercer leur pression pour déposséder les détenteurs de capitaux : la première et la plus constante d'entre elles est la classe ouvrière telle qu'elle s'est construite au XIX<sup>e</sup> siècle. De ce jeu à trois, la fin du XX<sup>e</sup> voit deux acteurs décliner rapidement : l'État-nation qui se trouve sérieusement diminué par la mondialisation, et les ouvriers de l'industrie, dont les effectifs régressent depuis les années 1970 du fait de la tertiarisation accélérée de l'économie. Dans ces conditions, les deux grands moments d'alliance qui ont eu lieu en 1945 et 1981 entre l'État-nation et la classe ouvrière organisée ont peu de chance de se reproduire. Rien ne dit, cependant, que d'autres alliances n'aboutiront pas à des résultats voisins [...].

### L'ÉTAT NATION

L'État-nation à lui seul n'a pas nationalisé de sociétés. En effet, la nationalisation ne se confond pas avec la création *ex nihilo* d'entreprise par un État qui en décide souverainement. Bien que, dans son inspiration, elle puisse puiser aux sources du colbertisme, la nationalisation ne s'y réduit pas. Parce qu'elle porte atteinte au droit de propriété, elle ne peut se réaliser que dans le contexte de rapport de forces. Or l'État-nation ne dispose pas de base sociale organisée. Ce serait alors un État-parti. Parmi les grands partis politiques qui se forment en France à l'orée du XX<sup>e</sup> siècle, le premier à se réclamer d'une idéologie active de l'État-nation est le parti radical et radical-socialiste. En son article 20, le programme de 1907

réclame « la reprise par l'État des monopoles de fait, là où un grand intérêt l'exige », notamment « pour rentrer en possession des grands services nationaux », et pour « empêcher certains accaparements industriels de taxer à leur bon plaisir les travailleurs et les consommateurs ». Le même texte demande « le rachat des chemins de fer et le monopole des assurances ». Réalisés dans cet esprit, le rachat de la Compagnie des chemins de fers de l'Ouest par Georges Clemenceau en 1908, ou la création d'Air France et de la SNCF sous l'égide de ministres radicaux en 1933 et 1937, avaient aussi pour but de faire prendre en charge par l'État des déficits irrépressibles. En 1937, la CGT surnomma ce sauvetage de sociétés par l'État la « nationalisation des déficits ».

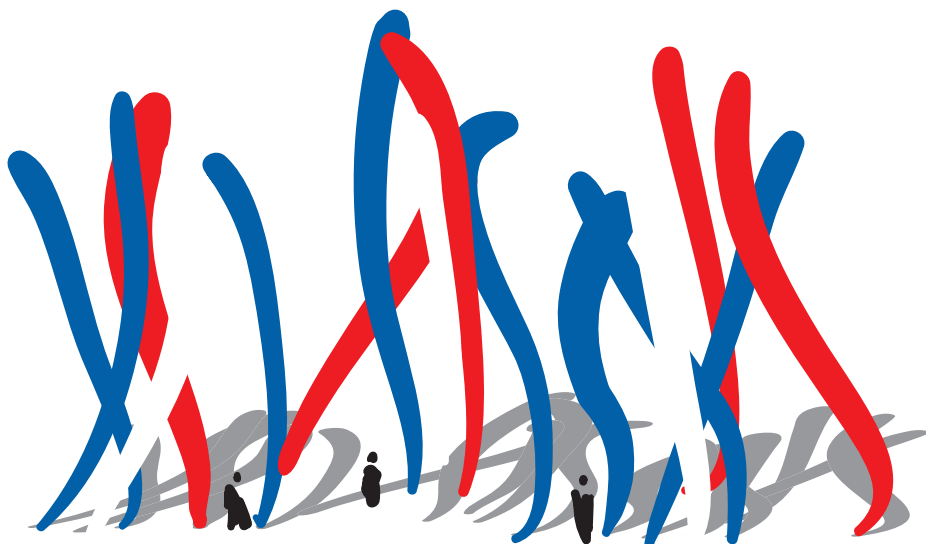
“ Le rôle des organisations ouvrières dans la pression nationalisatrice a été déterminant. ”

Exsangue en 1945, le parti radical n'a pas de responsabilité dans la grande vague de nationalisations de la Libération. Deux forces ont alors joué en faveur de l'État nationalisateur. D'une part, les « technocrates », selon un néologisme des années trente, comptaient rationaliser le développement économique. [...] D'autre part, un homme, Charles de Gaulle [...] cepen-

dant, le chef du gouvernement provisoire n'aurait pu mener très loin cette politique s'il n'avait été soutenu par un fort mouvement social.

### LES ORGANISATIONS OUVRIÈRES

Le rôle des organisations ouvrières dans la pression nationalisatrice a été déterminant. Parmi les 83 propositions de nationalisation qui ont été déposées à la Chambre des députés sous la III<sup>e</sup> République, 31 visaient les mines et chemins de fer. Dénonçant comme dans l'Internationale, « les rois de la mine et du rail », les mineurs et les cheminots ont trouvé un écho à la Chambre. C'est la CGT qui, la première, au lendemain de la Première Guerre mondiale, a théorisé l'idée de « nationalisation industrialisée », c'est-à-dire tripartite entre l'État, les producteurs et les consommateurs. Mais la scission du mouvement socialiste consécutive à la révolution de 1917 a interrompu cet élan créatif. Le Parti communiste a repris les thèses de Jules Guesde contre « l'État-patron ». « Nous considérons que pour nationaliser, il faut le pouvoir », disait Maurice Thorez en 1935. [...] Divisés par le pacte germano-soviétique, puis de nouveau par la guerre froide, les frères ennemis socialistes et communistes se sont retrouvés à deux reprises sur un programme de nationalisations, en 1944 et en 1972. [...] Transcendant les clivages politiques, l'élan de la Résistance s'est traduit par la rédaction, dans la clandestinité, du « programme d'action de la Résistance ». [...] À côté de la dynamique unanimiste de 1944, la tactique unitaire de la gauche des années soixante-dix fait figure de parent pauvre même si elle a soulevé les espoirs d'un « peuple de gauche » exclu des marches du pouvoir. Le Programme commun de gouverne-



ment conclu en 1972 entre le PS, le PCF et les radicaux de gauche présentait aussi comme mesure-clé « la démocratisation et l'extension du secteur public ». [...] De façon significative, le prétexte choisi pour la rupture fut l'insuffisante extension, aux yeux du PCF, du champ des nationalisations.

### DE CLIVAGES EN CONSENSUS

La France est le seul pays d'Europe avec le Royaume-Uni à avoir connu deux grandes vagues de nationalisations. Celle de 1944, poussée par un mouvement social d'envergure nationale et orchestrée au nom de l'État-nation par un chef charismatique fut nettement plus ample que celle de 1982. [...] Les nationalisations furent votées à la Libération à 95 % des voix, en présence d'une opposition presque réduite au silence par l'effet du programme du Conseil national de la Résistance. On ne retrouve rien de ce

consensus nationalisateur en 1982 où gauche et droite ont formé des camps retranchés. [...] Cet affrontement semble avoir pris fin depuis 1988. En 1986 encore, le changement de majorité a permis à la droite de revenir sur les nationalisations de 1982 et d'engager une politique de privatisation vivement combattue par la gauche. Mais le retour de cette dernière au pouvoir en 1988 avec la réélection du président Mitterrand n'a pas conduit à des « renationalisations ». Au contraire, le candidat à la présidence s'était engagé à suivre ce que la presse a surnommé le « nini ». En fait, une série de privatisations partielles fut réalisée par la gauche dès cette date. [...] L'épopée des nationalisations a vécu, supplantée par un consensus néolibéral. La mondialisation de l'économie et la construction d'une Union européenne fondée sur une « économie de marché ouverte où la concurrence est libre » selon les termes du traité de

Maastricht (1992), ont mis en cause à la fois le principe de l'État-nation et celui de la nationalisation. [...]

Pourtant le débat n'a pas complètement disparu. Des salariés ont empêché la privatisation du CIC en 1996, un ministre communiste a refusé en 1998 que la participation de l'État dans la compagnie Air France descende en dessous de 50 %, et les acheteurs d'actions des sociétés privatisées sont deux fois plus nombreux parmi les électeurs de droite. En outre, les revendications d'antan pourraient resurgir, comme celle visant à dégager l'État des « féodalités » ou des « puissances financières ». ■

Extraits de *La France d'un siècle à l'autre 1914-2000*, Hachette, 1999, publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur.

\***Claire Andrieu** est historienne. Elle est professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris.

## REGARD SYNDICAL SUR L'HISTOIRE DES NATIONALISATIONS

**Les nationalisations ont besoin de la mobilisation du peuple sur le terrain économique, idéologique, politique afin de tenir leur meilleur rôle.**

PAR ALAIN GAUTHERON\*

**A**utomne 2012, un ministre évoque l'éventualité d'une nationalisation temporaire afin de sauvegarder un site industriel. Aussitôt des voix s'élèvent et déversent en boucle un florilège. Extraits : « nationalisations sanctions de 1945, idéologiques de 82, ce n'est ni de droite, ni de gauche, c'était valable hier mais pas aujourd'hui dans une économie mondiale et concurrentielle ».

Face à cet appel à la résignation, forts de notre expérience du combat pour l'émancipation des travailleurs, mieux vaut savoir d'où l'on vient afin de comprendre le présent et envisager les moyens utiles à la construction d'un avenir libéré de toutes les formes de domination et d'exploitation.

### DÉBATS DANS LE MOUVEMENT OUVRIER

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, au sein du mouvement ouvrier français, un débat oppose deux points de vue qui marquent durablement la démarche de leurs partisans. Les uns présentent les services publics comme un substitut à la révolution. Les autres

considèrent que les services publics renforcent l'État gendarme au service des possédants. Ils subordonnent leur instauration au succès de la révolution. Dans le bouillonnement des mobilisations de masse du Front populaire, le PCF, tout en maintenant le cap sur son objectif de transformation sociale, prévoit des nationalisations dans une perspective intermédiaire, celle de la lutte antifasciste.

En 1945 la CGT contribue au programme du Conseil national de la Résistance (CNR) et s'investit pour sa réalisation. Il prévoit la nationalisation des secteurs

“ *En 1945, la CGT contribue au programme du Conseil national de la Résistance (CNR) et s'investit pour sa réalisation. Il prévoit la nationalisation des secteurs clés de l'économie.* ”

clés de l'économie. Elle sait que la satisfaction des revendications des travailleurs passe par la reconstruction dans l'indépendance. Ce sont les combats de

cette époque qui forgent les caractéristiques du service public à la française : la propriété de l'État, un statut progressiste pour les salariés, une mission publique.

Le patronat, coupable des retards pris dans la modernisation de l'outil de production bien avant la guerre, compromis par la collaboration, face à une classe ouvrière renforcée et mobilisée, n'a pas les moyens de s'y opposer de front. Il s'organise pour reconquérir, pas à pas, le terrain perdu. Il tente de limiter la portée des nationalisations, place ses commis dans les directions, dénonce la spoliation des petits porteurs, la bureaucratisation... Le patronat ne peut que critiquer les nationalisations car elles peuvent mettre en évidence un mode de gestion qui, lui, pourrait répondre aux besoins de la population. À l'inverse, elles le dispensent d'investissements lourds et coûteux, peu susceptibles d'engendrer sur le court terme un taux de profit motivant !

### DES NATIONALISATIONS MISES AU SERVICE DU PROFIT

« Pouvoir des monopoles », c'est ainsi que la CGT qualifie le pouvoir gaulliste.



Elle décrypte et combat les processus qu'il élabore pour mettre les nationalisations au service du profit : tarifs préférentiels, marchés publics, financement...

Elle milite pour des solutions durables, se prononce pour l'union des forces démocratiques autour d'un programme reprenant notamment ses propositions d'extension et de démocratisation des nationalisations.

En 1985, la CGT dresse le bilan des nationalisations de 1981-1982. Elle constate une absence de changement fondamental dans leur gestion, la suppression de 104 000 emplois en France, un redéploiement vers l'étranger, en clair des restructurations destinées à les rendre plus profitables !

Pourtant elle n'avait pas ménagé ses efforts pour accélérer leur démocratisation, élaborer de nouveaux critères de gestion afin de répondre d'abord aux besoins du plus grand nombre. C'est vrai que la mobilisation, plombée en partie par des illusions déçues, n'a pas atteint alors le niveau nécessaire.

## UN BESOIN DE SERVICE PUBLIC

Suit une période où la droite et la gauche plurielle égarée dans « la respiration du service public » et « la mixité du capital » rivalisent dans le nombre de privatisations. Cela n'a pas emporté le besoin de service public. La moindre catastrophe naturelle, économique, financière le fait revenir. Si certains demandent égalité, solidarité, sécurité d'autres rêvent de lui transférer des pertes avant le retour de la privatisation des bénéfiques.

Nous l'avons vu, les nationalisations ont besoin de la mobilisation du peuple sur le terrain économique, idéologique, politique afin de tenir leur meilleur rôle. Dans les conditions d'aujourd'hui, à nous de construire cette intervention pour les défendre, les étendre, en faire des leviers durables de notre émancipation.

En Europe et dans le monde, les peuples ont les mêmes besoins que nous, quel espace possible de coopération ! ■

\*Alain Gautheron est syndicaliste. Il est membre de l'Institut d'histoire sociale de la CGT.

.....  
Réagissez à ce dossier  
contactez-nous !  
revue@pcf.fr

## AVOIR LE COURAGE DE NATIONALISER

### ENTRETIEN AVEC JACKY HÉNIN\*

**Léo Purguette : Les salariés de Petroplus revendiquent la nationalisation de leur entreprise. Les règles de l'Union européenne l'interdisent-elles ?**

**Jacky Henin :** D'abord, ce que les salariés réclament est une très bonne chose. Ils proposent ni plus ni moins de rendre à la France sa capacité à être en permanence indépendante. Dans la situation actuelle, c'est tout le contraire : le raffinage dans notre pays est entièrement tributaire du privé. Les salariés savent que face aux décisions des grands groupes déconnectés des intérêts de la population et du pays, des nationalisations doivent intervenir. Quant à l'Europe qu'elle soit d'accord ou pas, le fond du problème n'est pas là. Serait-elle prête à engager un bras de fer avec la France, pays fondateur, important contributeur, peuplé de 65 millions d'habitants ? Il faut avoir du courage et de l'ambition pour notre peuple !

**L. P. : Selon vous, l'Union européenne serait donc l'alibi d'une gauche timorée ?**

**J. H. :** C'est plus qu'un alibi puisque la gauche social-démocrate tout en prétendant arrondir les angles, admet, prolonge, renforce les logiques d'austérité prônées sur le plan européen. Cette gauche-là doit comprendre qu'elle mène la France dans le mur en poursuivant sur cette lancée. L'Europe telle qu'elle a été conçue permet un double profit aux capitalistes : en délocalisant les productions hors du continent où elles seront finalement consommées et en domiciliant leur siège dans un pays de l'Union à la fiscalité minimale. Résultat : chômage, perte des savoir-faire, dégradation du pouvoir d'achat, désertification industrielle... C'est cela qu'il faut combattre de front, cela implique d'en avoir l'ambition et de s'en donner les moyens. Les nationalisations en font partie.

**L. P. : Cela suppose-t-il de changer les statuts de la Banque centrale européenne (BCE) pour mobiliser l'argent au service d'une nouvelle politique ?**

**J. H. :** Il ne s'agit pas de modifier quelques méthodes de travail à la marge. Il faut mettre complètement à plat les règles qui régissent la BCE, à commencer par son indépendance. C'est une fumisterie de ceux qui veulent utiliser l'Europe comme une garantie de leurs politiques libérales. La BCE doit être placée sous la responsabilité des politiques et l'ensemble de son action tournée vers l'objectif de soutenir un développement porteur de justice sociale, fiscale et environnementale.

**L. P. : Comment imaginez-vous les relations entre les secteurs nationalisés de chaque pays dans une Europe profondément transformée ? Coopération ? Mise en réseau ? Intégration ? Y a-t-il des secteurs qu'il faudrait « européeniser » ?**

**J. H. :** Le secret de la réussite réside dans le principe de coopération. Travaillons, réfléchissons ensemble, c'est ça la clef. Airbus, Ariane Espace, tout ce que l'Europe a produit de mieux c'est dans la coopération qu'elle l'a fait. Si on veut - non pas faire un maximum de fric - mais satisfaire les besoins de 500 millions d'hommes et de femmes qui habitent ce continent, c'est, me semble-t-il, la seule voie.

Assurer à chacune et chacun une vie digne et sortir nos peuples de la crise actuelle qui est celle du système capitaliste, cela passe par la prise de contrôle, dans l'industrie notamment, d'entreprises stratégiques.

Nous sommes dans une situation comparable d'une certaine façon à 1789. Il est temps d'abolir les privilèges qui existent aujourd'hui. ■

\*Jacky Hénin est député européen (PCF), membre de la commission Industrie, recherche et énergie du parlement européen.

# QUAND LE « PASSAGE DES BITS AUX ATOMES » APPELLE L'APPROPRIATION SOCIALE DES MOYENS DE PRODUCTION

Les *Fab-Labs*, laboratoires de fabrication, s'inscrivent dans des logiques de bien commun, de coopération et de valeur d'usage.

PAR YANN LE POLLOTEC\*

La révolution numérique se développe dans un mouvement contradictoire : elle a donné naissance à des géants du capitalisme comme Apple, Microsoft, Intel, Google, qui n'ont cessé de vouloir privatiser les connaissances et de verrouiller l'accès au savoir, et en même temps la libre circulation et le partage des informations et des savoirs constituent son moteur. Ce mouvement contradictoire s'appuie sur une caractéristique magique de l'information : on peut la partager avec autrui à l'infini sans en être dépossédé. Avec la révolution numérique et le « passage des bits aux atomes », non seulement les « machines objectivent certaines fonctions du cerveau » mais grâce à l'effet réseau il devient possible à un nombre illimité de personnes de contribuer à développer un projet sans contrainte de lieux et de temps.

## LOGICIELS LIBRES ET *FAB-LABS*

L'une des évolutions les plus prometteuses de la révolution numérique est l'*open source hardware*, c'est-à-dire l'application du principe des logiciels libres et des *licence creative commons* (licences pour la mise à disposition d'œuvres en ligne) à la conception et la production d'objets matériels. Le logiciel libre et l'*open source hardware* ne sont pas des technologies mais des modes d'organisation sociale pour créer, produire, utiliser, modifier un logiciel ou un objet matériel. Les objets de chacun sont créés collectivement et souvent à partir des plans numériques d'autres objets. Tout en gardant la paternité de son œuvre, on partage sa création en mettant en ligne sur le réseau les plans, et tout ce qui permettra de reproduire l'objet, de le réutiliser, de l'améliorer, de le détourner.

Plus un projet est librement partagé, plus il se développe, car il s'enrichit et s'améliore au contact des autres *via* les réseaux. Pour le créateur, la reconnaissance et la protection de la paternité de son travail sont d'autant plus fortes qu'elles sont présentées et exposées à tous.

Au cœur de cette nouvelle manière de produire et de créer on trouve des acteurs :

- les *hackers* (un *hacker* n'est pas un méchant pirate mais quelqu'un qui s'approprie une technologie pour la transgresser), les *makers*,... (les fabricants) des briques technologiques – impression 3D, découpeuse laser, scanner 3D et circuit électronique libre Arduino

« Grâce à l'effet réseau il devient possible à un nombre illimité de personnes de contribuer à développer un projet sans contrainte de lieux et de temps. »

- un concept – les machines auto-répliquables des machines dont les plans seraient accessibles à tous, via Internet, et qui permettraient de produire la majeure partie de ses propres pièces (ce concept s'est concrétisé en 2006 avec le projet international « RepRap » de conception et fabrication libre d'imprimantes 3D, des lieux de partages, d'échanges, de créativité et de production connectés en réseau : les *Fab-Labs*. Les Laboratoires de FABrication, sont des ateliers locaux, mettant gratuitement à disposition de tous des logiciels libres de création numérique, connectés à de petites machines outils. Ils combinent l'efficacité des technologies industrielles et le sur-mesure de la production artisanale.

## FAIRE, PARTAGER, APPRENDRE, DROIT À L'ERREUR, GRATUITÉ

Les *Fab-Labs* s'inscrivent dans des logiques de biens communs, de coopération et de valeur d'usage. Les mots-clefs qui définissent un *Fab-Lab* sont : faire, partager, apprendre, droit à l'erreur, gratuité. Le fonctionnement d'un *Fab-Lab* se fonde sur quatre pratiques : « créer plutôt que consommer », « l'apprentissage par les pairs », « faites-le vous-même », « faire avec les autres ».

Dans ce monde, celui qui est le plus socialement utile est celui dont les créations sont les plus partagées, modifiées, transgressées. Les acteurs des *Fab-Labs* sont donc confrontés à la nécessité de dépasser le carcan que constitue pour leur acti-

tivité la propriété privée des moyens de production, que cela soit sous la forme de *copyright* ou de brevets. Nombre d'entre eux revendiquent de « *hacker* le capitalisme » : version *hacker* du dépassement du capitalisme ? Les *hackers* ne limitent pas l'appropriation sociale des moyens de production à la seule question de la propriété. Il s'agit d'ouvrir le capot, pour se rendre maître de la technologie, de la modifier, de la détourner, de la transgresser. *L'open source hardware* pose les questions de la rétribution sociale des créateurs-producteurs et du dépassement du salariat pour entrer dans une société de revenu universel dissocier du revenu du travail, rejoignant ainsi la thèse de Marx dans les *Grundrisse* : « la distribution des moyens de paiement devra correspondre au volume de richesses socialement produites et non au volume de travail fourni »

## DES LIEUX DE POLITISATION

Certes, on peut crier à l'utopie techniciste et ironiser sur ces « marginaux » qui auraient la prétention de changer le monde avec des imprimantes 3D. Mais de fait, les *Fab-Labs* se multiplient de par le monde. Ils deviennent des lieux de politisation, comme l'avaient été les cafés et les salons au XVIII<sup>e</sup> siècle. On ne se contente pas d'y interpréter le monde, on a l'ambition de le *hacker* ici et maintenant. Ainsi, en 2012 un rapport d'HEC comportait l'avertissement suivant : « Si l'on pousse encore plus loin la logique d'ores et déjà présente dans les *Fab-Labs*, on peut même imaginer ce que signifieraient ces mini-usines de proximité pour le système capitaliste. Outre le retour de l'idée de propriété collective de moyens de production – car c'est bien de cela dont il s'agit quand une université ouvre un atelier équipé de machines-outils –, les *Fab-Labs* pourraient ainsi aller à l'encontre de certaines grandes tendances du capitalisme du fait de la dispersion du capital induite par ces petites unités de production localisée. Par ailleurs, [...] la démocratisation de la connaissance technique dans le cadre des *Fab-Labs* pourrait signifier la fin de l'équivalence entre technique et concentration du pouvoir et des ressources ». ■

\*Yann Le Pollotec est responsable du secteur Révolution numérique du Conseil national du PCF.

## L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : UNE AUTRE MANIÈRE DE FAIRE SOCIÉTÉ

**Les formules de reprise d'entreprise par les salariés, société coopérative participative (SCOP) et société d'intérêt collectif (SCIC) sont des alternatives d'avenir.**

PAR SYLVIE MAYER\*

L'économie française est composée d'un tissu d'entreprises et de services de formes et de tailles diverses. Si de très grandes entreprises d'utilité publique doivent être nationalisées, si de grands services publics doivent être démocratisés et modernisés, il reste un réseau multiforme et multitaillées d'entreprises petites et moyennes dont il est intéressant de regarder l'avenir.

Beaucoup de ces entreprises sont aujourd'hui sous-traitantes, étranglées par des grands groupes, par des taux d'intérêt bancaires exorbitants. Elles ne sont pas forcément vertueuses dans leurs relations avec leurs salariés, mais la plupart des dirigeants propriétaires des petites et moyennes entreprises (PME), petites et moyennes industries (PMI) et très petites entreprises (TPE) sont attachés à la bonne marche de leur entreprise, ce qui passe par l'intérêt que les salariés portent eux aussi à l'entreprise et à leur implication. Un rapport du Conseil économique et social de 2004 a mis en évidence les consé-

quences pour l'emploi du fait que la moitié des chefs d'entreprise partiront à la retraite dans les dix ans, soit 700 000. Près de trois millions de salariés sont concernés par ces départs.

“ *La vraie prospérité s'y fonde sur l'équilibre entre la gratification du court terme et la sécurité sur le long terme.* ”

Que vont devenir ces entreprises ? Seront-elles absorbées par de grandes entreprises multinationales, ou par les enfants du propriétaire de l'entreprise ? Seront-elles purement et simplement fermées ?

### LA FORMULE COOPÉRATIVE, UNE ALTERNATIVE D'AVENIR EN MATIÈRE DE TRANSMISSION

La reprise d'entreprise par les salariés en coopérative est appelée à se développer avec la conjugaison de deux phénomènes principaux : le prochain départ à la retraite

de milliers de dirigeants de PME et TPE, et la nécessité de trouver des alternatives à la pression de la finance et de la concurrence mondiales qui fragilisent de plus en plus de PME et PMI. La formule coopérative est une alternative d'avenir en matière de transmission : elle permet la mise en œuvre d'une dynamique collective où les salariés sont plus impliqués et plus motivés, elle favorise la constitution de fonds propres solides et durables, l'ancrage local des décisions et des savoir-faire sans risque de délocalisation. Des relations saines de coopération peuvent s'établir entre des secteurs nationalisés et un tissu de coopératives de production et de services d'intérêt général.

La transmission en société coopérative participative (SCOP) peut répondre aux enjeux des territoires et de l'emploi pérenne. Les salariés reprenneurs sécurisent leur emploi et prennent leur destin en main ; l'entreprise continue avec des salariés impliqués, source de motivation, de cohésion ; le banquier, les prestataires, les clients poursuivent leur collaboration avec l'entreprise ; les élus locaux assurent le développement de leur bassin d'emploi.

Dans la SCOP, forme particulière de société anonyme (SA) ou société à responsabilité limitée (SARL), les salariés sont associés majoritaires à au moins 51 % du capital, les résultats bénéficient d'abord aux salariés et à la consolidation financière de l'entreprise, les réserves res-

## ÉNERGIE : SERVICE PUBLIC ET INTÉRÊT GÉNÉRAL

Au regard des enjeux du secteur énergétique, le PCF propose de créer un pôle public de l'énergie qui pourrait être un acteur important de la politique de coopération de la France, en Europe et dans le monde. À travers cette proposition, le PCF souhaite mobiliser dans une même dynamique et de manière efficace tous les acteurs industriels, publics comme privés, pour la mise en œuvre d'une politique énergétique visant le progrès social et répondant aux grands défis écologiques posés en ce début de troisième millénaire et ainsi contraindre tous les acteurs industriels de ce secteur à mettre en œuvre des critères de gestion, allant dans le sens du service public et de l'intérêt général.

Il s'agit de favoriser l'enclenchement d'un processus de coopérations industrielles et d'harmonisation sociale qui se substituerait à la concurrence économique et au *dumping* social. Ce pôle public serait fondé sur un objectif central : concrétiser le droit à l'énergie pour tous dans le cadre d'une politique respectueuse de l'environnement. Il porterait un modèle d'entreprise en rupture avec les logiques libérales. Il devrait favoriser le développement des filières industrielles.

Ce pôle public pourrait se décliner sur le plan régional, pour favoriser la participation des élus et des usagers et permettre de valoriser toutes les potentialités en matière de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de la demande. Cela passe également par de nouveaux droits d'intervention des salariés dans les stratégies d'entreprises et un statut de haut niveau pour tous les salariés du secteur.

Par ailleurs, l'Union européenne couvre ses besoins énergétiques à 50 % à partir des produits importés et si rien n'est entrepris, d'ici 2020 ou 2030, ce chiffre s'élèvera à 70 %. La proposition de la création d'une agence européenne de l'énergie a tout son sens. Le principe de base doit être celui de la coopération des opérateurs. C'est la meilleure approche pour répondre aux besoins dans les conditions les meilleures et en finir avec la guerre économique visant à conquérir des parts de marché et à absorber le concurrent adversaire. Elle pourra favoriser la notion de groupement d'achat à long terme et la sécurité d'approvisionnement notamment. ■

**Valérie Goncalves** est responsable du secteur Énergie du Conseil national du PCF.



tent toujours le patrimoine commun de l'entreprise pour la pérenniser, les décisions en assemblée générale sont prises selon le principe « 1 personne = 1 voix ». Les SCOP et les sociétés d'intérêt collectif (SCIC) sont présentes sur tous les secteurs. Le fonctionnement coopératif s'adapte à toutes les tailles d'entreprise. Ainsi, nous trouvons des SCOP et SCIC de moins de 10 et de plus de 1 000 salariés. 56 % des coopératives ont plus de 50 salariés. En 2010, les SCOP et SCIC ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 3,7 milliards d'euros et créé 1,7 milliard d'euros de valeur ajoutée.

La SCIC est une formidable innovation pour la gestion des biens collectifs où se retrouvent collectivités publiques, salariés, usagers et personnalités diverses. On trouve des SCIC dans de très nombreux domaines, de la production agricole au service pour les sourds, de la santé à la culture, de la presse au logement coopératif...

#### UN EXEMPLE, LA GESTION DE L'EAU

Il y a quelques années, le Parti communiste avait déposé une proposition de loi « relative à la création d'une Agence nationale de l'eau ». Nous préconisons alors la création de cette agence prenant en charge la recherche, la préservation de la ressource nationale, la prévention des pollutions, et un réseau de régies territoriales pour la production et la distribution de l'eau aux populations. Une régie remet face à face un directeur délégué par les élus et des salariés sans pouvoir. Aujourd'hui, ne faut-il pas plutôt penser à des SCIC de l'eau qui réuniraient les élus représentant les collectivités, les salariés, les usagers grands et petits ? Chacun serait ainsi partie prenante, décideur et responsable de la bonne marche du service dans l'intérêt de tous, y compris de la ressource naturelle.

Ni substitutive du service public ni curative des dérives d'un modèle économique en crise, l'économie sociale et solidaire (ESS) s'affirme comme une économie d'utilité sociale au service de l'intérêt collectif et de la cohésion sociale. Il s'y invente une autre façon d'œuvrer, d'autres rapports au travail et entre les gens. La vraie prospérité s'y fonde sur l'équilibre entre la gratification du court terme et la sécurité sur le long terme. Il s'agit bien là d'une autre manière de faire société. ■

\*Sylvie Mayer est responsable du secteur Économie sociale et solidaire du Conseil national du PCE.

## NATURALISME ET ALIÉNATION DANS LES MANUSCRITS DE 1844 DE KARL MARX.

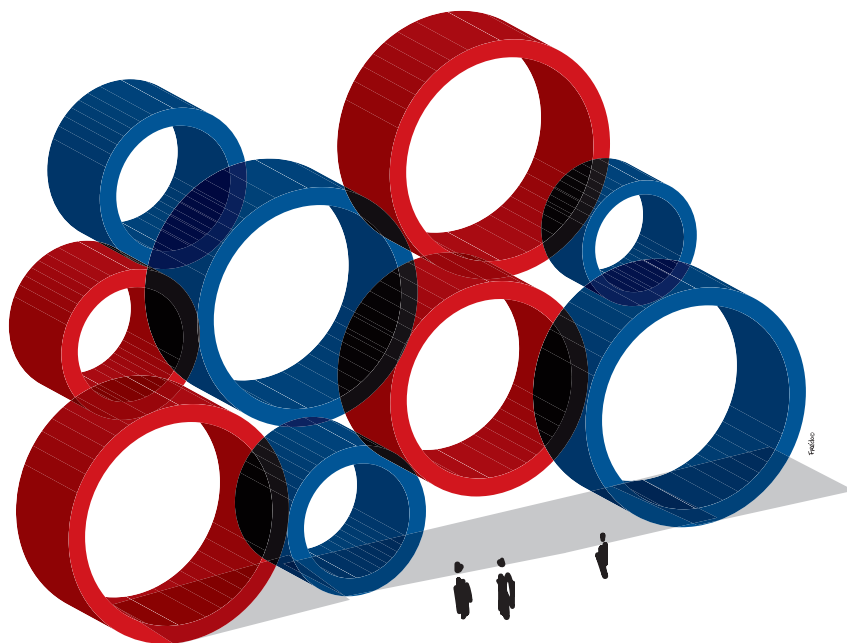
PAR OUSMANE SARR\*

Marx propose dès les *Manuscrits de 1844* une théorie basée sur l'idée d'une nature perdue à retrouver. Ainsi, il est naturaliste car demeurant convaincu que quelque chose préexiste à l'ordre social et dont pourtant un tel ordre dépend. Le terme « naturalisme » est utilisé pour désigner une position théorique forte et différente du matérialisme, une forme de vie souhaitable, le « communisme », dans laquelle la perte de la nature disparaîtrait. [...]

Durant son séjour parisien, Marx plongé dans la lecture des économistes et n'ayant visiblement pas encore acquis de connaissances économiques assez rigoureuses, essaie de montrer que l'industrialisme moderne naissant conduit à la négation de la nature humaine, de la nature en général. Il met ainsi en place un dispositif conceptuel assez critique pour ne pas sortir de la thématique naturaliste fondée sur l'idée de la souffrance, de la douleur de l'homme. Et, développe à partir d'une telle thématique la problématique de l'aliénation considérée comme cause principale de la perte de la nature. Le concept d'aliénation est alors systématisé en trois grands moments qui reflètent diverses influences : les influences feuerba-

chienne, bauérienne et hessienne. De l'analyse feuerbachienne de l'aliénation, Marx en tire l'idée de l'aliénation comme perte de l'essence générique de l'homme ; de celle de Bauer, il en tire la conception de l'aliénation comme domination ou oppression de l'homme par Dieu et enfin de celle de Hess, il en hérite la conception de l'aliénation comme inversion du rapport du sujet et de la fin. « C'est en ce sens de la perte de soi et du devenir étranger à soi, de la domination par le produit de son activité, et de l'inversion des moyens et des fins qu'il sera question de travail aliéné ».

- Dans le premier moment, l'aliénation consiste dans la perte de l'expression (ce qui est rendu en allemand par *Entäußerung* et non par *Entfremdung*), dans le fait que le produit du travailleur est accaparé par autrui qui, du fait qu'il dispose des moyens de production, s'approprie naturellement le produit du travail. L'ouvrier ne disposant pas des moyens de production, de travail, ils lui sont extérieurs, s'objective certes dans un objet mais une telle objectivation est en même temps désobjectivation, le produit lui échappe et lui devient étranger « l'objet que le travail produit, son produit vient lui faire face comme un être étranger, comme une puissance indépendante du producteur. Le produit du travail est le travail qui s'est fixé dans un objet, qui s'est fait chose ; ce produit



est l'objectivation du travail. La réalisation du travail est son objectivation. Cette réalisation du travail apparaît, dans la situation de l'économie nationale, comme déréalisation du travailleur, l'objectivation [apparaît] comme perte de l'objet et asservissement à l'objet, l'appropriation [apparaît] comme aliénation (*Entäußerung*, c'est nous qui traduisons), comme perte de l'expression »

L'accent est mis sur l'idée de perte, de dessaisissement et non sur les conditions de production, de travail. L'homme est tout simplement aliéné parce qu'il est privé de son produit, de son objet enrichi. Le produit du travail devenant ainsi étranger au travailleur ne peut l'enrichir comme ce serait le cas s'il lui revenait : c'est le versant subjectif de l'aliénation, le moment où les produits s'autonomisent. « L'objectivation apparaît à un point tel comme perte de l'objet que le travailleur est dépouillé non seulement des objets les plus nécessaires à la vie, mais aussi des objets du travail. Oui : le travail lui-même devient un objet dont [le travailleur] ne parvient à s'emparer qu'au

prix des efforts les plus grands et en connaissant les interruptions les plus irrégulières. L'appropriation de l'objet apparaît à ce point comme aliénation (nous traduisons par *Entäußerung*) que plus le travailleur produit d'objets, moins il peut posséder et plus il tombe sous la domination de son produit, le capital ». Marx souligne deux idées fondamentales qui rendent possible cette première forme d'aliénation. Il faut, d'une part, pour que cette première manifestation de l'aliénation soit possible, que les moyens de production, les moyens qui rendent l'activité de l'ouvrier possible, ne puissent pas appartenir à ce dernier, ils doivent nécessairement venir du dehors. En un mot, il faut qu'il y ait une séparation de l'ouvrier avec les moyens de l'activité (idée qui sera davantage développée dans *Le Capital*). D'autre part, il faut aussi que les produits du travail soient appropriés par le détenteur des moyens de production à savoir le capitaliste qui par le seul fait de posséder les moyens de production, devient l'individu à qui reviennent les produits

du travail. Ces deux conditions à savoir la séparation de l'ouvrier avec les moyens de production et la dépossession de l'objet ont pour ultime conséquence l'autonomie de l'objet par rapport au travailleur, les conditions qui pouvaient permettre à l'ouvrier de reconnaître l'objet comme sien étant absentes, l'objet devient non seulement l'objet d'un autre mais il lui devient même étranger. « La perte de l'expression du travailleur dans son produit a la signification, non pas seulement que son travail devient un objet, une existence extérieure, mais que son travail existe en dehors de lui, indépendant de lui et étranger à lui, et qu'il devient une puissance autonome lui faisant face, que la vie qu'il a prêtée à l'objet vient lui faire face de façon hostile et étrangère ». ■

Extraits de *Le problème de l'aliénation*, L'Harmattan, 2013, publiés avec l'aimable autorisation de l'auteur.

\*Ousmane Sarr est philosophe. Il est docteur de l'université de Paris-Ouest Nanterre-La Défense.

## POUR UN SERVICE PUBLIC NATIONAL DÉCENTRALISÉ DE L'EAU !

**En matière de politique de l'eau et de l'assainissement, nous sommes face à un enjeu immense : la conquête d'un véritable droit à l'eau et l'interrogation du système actuel de financement**

PAR KARINA KELLNER\*

Quand on aborde la réappropriation sociale des enjeux de l'eau, il est important de prendre le sujet dans sa globalité car au-delà de la gestion du service par les collectivités compétentes il existe un champ de revendication et de conquête beaucoup plus grand.

### UNE INÉGALITÉ SOCIALE ET TERRITORIALE

Dans un contexte d'aggravation des inégalités sociales, l'accès à l'eau ne fait pas exception, au contraire. La moyenne du prix de l'eau en France est basse et la facture pèse 0,8 % du budget des ménages. Pour autant tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. L'Observatoire des usagers de l'assainissement en Île de France (OBUSASS) a ainsi montré que les familles vivant des minima sociaux voient le poids de leur charge d'eau prendre des proportions inquiétantes. À l'échelle internationale un seuil de 3 % du budget des familles consacré à l'eau

est communément admis. Ce seuil est largement dépassé pour une partie grandissante de la population qui se porte à deux millions selon les derniers chiffres du Comité d'analyse stratégique. Si l'on prend en compte les allocataires du RSA, on s'aperçoit qu'une grande partie d'entre eux voit leur budget consacré à l'eau dépasser allègrement ce seuil de 3 %. Si l'on rajoute à cela les dépenses d'énergie, on comprend vite que c'est tout l'équilibre de l'accès aux biens les plus fondamentaux que sont l'eau, l'énergie, le logement, qui est en jeu.

Surtout qu'à cette inégalité sociale liée au prix de l'eau s'y ajoute une deuxième : celle liée au territoire. En effet la même étude a montré que le prix de l'eau peut parfois doubler, voire tripler d'un territoire à l'autre. Les raisons de ces différences sont nombreuses – typologie du territoire, état des réseaux, état de la ressource, mode de gestion... – mais, dans tous les cas elles créent une inégalité territoriale qui n'est pas négligeable, d'autant plus pour les familles les plus pré-

caires. Comme la tendance du prix de l'eau n'est pas à la baisse et que le niveau des minima n'est pas à la hausse, il est évident que les inégalités en matière d'accès à l'eau s'aggravent et représentent un enjeu fondamental.

### CONCRÉTISER LE DROIT À L'EAU

Il est donc important de promouvoir et concrétiser le droit à l'eau pour toutes et tous. Si le principe est arrêté dans la loi, sa mise en œuvre reste difficile. Bien entendu, les opérateurs d'eau et d'assainissement agissent sur le problème des impayés d'eau. Des mesures dites curatives, qui arrivent une fois l'impayé constaté, existent par l'intermédiaire des « chèques eau » ou grâce à la possibilité donnée aux services d'eau et d'assainissement d'abonder le volet eau des fonds départementaux de solidarité pour le logement (FSL). Mais ces mesures ne constituent pas un véritable droit, universel et automatique.

Pour répondre à cette nécessité de créer un nouveau droit social à l'eau, une idée, reprise par une proposition de loi des parlementaires communistes en 2010 – qui fut d'ailleurs largement reprise et débattue par les principaux acteurs de l'eau – consisterait en une allocation versée par

les CAF et déclenchée pour toute famille consacrant plus de 3 % de son budget à sa facture d'eau afin de maintenir ce seuil pour tous les usagers. Tenant compte du prix réel de l'eau et de volumes consommés de référence, cette allocation, calculée sur l'APL, permettrait de résorber la double inégalité sociale et territoriale liée au prix de l'eau. Concrétiser ainsi le droit à l'eau pour tous demande bien sûr de légiférer mais surtout d'imaginer un mode de financement ne reposant pas obligatoirement sur le seul usager.

“ Imaginer un autre mode de financement des services d'eau et d'assainissement que l'actuel qui repose à plus de 90 % sur la facture acquittée par l'usager. ”

Car c'est l'autre enjeu fort d'une réappropriation des enjeux de l'eau : imaginer un autre mode de financement des services d'eau et d'assainissement que l'actuel qui repose à plus de 90 % sur la facture acquittée par l'usager. Ce modèle est actuellement questionné car les services font face à une baisse des volumes consommés et donc facturés alors même que les coûts inhérents au respect des normes (pour l'épuration des eaux usées notamment) et à l'entretien des réseaux augmentent. Cette équation impossible met en lumière le fait que l'usager est le principal financeur de l'eau par le biais de sa facture, et ce, aussi bien pour payer le service que la préservation et la gestion du milieu aquatique.

La perspective d'un service public national décentralisé de l'eau et de l'assainissement s'appuie sur ces constats et ces réflexions. Il est l'outil d'une maîtrise publique des enjeux de l'eau qui doit permettre à terme d'envisager une réappropriation des outils de recherche, des filières de formation et des brevets technologiques nécessaires pour répondre aux défis quotidiens et à venir de production d'eau potable, de transport et d'épuration des eaux usées. C'est ce service public national qui doit s'appuyer sur des régies publiques partout où cela est possible à l'échelle des collectivités et qui doit faire vivre une nouvelle solidarité nationale. ■

\***Karina Kellner** est maire adjointe (PCF) de Stains. Elle est membre du secrétariat de l'Association nationale des élus communistes et républicains (ANECR).

## ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ : LA QUESTION DES NATIONALISATIONS TEMPORAIRES

**Une nationalisation temporaire des entreprises en difficulté doit pouvoir être décidée, dès lors qu'un redressement durable est possible et qu'il nécessite une intervention financière des pouvoirs publics.**

PAR JACQUES RIGAUDIAT\*

**F**lorange, Heuliez, Petroplus, PSA et tant d'autres... Des entreprises, certaines en difficulté, d'autres pas, mais des fermetures à chaque fois et des licenciements au total par milliers. Pourtant, le 5 janvier 2011, François Hollande, alors candidat à la présidence de la République, avait déclaré aux salariés de Petroplus : « Où est l'État ? Où est le gouvernement ? ». Rompant ainsi avec les propos de Lionel Jospin (« L'État ne peut pas tout »), il laissait ainsi augurer d'un changement radical de politique sur ce terrain. Aujourd'hui, deux années après ces propos de campagne, une année après son arrivée à l'Élysée, force est de constater que tout reste à faire.

### LA DÉSINDUSTRIALISATION, UN DÉASTRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

En effet, sur ce terrain, celui des entreprises en difficulté, que celles-ci soient dues à l'incurie des dirigeants, à une stratégie hasardeuse, ou, plus simplement, à une réalité économique difficile face à laquelle il suffirait d'un coup de pouce – ou de main – pour passer une mauvaise passe passagère, rien de tangible n'a été fait. Rien.

L'automne dernier, Arnaud Montebourg, le ministre du Redressement productif, avait pourtant parlé d'une nationalisation temporaire à propos du site de Florange. Un membre du gouvernement avait ainsi rouvert le débat. Mais bien vite, le couvercle avait été remis sur le sujet et le ministre réduit au silence. Aujourd'hui, Florange ferme et il n'est plus, plus du tout, question qu'une nationalisation du site permette le maintien d'une activité, dont on sait pourtant combien, s'agissant de la production d'aciers de très haute qualité, elle est nécessaire. Résultat : un gâchis humain – le licenciement de centaines de travailleurs très qualifiés –, économique – une filière qui disparaît –, et comme l'acier est indispensable, un déséquilibre accru du commerce extérieur de la France. Mittal peut ainsi, au mépris

de tous ses engagements, profiter du *dumping* social qu'il est ainsi autorisé à pratiquer, en délocalisant sa production vers d'autres sites plus rentables pour lui. Après 18 mois de liquidation judiciaire et l'espoir d'un repreneur pour Petroplus, le tribunal de commerce de Rouen vient de trancher et a refusé les deux propositions de reprise. Par les voix conjointes de Michel Sapin et d'Arnaud Montebourg, le gouvernement en « prend acte » et affirme que « rien n'aurait été pire qu'une solution précaire, qui aurait finalement nui aux salariés et à leurs familles ». Résultat : 648 licenciements, une raffinerie de plus qui ferme, alors que la France, certes en surcapacité sur le super, doit importer du diesel, essentiellement de Russie. Un coup de pouce financier des pouvoirs publics pour la transformer aurait permis d'en assurer la viabilité...

Il faut prendre la pleine mesure du désastre économique et social que représente la désindustrialisation de notre pays. L'industrie, c'était un quart de notre production et de notre richesse en 1980 ; c'est un huitième aujourd'hui ! C'étaient 5,7 millions d'emplois en 1974 ; moins de 3,3 millions aujourd'hui. Une saignée de 2,4 millions d'emplois en l'espace de moins de quarante ans ! Aujourd'hui encore celle-ci se poursuit : 30 000 emplois de moins dans l'industrie pour la seule année 2012, et des perspectives 2013 qui sont plus sombres, pour cause de récession européenne généralisée... Cela doit être impérativement stoppé.

### POURQUOI DES NATIONALISATIONS TEMPORAIRES ?

Notre programme, *L'humain d'abord*, parle de la maîtrise publique du secteur de l'énergie, des transports publics ou de l'eau et, bien sûr, du pôle public financier et de la nationalisation de banques et de compagnies d'assurances. Mais il ne traite pas directement du soutien à un tissu industriel aujourd'hui en pleine déroute et abandonné par ce gouvernement, tel un chien crevé, au fil de la « concurrence libre et non faussée ». L'État se doit donc de tout mettre en œuvre pour maintenir



l'activité industrielle existante et l'emploi. Il doit mettre l'argent du financement public aussi au service du maintien de filières industrielles viables et de la sécurisation de leurs emplois. De plus, comme l'indique *L'humain d'abord*, les salariés et leurs représentants doivent, à cet égard, pouvoir disposer d'un droit de saisine. C'est pourquoi une nationalisation temporaire des entreprises en difficulté doit pouvoir être décidée, dès lors qu'un redressement durable apparaît possible et qu'il nécessite une intervention financière des pouvoirs publics.

Nationalisation, parce que cette intervention n'est pas analogue à celle d'une banque privée ; il ne s'agit pas, en effet, de prêter pour réaliser un profit, fût-il au bénéfice de la puissance publique. Il s'agit de redresser, de consolider et d'accompagner un processus. Il faut donc un soutien public à l'investissement, comme à la formation et à la requalification des salariés. C'est pourquoi cette intervention publique doit se traduire par une prise de participation stratégique (minoritaire de blocage ou majoritaire) au capi-

tal et ouvrir un droit de regard particulier des salariés sur la gestion.

Temporaire, parce qu'il ne s'agit ici, ni de biens communs – tels l'eau, l'énergie ou les réseaux de transports publics –, ni de services collectifs, mais de production de biens marchands. Les pouvoirs publics, État ou collectivités territoriales, n'ont pas vocation à être durablement impliqués dans la gestion de ces entreprises. Dès lors que l'activité est redevenue viable, la participation publique cesse d'être nécessaire et peut être retirée. Mais il ne s'agit bien sûr pas d'ainsi « socialiser les pertes et de privatiser les profits », c'est pourquoi ce retrait doit être conditionnel et s'accompagner de contreparties de la part du repreneur : droit des salariés sur la gestion, permanence et qualité des emplois, politique de formation...

Aujourd'hui, en dépit des promesses de campagne, rien n'est prévu pour cela dans les dispositifs existants. Le Programme des investissements d'avenir investit dans l'amont de filières qui restent à construire ; le Fonds stratégique d'investissement – particulièrement mal

nommé – est tout sauf stratégique car ne voulant pas aller au-delà de simples participations minoritaires et refusant de s'impliquer dans la gestion. Outre qu'elle est ridiculement sous-dotée financièrement au regard des besoins, ce n'est pas non plus la Banque nationale d'investissement qui vient d'être créée qui comblera cette absence, le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations ayant déclaré qu'elle n'avait « pas vocation à sauver les canards boiteux ».

Aucun dispositif donc n'existe, ni n'est prévu, pour accompagner des processus de redressement économique d'entreprises industrielles en difficulté et permettre d'éviter les licenciements. Voilà pourquoi il est nécessaire que les moyens du pôle public financier que nous voulons construire soient mis au service de la préservation d'un tissu industriel qui se défait. Voilà pourquoi des nationalisations temporaires sont indispensables. ■

\***Jacques Rigaudiat** est économiste. Il est conseiller référendaire à la Cour des comptes, membre du bureau de la Fondation Copernic

## QUELLE POLITIQUE INDUSTRIELLE DANS LES PAYS-DE-LA-LOIRE ?

**Le mot nationalisation revient sous forme de question, au passé ou au présent, et le plus souvent à l'échelle d'une entreprise ou d'un site : faut-il... fallait-il nationaliser ?**

PAR **AYMERIC SEASSAU\***

**A**vec la violence de la crise, la faiblesse voire l'absence des solutions proposées a fait revenir le mot « nationalisation » dans le vocabulaire des luttes, des articles de presse, et même parfois dans les rapports ministériels.

En Loire-Atlantique, au cœur de la troisième région industrielle de France, nos fleurons industriels sont menacés. À Arcelor Basse-Indre, c'est l'affaiblissement du site par le transfert de ses activités principales qui a été préféré à la « solution nationale » pour Florange, pourtant préconisée par le rapport Faure remis à Arnaud Montebourg.

La navale, elle, vit au chantier STX de Saint-Nazaire au rythme des errements du marché des paquebots de luxe et des choix financiers de l'actionnaire coréen, au rythme donc, du chômage partiel et

de l'affaiblissement du nombre d'emplois et des savoir-faire.

La solution résiderait-elle dans la nationalisation des sites ? Répondre ne peut s'extraire de deux problématiques majeures : l'ampleur de la crise financière et l'absence de politique nationale industrielle cohérente et efficiente.

### LA CRISE DE L'INDUSTRIE EST AUSSI UNE CRISE DU FINANCEMENT

L'exemple de l'entreprise STX est criant : il concerne les 2 200 salariés du chantier et plus du double de salariés chez les sous-traitants. En janvier 2010, Sarkozy annonçait triomphalement une « bonne nouvelle imminente ». Il aura fallu attendre juillet 2010 pour le voir arriver à Saint-Nazaire signer en grande pompe une commande avec l'armateur MSC, partenaire historique du chantier nazairien. Six mois, dans les cycles longs de la navale, ce sont des dizaines de milliers d'heures

de chômage partiel... Et la direction de STX s'est attachée dans la période à supprimer près de 300 emplois. En réalité, la compagnie italo-suisse MSC, aux reins pourtant solides, ne parvenait pas à boucler son tour de table financier sur quelque 5 % d'une commande s'élevant à pas moins de 500 millions d'euros.

En 2011, avec le conseil régional des Pays de la Loire, nous sommes venus en aide au Chantier Baudet, un agencier historique de la navale bénéficiant d'un savoir-faire reconnu. Il aura fallu une opération immobilière de rachat des murs de l'entreprise par la collectivité locale et lorsque nous avons voulu mobiliser un « prêt régional de redéveloppement industriel » (P2RI, mesure défensive destinée aux entreprises en difficulté), nous n'avons trouvé aucun partenaire bancaire alors que le crédit était garanti à 70 %.

En 2012, deux contrats signés aux chantiers de Saint-Nazaire par l'armateur Viking Cruise ont été « cassés » par défaut de financement en France ; ils seront construits en Italie, dans les chantiers Ficantieri... nationalisés à 100 %.

Autant d'exemples pour un seul constat : la défaillance de la place bancaire aux besoins de financement précipite la crise industrielle. L'urgence première est donc à nationaliser des banques regroupées

dans un pôle public, avec des crédits sélectifs pour l'industrie, seul capable d'engager l'effet de levier nécessaire pour entraîner l'ensemble des banques à financer l'industrie. Une Banque publique d'investissement sous-dotée (et du reste limitée à un regroupement et à une amélioration de dispositifs existants) ne pourra qu'agir à la marge.

### LA CRISE DE L'INDUSTRIE EST AUSSI UNE CRISE POLITIQUE.

Navale toujours et un autre cas d'école : fruit de la bataille des salariés et de nombreux élus locaux, communistes en tête, Sarkozy était revenu au capital de STX France à hauteur de 33,3 % via le Fonds stratégique d'investissement (FSI) pour disposer d'une minorité de blocage. Si l'actionnaire coréen devient défaillant, comme une série de mauvais indicateurs peuvent l'annoncer, l'État devra s'engager à nouveau pour défendre et développer le dernier chantier naval de France. Pas uniquement parce que des milliers d'emplois sont en jeu, mais parce qu'une politique industrielle nationale doit pouvoir s'appuyer sur des filières stratégiques parmi lesquelles une filière maritime cohérente, de la construction à la déconstruction.

D'une part, l'État possède déjà un capital lui permettant d'agir ; d'autre part, s'il s'agit de conduire la même politique industrielle refusant la diversification et

prolongeant la dépendance de la mono-production de paquebots qui mène le chantier de crises en crises, la nationalisation serait sans effet. Voilà pourquoi nous ne sommes pas favorables aux « nationalisations provisoires » qui entendent socialiser les difficultés avant de privatiser à nouveau lorsque l'entreprise redevient viable.

### LA NATIONALISATION, À ELLE SEULE, NE RÉPOND PAS À LA PROBLÉMATIQUE DANS SON ENSEMBLE

Il faut donc lever l'hypothèque de la « concurrence libre et non faussée » qui entrave toute construction nationale en engageant les rapports de forces nécessaires, sur tout le territoire pour gagner les coopérations industrielles nationales, à commencer par les entreprises à capitaux publics.

C'est ce que nous faisons, de Bastia à Saint-Nazaire en passant par Marseille en menant de front la bataille pour la SNCM, pour la défense et la qualité du service public de continuité territoriale entre la Corse et le continent... Et jusqu'aux commandes de renouvellement de la flotte qui doivent aller à Saint-Nazaire.

La SNCM doit commander des Car-Ferries, GDF des gaziers, France Telecom des câblers, une quinzaine de bateaux de tourisme affrétés pour beaucoup par des collectivités locales ont plus de trente ans... Et nous ne pourrions pas les

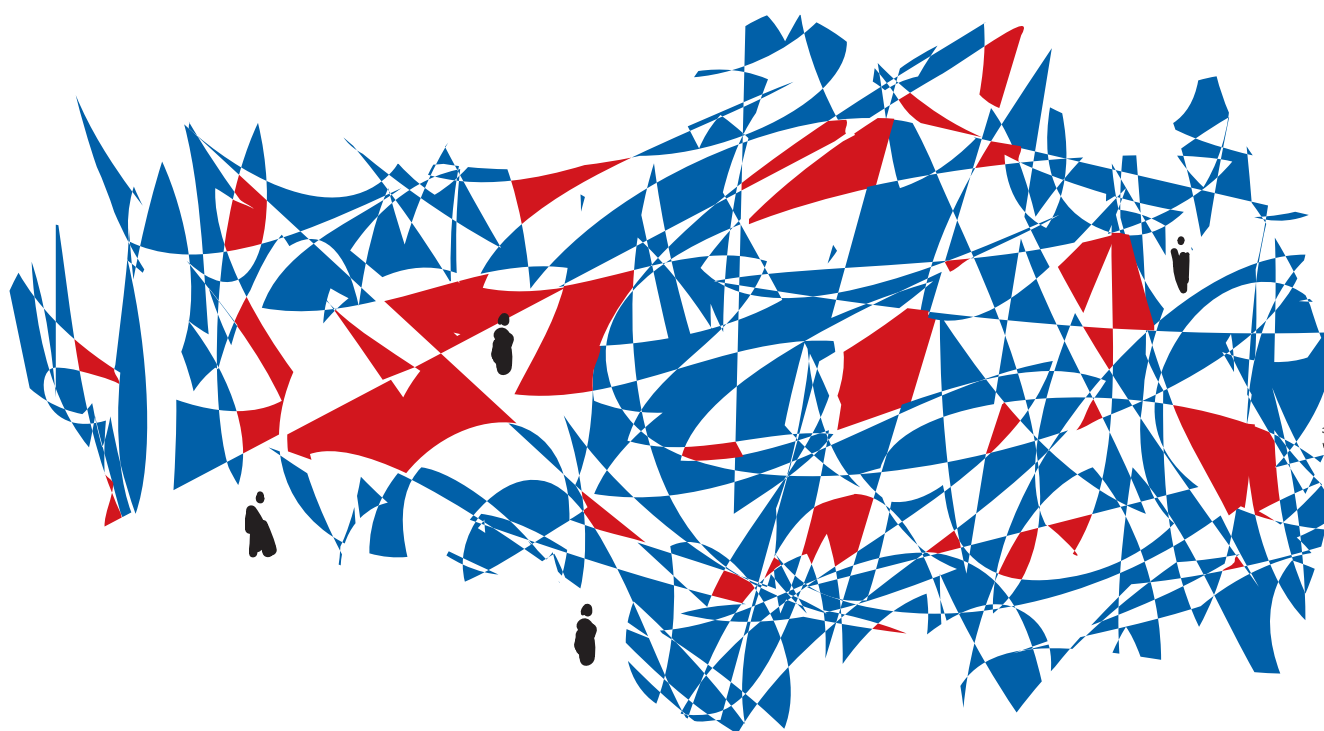
construire à Saint-Nazaire ? Ce serait une insulte de plus faite aux travailleurs du pays au nom du libre-échange.

Les organisations syndicales sont porteuses de propositions alternatives concrètes et responsables. C'est le cas à Arcelor avec les salariés de Basse-Indre qui ont gagné dans la lutte un audit indépendant démontrant les dangers de l'accord Mittal/gouvernement. Avec la sidérurgie c'est toute l'industrie française qui est concernée et la solution doit aller bien au-delà d'une « nationalisation provisoire » du site de Florange

La « nationalisation » n'est ni un gros mot, ni un slogan, ni la solution miracle s'appliquant à tous les sites et toutes les situations. Pourquoi ne pas pousser les débats, jusqu'à parler de circuits courts de la production, jusqu'à dresser des pistes concrètes à ce que nous appelons « planification écologique » ?

Pour desserrer l'étau financier qui étouffe nos industries et gagner dans la lutte et dans l'action, la politique industrielle nationale nécessaire au pays, il y aura besoin de nouveaux pouvoirs pour les salariés et leurs organisations, de pôles publics sous contrôle citoyen, il y aura besoin, donc, de prises de capital public et de nationalisations. ■

\*Aymeric Seassau est secrétaire de la fédération du PCF de Loire-Atlantique, membre du Conseil national du PCF, conseiller régional des Pays-de-la-Loire.



## UN PÔLE PUBLIC DU MÉDICAMENT

Les scandales sanitaires sont liés avant tout à la recherche obsessionnelle du profit. Nous voulons mettre un terme à ce système de collusions et de conflits d'intérêts manifestes. Nous sommes pour la transparence mais également pour la mise en place d'un réel contrôle démocratique assuré par un pôle public. Il sera composé de plusieurs collègues :

- un comprenant les entreprises pharmaceutiques du médicament ;
- un comprenant les professionnels de santé notamment le corps médical ;
- un comprenant les usagers, les ayant droit à la santé ;
- un comprenant les représentants de l'Assurance maladie ;
- un comprenant les élus de la population (territoriaux et parlementaires).

Nous voulons mettre en place au moins une entreprise publique de la recherche, de la production et de la distribution du médicament. La pharmacie centrale des hôpitaux de Paris assurait à son échelle ces trois missions. C'est donc possible.

Nous voulons peser sur les axes et les priorités des recherches médicales pour répondre aux besoins sanitaires et non aux profits des actionnaires comme c'est le cas actuellement.

Nous voulons sortir le médicament de la sphère du profit pour en finir avec les conflits d'intérêts, y compris au plus haut niveau de l'État.

Nous voulons que le médicament corresponde aux attentes de la médecine. Nous tenons à ce que son conditionnement corresponde aux prescriptions communément reconnues plutôt qu'à la recherche du profit avec des conditionnements imposant l'achat supplémentaire et le gaspillage dans la logique du marché.

Nous voulons assurer une information collective de qualité sur le médicament. Nous voulons assurer l'indépendance de la formation médicale et professionnelle à l'égard de l'industrie pharmaceutique.

Sortir le médicament du marché, c'est indispensable sur le plan éthique ; c'est utile du point de vue scientifique et de l'innovation de la recherche ; c'est bon pour la santé publique, pour l'économie du pays et pour la protection sociale solidaire. Un médicament utile doit être remboursé à 100 % par la Sécurité sociale ; s'il n'est pas utile, il ne doit pas être considéré comme médicament.

Nous voulons faire du médicament un bien commun universel ! Nous considérons que ce pôle public doit trouver des prolongements à l'échelle européenne ainsi qu'au plan mondial par une nouvelle politique de coopération internationale à construire. ■

**Jean-Luc Gibelin** est responsable du secteur Santé-Protection sociale du conseil national du PCF.

## LES RÉQUISITIONS DE MARSEILLE (1944-1948)

**Une expérience, restée exceptionnelle par son ampleur et sa radicalité.**

PAR ROBERT MENCHERINI\*

**L**es réquisitions – ces prises de contrôle par l'État – sont fréquentes en temps de guerre. Celle de quinze entreprises à Marseille, décidée, en septembre-octobre 1944, par le commissaire régional de la République (CRR), Raymond Aubrac n'a rien de surprenant en soi : la guerre qui continue en Europe jusqu'en mai 1945 nécessite le rétablissement de moyens de communication très détériorés. La grande majorité des entreprises réquisitionnées appartient au secteur des transports (réparation et construction navales, manutention portuaire, réparation et construction de matériel ferroviaire).

Liées à l'effort de guerre, les réquisitions de Marseille permettent aussi, par leurs modalités, l'intervention des salariés et des syndicats ouvriers dans la vie de l'entreprise par l'intermédiaire d'un comité

consultatif de gestion où le personnel est représenté et de directeurs nommés en accord avec les syndicats. C'est cette situation qui conduit la CGT et le Parti communiste à parler d'une « gestion ouvrière » qui concerne quinze mille ouvriers.

### DES CIRCONSTANCES DE LA PREMIÈRE RÉQUISITION AU CONTEXTE GÉNÉRAL

La manière dont a été prise la décision de réquisition n'est pas sans conséquence sur le contenu de celle-ci. Pour la première d'entre elles, celle des Aciéries du Nord (ADN), deux mouvements se rencontrent. D'une part, dans l'entreprise, dès la fin des combats, la relance de la production (ici les réparations de locomotives), à l'initiative de la CGT et du comité local de Libération, alors que les dirigeants de l'usine sont en état d'arrestation. De l'autre, la décision du CRR et de son cabinet juridique. L'arrêté de réquisition du 10 septembre 1944 transforme un état de fait en état de droit en lui donnant un cadre juridique.

Au-delà de l'effort de guerre, les réquisitions de Marseille sont représentatives de la volonté générale de transformation

sociale qui touche la France à la Libération. Le programme du Conseil national de la Résistance (CNR), adopté le 15 mars 1944, prône, en particulier, « l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie [...] et la participation des travailleurs à la direction de l'économie » Cette poussée sociale ne se traduit pas uniquement par les quinze réquisitions de Marseille. Des « comités de gestion » apparaissent aussi dans l'Allier, le Sud-Ouest, à Lyon (Berliet)... Même à Marseille, le phénomène est plus large que ces quinze réquisitions et beaucoup d'autres entreprises, de moindre importance, sont mises sous séquestre.

L'ampleur du mouvement dans les Bouches-du-Rhône, s'explique sans doute par le renforcement très important des organisations ouvrières à la Libération et par leur action. L'Union départementale CGT rassemble, en 1945, près de 160 000 syndiqués, plus qu'en 1936. Elle est dominée par le courant communiste qui a, par son action dans la Résistance, dépassé



ser à son profit la scission de 1939 : en 1944, les militants communistes ont été à l'origine des deux grandes vagues de grèves qui touchent les entreprises de la région, en mars et mai 1944. Et Marseille est entrée en grève insurrectionnelle en août 1944.

### UNE GESTION OUVRIÈRE SOCIALE, EFFICACE, MAIS PROVISOIRE

La gestion ouvrière se traduit par des avantages sociaux pour les salariés : colonies de vacances, jardins et logements ouvriers, etc. La culture et l'éducation ouvrière sont prises en compte : aux ADN, développement du centre d'apprentissage et création du centre éducateur Charles-Nedelec. La gestion est rationalisée, la transparence est de mise pour la grille des salaires. Le bilan économique est d'ailleurs nettement bénéficiaire et dégage des profits qui sont versés à l'État lors des dérégistations, en 1947.

Au fil des mois, la gestion ouvrière ne peut se perpétuer sous sa forme première. Les réquisitions sont liées à l'état de guerre et le Conseil d'État, saisi par les représentants des actionnaires, annule, en 1946-1947, plusieurs arrêtés de réquisition. Les directions provisoires, soucieuses de maintenir les acquis de la gestion ouvrière, essaient de définir – sans succès – une troisième voie entre entreprise capitaliste et entreprise nationalisée, les deux solutions étant également critiquées. La loi du 3 septembre 1947, « régularisant la situation des entreprises placées sous réquisition », sonne la fin des réquisitions de Marseille.

La page tournée, la mémoire des réquisitions de Marseille s'est effilochée au fil du temps. Le film récent de Sébastien Jousse et Luc Joulé, *Les réquisitions de Marseille (mesure provisoire)*, a le mérite de faire revivre cette expérience, restée exceptionnelle par son ampleur et sa radicalité. ■

\*Robert Mencherini est historien. Il est professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université de Provence.

## PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

### Alors, que la nationalisation a permis la relance d'entreprises, même aux Etats-Unis, pourquoi ne serait-elle pas une solution ?

PAR FRÉDÉRIC CHERASCO\*

**C'**est la fin de la raffinerie de Petit Couronne ! Aucune offre n'a été jugée satisfaisante par le tribunal de commerce. Et on fait quoi maintenant ? On s'assoit et on regarde la destruction de l'emploi, d'une ville, de notre économie ? Où va-t-on aller chercher notre gazoil ? On va construire des bacs sur nos ports pour recevoir les produits dont nous avons besoin, que nous savions produire mais dont nous avons laissé détruire l'outil de fabrication ?

### LE COMBAT SYNDICAL

Dès l'annonce de la cessation de paiement et durant plus de 18 mois, l'intersyndicale de Petroplus s'est fortement engagée pour sauver le site de Petit-Couronne. Afin de construire le rapport de forces, et dans un moment difficile, ils ont de haute lutte réussi à bloquer les stocks de carburant. Cela a permis de signer un accord commercial avec Shell, précédente société mère, afin de relancer l'activité de raffinage jusqu'à fin 2012. Ainsi les salariés ont maintenu en sécurité et de façon autonome l'activité d'un site « Seveso seuil haut » durant un an. Leur lutte a également entraîné l'adoption par le parlement d'une « loi Petroplus » destinée à empêcher le détournement d'actifs de l'entreprise défaillante. Enfin, ce travail syndical a permis de démarcher de nombreux candidats à la reprise de la raffinerie et de préparer les dossiers afin de les présenter au tribunal

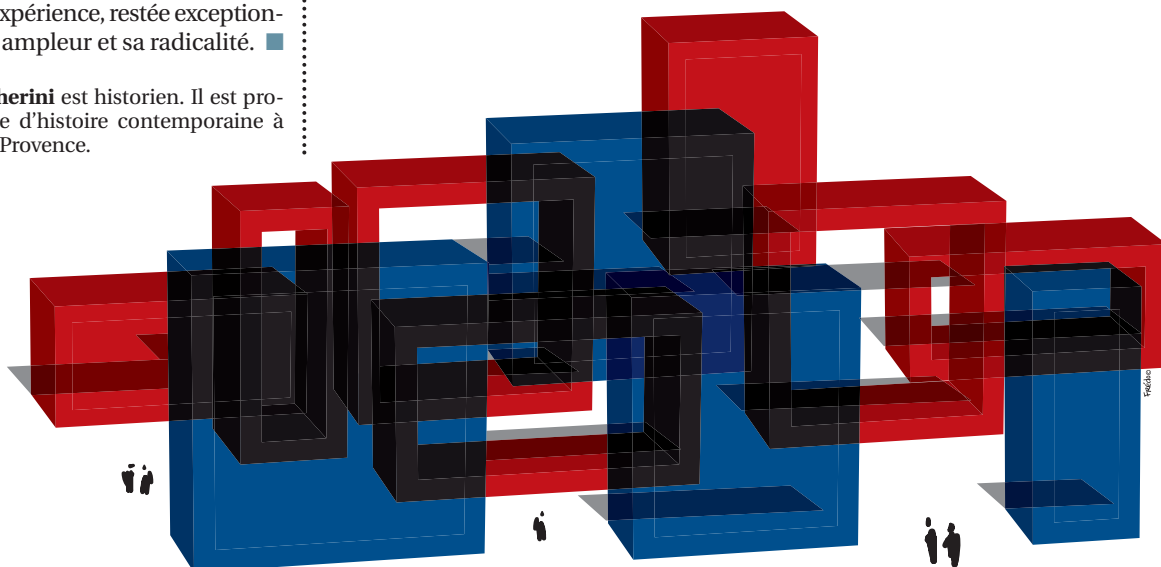
de commerce. Le combat syndical a été mené et de la meilleure des manières.

### NATIONALISER LES ACTIVITÉS CLÉS POUR NOTRE ÉCONOMIE

Maintenant c'est un combat politique qui doit être mené. Nos élus peuvent et doivent agir. Nous ne voulons pas de combat de petites phrases dont se nourrissent les médias. Ceux-ci les auront digérées à peine ingurgitées. Nous ne voulons pas non plus de la politique de l'autruche. Nous ne pouvons pas en même temps ne plus vouloir d'usine devant chez nous et déplorer la hausse du chômage.

Ce dont nous avons besoin, ce sont des élus qui travaillent à faire converger les luttes, afin d'empêcher le retour du thatchérisme trente ans après. Florange LyondellBasell, Kem one, Petit-Couronne : la liste est longue. Après les promesses il faut des actions. Le gouvernement doit prendre ses responsabilités. Les solutions existent : nationaliser les activités clés pour notre économie, contraindre ceux qui veulent vendre des produits à avoir une activité de production locale...

Sur ce dernier point, des expériences ont été menées avec succès dans d'autres pays : le Brésil a contraint Apple à construire une usine dans son pays s'il souhaitait y vendre ses produits. Le gouvernement chinois a indiqué l'an passé qu'il retirait son soutien à l'investissement étranger dans l'industrie automobile afin de réserver les nouveaux projets aux marques locales. De plus, les importations mais aussi les productions locales



des entreprises non-chinoises sont contrôlées et régulées.

Quant à l'Amérique du Sud, elle cumule les exemples de nationalisations réussies. L'Argentine avec un des distributeurs de carburant, une compagnie aérienne et un fonds de pension. Le Venezuela avec le pétrole afin de financer leurs programmes sociaux contre l'illettrisme ou la malnutrition. La Bolivie avec la production de pétrole et de gaz. (Voir la contribution d'Obey Ament, dans ce numéro NDLR).

## NATIONALISATION DE GENERAL MOTORS ET DE AIG AUX ÉTATS-UNIS

Même les États-Unis ont nationalisé General Motors en 2009. Cette histoire pourrait être celle de tant d'autres entreprises. Les actionnaires ont fait la preuve de leur incompétence dans la gestion de l'entreprise : surendettement en raison du désinvestissement au profit de retours sur capitaux tout à fait délirants. Un tribunal a alors exproprié les actionnaires et les créanciers. L'entreprise au bord du gouffre a dû supprimer un tiers des effectifs et supprimer quatre de ses marques. Passé cette période difficile de sauvetage, la nationalisation s'est avérée une réussite. Deux ans après, l'entreprise a recommencé à embaucher. Depuis, elle est redevenue première entreprise de production automobile au monde.

Un autre grand symbole de la nationalisation américaine, celle de l'assureur AIG. L'entreprise mal gérée en était arrivée à perdre 49 milliards d'euros en un trimestre. Jugée société trop grosse pour faire faillite, elle est nationalisée. Quatre ans après la nationalisation, qui nécessita l'apport de 182 milliards de dollars, l'entreprise est redevenue bénéficiaire et l'État a récupéré plus qu'il n'a injecté.

Plus localement le département de l'Eure a « départementalisé » sa papeterie d'Alizay. Après le licenciement de plusieurs centaines de salariés et la fermeture programmée du site, la « départementalisation » et le soutien du département ont permis de redémarrer le site et de réembaucher une grande part des salariés. Ce que l'État n'a pas voulu faire avec Florange, un conseil général l'a réalisé.

La démonstration de réussites d'expériences de nationalisations a été faite y compris dans des États considérés comme chantres du capitalisme.

Alors, un peu de courage, et à défaut d'innover, copiez les recettes qui marchent! ■

\*Frédéric Cherasco est syndicaliste. Il est délégué central Shell.

## LES NATIONALISATIONS EN AMÉRIQUE LATINE, INSTRUMENT DE SOUVERAINETÉ ET DE DÉVELOPPEMENT

**Le Venezuela, la Bolivie, l'Équateur ont fait des nationalisations un instrument clef de leur politique visant l'émancipation.**

PAR OBEY AMENT\*

L'arrivée des forces politiques de gauche au gouvernement des pays de l'Amérique latine ont signifié un coup d'arrêt à deux décennies de politiques néolibérales d'ajustement structurel inspirées par le Fonds monétaire international (FMI). Ces politiques ont livré les ressources naturelles de ces pays, jusque-là sous contrôle de l'État, aux compagnies transnationales.

### LE VENEZUELA

C'est le Venezuela qui a eu le plus recours aux nationalisations de secteurs très diversifiés : d'abord le pétrole, qui formellement n'avait jamais cessé d'être sous le contrôle de l'État, a été livré aux transnationales qui ont pris en main l'exploration et l'exploitation. La nouvelle Constitution de 1999 et les lois promulguées en 2001 ont redonné à la compagnie nationale PDVSA son statut d'entreprise publique à part entière. Actuellement, PDVSA exploite en partenariat avec des transnationales les ressources pétrolières du pays, l'État qui détient 51 % des entreprises mixtes et les transnationales payent des royalties de 20 % pour l'exploitation du gaz et de 30 % pour le pétrole en plus d'un impôt de 50 % sur leurs revenus. Ces contributions servent au financement direct des différents projets de développement humain et contribuent au budget de l'État. Après sa réélection en 2006, Hugo Chavez a nationalisé les raffineries installées dans la frange de l'Orinoque, puis des entreprises dans la sidérurgie et dans la distribution d'électricité. Il a pris 90 % des actions de CANTV (télécommunications) et, en vue des grands projets de construction de logements, il a nationalisé l'industrie du ciment. Certaines industries de production d'aliments sont passées sous le contrôle de l'État en réponse aux rétentions et hausses injustifiées des prix.

### LA BOLIVIE

La Bolivie a pris le contrôle de ses hydrocarbures (gaz) en 2006 après des grandes luttes qui ont contribué à mobiliser le pays

en faveur de la candidature d'Evo Morales. Les compagnies étrangères qui, jusque-là, laissaient au pays 18 % des profits réalisés laissent aujourd'hui 82 % des profits. La gestion des pensions a été reprise à BBVA ainsi que la distribution d'électricité contrôlée par REE et Iberdrola, trois compagnies espagnoles.

### L'ÉQUATEUR

En Équateur, le pétrole apporte plus d'un tiers du budget de l'État. Comme dans les autres pays, l'exploitation des hydrocarbures était formellement contrôlée par l'État mais la Constitution de 1998 a ouvert la possibilité de privatiser les services et les biens publics. L'élection en 2006 de Rafael Correa à la présidence de la République a redonné un rôle central à l'État et les ressources pétrolières ont été considérées comme stratégiques pour l'économie et doivent être sous le contrôle exclusif de l'État. Comme dans les autres pays progressistes des Andes, les ressources naturelles sont protégées par la

“ Les nationalisations sont un acte politique fort de souveraineté populaire face aux grandes puissances. ”

Constitution et ne peuvent en aucun cas être privatisées. Leur utilisation et exploitation sont soumises aux décisions du parlement. En 2007, le gouvernement a taxé à 99 % les transnationales qui dépassaient les quotas accordés dans les contrats. L'espagnole Repsol a résisté pendant deux ans et a fini par payer les 444 millions dus en impôts. La française Perenco a préféré céder ses actifs à une autre compagnie. En 2010, le gouvernement a transformé les contrats de participation signés avec les transnationales en contrats de prestation des services. Elles ne tirent plus un bénéfice direct du pétrole et sont payées, selon les services rendus, à un tarif unique laissant à l'État 100 % de la production. En échange elles ont vu leurs impôts passer de 44 % à 25 %.

## L'ARGENTINE

En Argentine, les nationalisations ne font pas partie des politiques menées par un gouvernement qui se donne pour objectif la mise en place d'un capitalisme national et moderne. Pourtant, le président Nestor Kirchner n'a pas hésité à nationaliser les transnationales qui ne respectaient pas les contrats signés, soit en refusant de réinvestir dans le pays leurs bénéfices, soit parce que les services rendus n'étaient pas de la qualité promise. Ainsi, Thales (spectre radio-électrique) a dû quitter le pays de même que Suez qui avait la distribution de l'eau et l'assainissement du grand Buenos Aires. En pleine

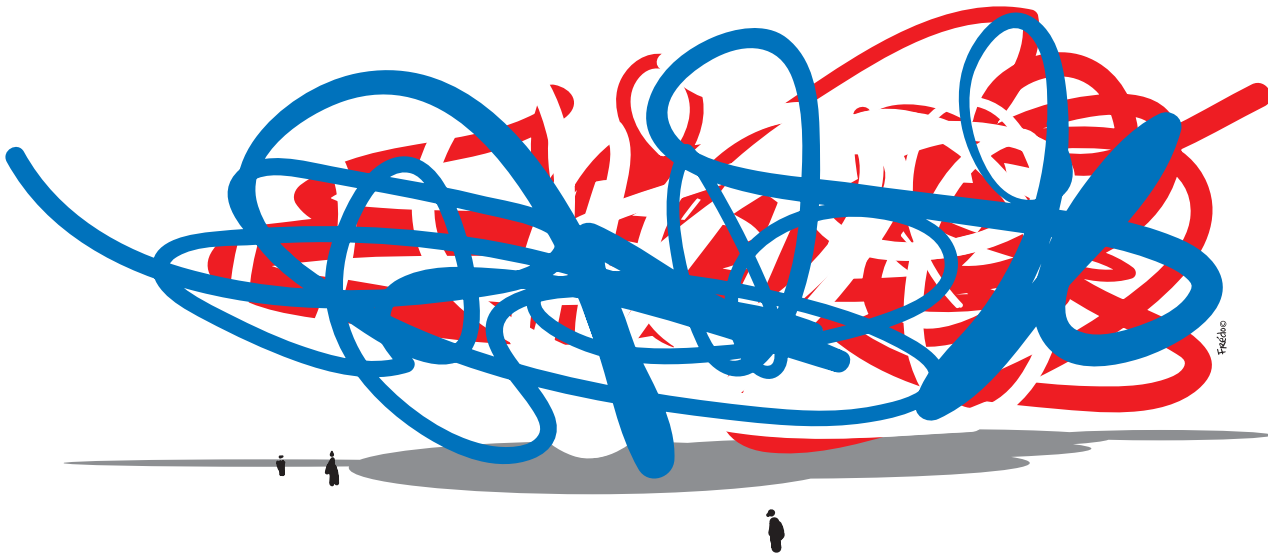
crise financière, Cristina Fernandez, qui lui a succédé, a fait voter par le parlement le transfert des 26 milliards de dollars des fonds de pension privés vers un système public de retraites mettant sous protection 5 millions de retraités. En 2012, l'État a pris la majorité des actions de YPF, filiale de Repsol, sous les protestations du gouvernement espagnol qui a exigé de l'Union européenne des mesures de rétorsion.

Les nationalisations font partie de formes nouvelles d'appropriation qui existent dans les pays d'Amérique latine et qui contribuent à la diversification de leurs économies : propriétés communales

comme en Bolivie, coopératives et usines récupérées par leurs salariés au Venezuela.

Les nationalisations sont un acte politique fort de souveraineté populaire face aux grandes puissances. Elles apportent des moyens pour le développement humain. Pour autant, elles posent la question de la diversification des matrices énergétiques et le défi de l'industrialisation pour que ces pays ne soient plus les pourvoyeurs de matières premières des pays dominants. ■

\***Obey Ament** est responsable Amérique latine du secteur International du Conseil national du PCF.



## NATIONALISATIONS : BANQUES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES

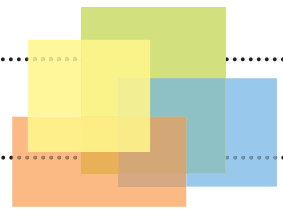
La nationalisation des grandes banques de dépôt (et de la Banque de France) avait été une des clés de l'issue à la crise des années trente et de la croissance après-guerre. À partir des années soixante, l'appareil étatique de financement de l'économie française n'a toutefois pas été en mesure de remédier à l'apparition d'une nouvelle crise durable de suraccumulation du capital, et il a été balayé par la prise de pouvoir des marchés financiers. La privatisation des banques a donné le signal de la financiarisation de l'économie, contribué au choix de gestion des entreprises qui ont fait remonter la part des profits dans les richesses créées au détriment des salaires... et conduit à la crise financière, économique, sociale, politique, morale où l'Europe est en train de sombrer.

Sortir de cette crise exigera donc des transformations structurelles plus profondes encore que celles qu'avaient permises la Résistance et la Libération. Il s'agit de retourner contre les marchés financiers le pouvoir de création monétaire des banques et des banques centrales, et de le mobiliser au service des êtres humains. Ainsi, la constitution d'un pôle financier public prend place dans un vaste projet de réorientation du crédit bancaire en faveur des investissements favorables à la sécurisation de l'emploi et de la formation, à la création de

valeur ajoutée dans les territoires, à la transition écologique. Cela passe par la mobilisation des institutions financières publiques existantes, en réseau avec les services de Bercy et les banques et assurances mutualistes, et par la nationalisation de réseaux bancaires privés. Mais il ne s'agira pas simplement, cette fois-ci, de mettre à la disposition de l'État un « bras séculier » monétaire et financier. Il s'agit, pour les citoyens, de conquérir des pouvoirs directs, en instaurant une transparence sur le comportement local de toutes les institutions financières, et en mobilisant les instruments de la politique économique (bonifications d'intérêts, garanties d'emprunts) pour obliger les banques à financer les projets soutenus par la population, au moyen de Fonds régionaux et d'un Fonds national pour l'emploi et la formation. Il sera indispensable de s'appuyer sur ces institutions et ces pouvoirs nouveaux pour changer radicalement l'action de la Banque centrale européenne (BCE), et pour que l'Europe contribue à un autre ordre monétaire international, libéré de l'hégémonie du dollar avec une monnaie commune mondiale. ■

**Denis Durand** est membre du secteur Économie et finances du conseil national du PCF.





## Distraire le peuple

Toutes les mesures qui seront prises dans les jours à venir par ce gouvernement ne serviront qu'à distraire le peuple et l'empêcher de voir ce que révèle réellement l'affaire Cahuzac. Cet homme, ce ministre, qui était censé nous faire comprendre que l'austérité était la meilleure des politiques était en même temps un fraudeur qui se mettait des millions à gauche. Et il serait le seul ? un cas isolé ? Cahuzac est le symbole de la politique organisée par les gouvernants européens. Une politique acceptée et défendue par une grande partie de nos journalistes. Une politique dirigée contre les peuples d'Europe pour les saigner au maximum... et enrichir les plus riches.

FC

## Droit à l'information

Nouvel abonné, j'ai lu avec intérêt l'article sur le droit à l'information. En attendant que les transformations proposées se réalisent l'information reste entre les mains des propriétaires des grands groupes. En ce qui concerne la radio, j'écoute régulièrement France Inter et je constate qu'en semaine nous avons droit à l'opinion des *Échos* (Dominique Seux), le lundi Nicolas Beytout, le samedi Laurent Joffrin et au directeur de *l'Express* (dont l'écharpe est plus rouge que ses opinions). Pour la rubrique éco du samedi, il y a un petit équilibre avec la confrontation entre *Alternatives économiques* et *Valeurs actuelles* mais, pour le reste, c'est pensée unique ou quasiment. L'ensemble des rédactions n'est certainement pas acquis à la droite ; serait-il possible de lancer un mouvement pour la démocratie de l'information en demandant que les invités tournent à tour de rôle afin que Patrick Le Hyaric et d'autres puissent s'exprimer ? On va répondre que c'est faire une place au FN, et alors ! il serait possible de le contredire. En effet, cette équivalence entre le Front de gauche et le FN est une « astuce » pour priver le Front de gauche de toute expression. Je crois qu'il faut des petites revendications (petites si l'on peut dire) pour faire avancer les plus grandes. Je ne suis pas physiquement de la nouvelle génération, (j'ai 83 ans), mais moralement je le suis et je me réjouis des transformations confortées par le dernier congrès. Bon courage à tous.

JEAN LISMONDE

## Pourquoi NOUVELLE conscience de classe ?

La lutte (que dis-je ?) la guerre des classes avait disparu ? je ne m'en étais pas rendu compte ! Rien que la formulation de votre présentation témoigne de la dérive sociale-démocrate du parti depuis des années.

MARCEL ANDRIEUX

## Notre potentiel est immense

Changer d'échelle implique que chacun, que chaque individualité (communiste, prolétaire/citoyen) puisse jouer pleinement son rôle, là où il se trouve et là où il peut agir. [...] Les gens ne fonctionnent pas comme on le croit. Il faut bien mesurer qu'ils sont totalement libres. Ils font ce qu'ils veulent et ce qu'ils peuvent en fonction de ce qu'ils comprennent. Ils ne voient de nous, qu'un Parti qui fonctionne comme les autres. Notre façon de conduire les luttes politiques, nous mène à la pire des solutions. Elle ne permet pas à l'individu en fonction de ce qu'il est, de se saisir de sa propre dimension politique. C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Si nous voulons que le prolétaire/citoyen acquière de la connaissance politique, il nous faut avoir le courage de lui donner les armes et les outils de la Démocratie communiste.

### MA CONCEPTION COMMUNISTE DE LA DÉMOCRATIE [...] S'APPUIE SUR QUATRE AXES ESSENTIELS :

*la transparence*, [...] *la désignation par reconnaissance*, des élus, des représentants des personnels, des dirigeants [...], *la conquête et la maîtrise de la démocratie à l'entreprise (démocratie salariale)* [...] *la démocratisation de la finance*. [...] L'urgence c'est de changer notre façon de lutter, notre façon de faire de la politique. [...] Il y a urgence à mettre en pleine lumière le communisme de notre temps et sa démocratie, car le déballage nauséabond va se poursuivre. [...] Il nous faut sortir du régime des partis, tout le monde peut participer à l'intelligence collective pour peu que nous sachions capter les intelligences individuelles les mettre en cohérence et les mettre au service du mieux-être et du mieux vivre de chacun. *L'humain d'abord*, c'est d'abord reconnaître la valeur de chaque individualité, dans son rapport à la politique et à la société. [...]

ALINE BÉZIAT

## À propos de race

Dans l'article « Une lutte des classes sans "classe ouvrière" » ? de Paul Bouffartigue la première phrase me fait réagir : « L'extension de l'exploitation a diversifié les formes de son expérience concrète, et mobilise des formes d'oppression – qu'elles soient liées au genre, à la race, l'âge – qui ne se réduisent pas à la domination de classe. » l'auteur parle de race... celle de mon chien, la race humaine ? Ou veut-il parler de la

couleur de la peau des gens ? Je croyais acquis par tous (au PCF) que les hommes et les femmes étaient tous de la même race... ça aurait changé ?

GÉRARD CALVINHAC

À signaler sur ce sujet l'article « Race », paru dans le dossier « Les mots piégés », *La Revue du projet*, n° 24, février 2013.

# ABONNEZ-VOUS ! À LA REVUE DU PROJET

## ASSOCIATION PAUL LANGEVIN

Administration-Abonnements : 6, avenue Mathurin Moreau, 75167 Paris cedex 19 – Tél. : 01 40 40 12 34

N° de compte : La Banque postale 5269700R020

### BULLETIN D'ABONNEMENT PAR PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

## LA REVUE DU PROJET

### REVUE POLITIQUE MENSUELLE DU PCF

**Abonnement annuel : 10 N° = 50 €**

Les prélèvements seront effectués le mois suivant le renouvellement de l'abonnement.

L'abonnement est renouvelé automatiquement, sauf avis contraire de l'abonné.

### Remplir et signer la demande et l'autorisation de prélèvement.

#### DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR			

Code Etablissement	Code Guichet	N° du compte	Clé R.I.B.

Date :  
Signature :

DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
<b>ASSOCIATION PAUL LANGEVIN 6 Avenue Mathurin Moreau 75167 PARIS CEDEX 19</b>

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 11/4/80 de la Commission Informatique et Libertés.

#### AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les les prélèvements ordonnés par la créancier ci-dessous. En cas de litige, sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR

**530622**

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR			

Code Etablissement	Code Guichet	N° du compte	Clé R.I.B.

Date :  
Signature :

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER
<b>ASSOCIATION PAUL LANGEVIN 6 Avenue Mathurin Moreau 75167 PARIS CEDEX 19</b>

NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Prière de renvoyer les deux parties de cet imprimé au créancier, sans les séparer, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B.) postal (R.I.P.) ou de caisse d'épargne (R.I.C.E.).

## LE GRAND ENTRETIEN

# La transformation de l'Europe ne peut qu'être l'œuvre des peuples eux-mêmes

Tandis que l'Europe s'enfoncé chaque jour un peu plus dans la crise **Patrick Le Hyaric**, directeur de *l'Humanité*, député européen et chargé de la dimension européenne du projet communiste, répond à *La Revue du projet* sur l'actualité du continent et ses perspectives d'avenir.

## Quelle est votre analyse de la décision de l'euro-groupe pour Chypre ?

On ne peut comprendre l'actuelle situation de Chypre sans la replacer dans le contexte historique de ces dernières décennies. Ce pays subit en 1974 une invasion turque en réponse à la tentative des colonels grecs de rattacher Chypre à la Grèce, ce qui conduit à la partition de l'île en deux parties. La partie Nord, sous occupation militaire turque. Le Sud constitue la République chypriote. Cette partition a profondément déstabilisé l'économie de l'île, au point de détruire l'essentiel de ses capacités industrielles et agricoles. Pour tenter de compenser la perte de la moitié de son territoire, l'économie de la République est tournée vers la financiarisation au moment où les institutions internationales et européennes promeuvent la « liberté de circulation des capitaux », et favorisent « l'industrie financière » comme source de revenus. La position géographique de l'île, au carrefour du continent européen et de l'Orient, son administration peu regardante sur l'origine des fonds va permettre l'arrivée d'importants flux financiers venant d'abord du Liban après la guerre, d'Israël, de Syrie, puis de l'ancienne Yougoslavie, du Royaume-Uni qui y dispose de bases militaires et enfin de Russie dont les nouveaux oligarques cherchent à mettre à l'abri leurs capitaux.

Ainsi s'explique le choix de la stratégie de financiarisation de l'économie chypriote qui a abouti à l'accumulation d'un capital financier dans l'île, équivalant à huit fois la valeur de la richesse produite en une année. En dépit de cette situation, connue

de tous, rien n'a été demandé aux dirigeants chypriotes au moment de l'adhésion à l'Union européenne. A fortiori, aucune action, aucune aide n'ont été proposées par les instances européennes afin de favoriser la réunification de Chypre et le développement de ses bases productives, pour lui permettre le retour à une économie saine. La crise bancaire s'est développée à partir de 2009, aggravée pour l'île par la forte implication des banques chypriotes dans le système bancaire grec.

Au lieu de répondre de manière solidaire aux appels de l'ancien président de Chypre, Demetris Christofias, les instances européennes lui ont à chaque fois opposé l'obligation d'appliquer un plan d'austérité et de privatisation de la fameuse *troïka* - Commission de Bruxelles, Banque centrale européenne, Fonds monétaire international. L'ancien président s'est opposé à leur chantage et a refusé que son peuple soit mis à contribution. Les droites européenne et chypriote ne le lui ont pas pardonné, mettant tout en œuvre pour que son orientation progressiste soit battue aux élections. Quinze jours seulement après l'arrivée de la droite à la présidence, un plan violent de privatisations, de diminution des salaires et des retraites était imposé, avec en plus une tentative d'impôt forcé sur tous les comptes bancaires, dès le premier euro. C'est la loi du talion de cette fameuse *troïka* désormais légalisée par ce que l'on appelle le *Two-Pack* voté récemment par le parlement européen sans les voix des députés du groupe de la Gauche unitaire européenne. Face aux mouvements de la population, à l'inquiétude et la solidarité des

autres peuples européens, ils ont dû reculer et ne prélever que les comptes qui vont au-delà de 100 000 euros, après avoir été contraints d'imposer un contrôle des flux de capitaux. Démonstration qu'on peut tenir tête à la *troïka* et faire sauter des normes prétendument intangibles des traités européens. Ce que confirme l'arrêt de la Cour constitutionnelle du Portugal contre la cure d'austérité dans ce pays, après les puissants mouvements qui s'y développent. Il existe bien de nouveaux champs d'action commune des peuples à exploiter contre les mesures actuelles.

## Une coalition hétéroclite a rejeté le budget communautaire au Parlement européen. Comment comprendre ce fait ?

C'est le cadre financier couvrant les années 2014-2020 qui a été critiqué par le parlement européen dans une résolution, sans être encore formellement rejeté. Le vote définitif n'aura lieu qu'à partir de juin.

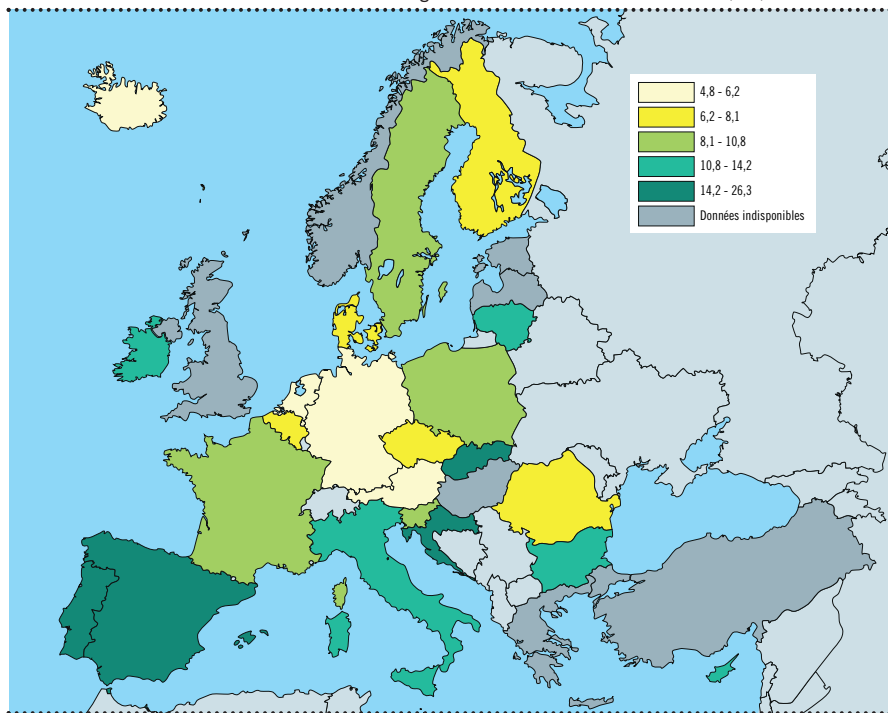
Le parlement a désormais un pouvoir de codécision avec le Conseil européen sur ce cadre budgétaire qui prévoit une baisse progressive de chaque budget annuel. Alors que le budget de l'Union européenne est de seulement 150 milliards d'euros sur l'année 2013, soit 1,13 % des richesses produites dans l'Union européenne, le projet de budget pluriannuel prévoit de le faire descendre aux alentours de 1 %, ce qui équivaut à une baisse supérieure à 10 %.

Choix lourd de conséquences au moment où il faudrait au contraire augmenter tous les crédits de solidarité et ceux d'investissements pour le futur, notamment ceux dédiés à l'éducation, la recherche, ou encore



## Taux de chômage harmonisé

Le taux de chômage représente le pourcentage de chômeurs dans la population active, sur la base de la définition de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).



à l'investissement coopératif pour des infrastructures communes dans des secteurs tels que les transports, l'énergie, le numérique, ou encore de nouveaux projets industriels. Ajoutons qu'il est totalement antidémocratique de décider aujourd'hui d'un budget européen pour le figer jusqu'aux années 2019-2020, alors que personne n'est capable de produire des prévisions de croissance fiables à un an ! Personne ne sait non plus quelle sera alors la composition du parlement et qui dirigera les États de l'Union en 2018. Remarquons que nombre de ceux qui ont refusé ce cadre budgétaire, refusent aussi par exemple de chiffrer des projets d'avenir, ce qui est plus révoltant pour moi, refusent de s'engager pour le nouveau « fonds d'aide au plus démunis » que nous discutons en ce moment.

Hollande pouvait lors du Conseil européen opposer son veto à ce cadre en utilisant l'article 312 du traité de Lisbonne. Il ne l'a malheureusement pas fait.

Nous nous inquiétons du fait qu'un accord pourrait se dessiner sur ce programme budgétaire aux conditions d'y ajouter une « clause de flexibilité » permettant de simples redéploiements budgétaires et une simple « clause de révision ». Nos concitoyens doivent donc d'une manière ou d'une autre se mêler de ce débat qui les concerne. À ceci j'ajoute l'enjeu de nouvelles ressources pour que l'Union européenne dispose des moyens nécessaires pour impulser de vraies politiques ambitieuses et solidaires.

### L'euro est de plus en plus fortement perçu par les peuples comme un instrument de domination. Faut-il en sortir ?

Le combat émancipateur pour révolutionner l'Union européenne, ne peut se laisser enfermer dans un piège consistant soit à accepter la monnaie unique telle qu'elle existe, ou au contraire croire qu'en sortant, on améliore *de facto* la situation des pays et celle des individus.

La monnaie est un instrument d'échange. Elle devrait selon moi devenir un bien public, à partir d'une valeur d'usage et d'échange. Elle devrait être considérée pour son utilité et non pas à partir d'une valeur marchande déterminée pour favoriser sa reproduction dans la spéculation, ou pour ses

capacités à attirer des capitaux circulants ; en rivalité avec d'autres monnaies, principalement le dollar. L'euro a été créé à partir des demandes allemandes dans les négociations du traité de Maastricht, et gérée selon les normes allemandes, avec une banque centrale qui non seulement est indépendante des pouvoirs politiques, mais qui est devenue elle-même un pouvoir politique qui utilise la monnaie à sa guise. Pour attirer les capitaux spéculatifs, elle joue sur les taux d'intérêt ou les taux de change au détriment de la production et du développement humain. Dès lors que toutes les monnaies préexistantes, ont été « fondues » dans ce type de monnaie unique, sans travailler à une harmonisation des droits sociaux, de la fiscalité, et des capacités productives, la concurrence entre entreprises, entre producteurs s'est exacerbée avec une violence inouïe. C'est ce qui explique les délocalisations et l'exploitation de travailleurs de pays tiers qui dans une spirale infernale lamine les droits sociaux dans l'ensemble de l'Union européenne. La compression des crédits publics détruit quant à elle les services publics et affaiblit les États. Telle qu'elle est construite, l'union monétaire sous domination du capital allemand reproduit et amplifie les inégalités qui existaient entre les économies de l'Europe élargie.

L'alternative n'est donc pas entre l'euro actuel, et sa disparition qui conforterait le dollar comme monnaie mondiale de domination. Elle est dans la transformation de l'euro, un changement profond des missions et de la gestion de la Banque centrale européenne tout comme du système des banques centrales pour en faire des biens publics, au service de la satisfaction solidaire de besoins humains.

En même temps il faut transformer le « mécanisme européen de stabilité » (MES) en un fonds de développement européen social, écologique et humain. Car l'autre grand enjeu est celui de la justice, de l'égalité, du progrès social et humain à l'intérieur de l'Union européenne, avec de nécessaires politiques de rattrapage pour les pays en retard, en utilisant autrement les fonds structurels, le Fonds social européen et l'utilisation de moratoires sur certaines dettes d'États ou d'institutions publiques. Cela impliquerait aussi d'être autrement plus audacieux pour une vraie taxe sur les transactions financières, une fiscalité sur le capital, harmonisée vers le haut, des droits et des pouvoirs nouveaux des salariés partout dans leurs entreprises. La monnaie est le reflet du type de

“ *Les prochaines élections européennes seront d'autant plus importantes que nous allons être à la croisée des chemins, tant la contestation de l'actuelle Europe est devenue majoritaire.* ”

Aujourd'hui, les chefs d'État et de gouvernement qui ont approuvé lors du Conseil européen de février ce cadre financier font pression sur les députés de leur pays pour qu'ils cèdent. À ce propos, François

construction à l'œuvre. On l'eût choisie différente de l'euro actuel si l'ambition avait été celle de l'Europe solidaire, avec une monnaie commune européenne favorisant ce nouveau projet portant en son cœur ce processus démocratique de progrès humain.

**Le gouvernement ne veut plus d'un retour à une circonscription unique pour les élections européennes. Qu'en dites-vous ?**

Nous sommes l'un des rares pays où les parlementaires européens sont choisis selon un tel mode de scrutin inventé par l'UMP. Il est fait pour minorer les forces de contestation de cette Europe ultralibérale et particulièrement le Front de gauche. Le scrutin le plus juste est la proportionnelle nationale. Les partis du consensus euro-péiste n'en veulent pas car ils ont fait et accompagné tous les traités européens,

“ *Un grand débat citoyen sera nécessaire sur le type d'Europe que nous voulons. Nous devons nous y engouffrer de toute notre énergie.* ”

28

l'ouverture systématique à la concurrence, les normes austéritaires contre la dépense publique. Ils ne souhaitent ni un débat sérieux sur une autre construction européenne, ni l'émergence des volontés et aspirations populaires. Les prochaines élections européennes seront d'autant plus importantes que nous allons être à la croisée des chemins, tant la contestation de l'actuelle Europe est devenue majoritaire. La question démocratique y devient première. De leur côté les institutions européennes vont-elles vouloir ouvrir le chantier du changement des traités européens. Au nom d'une mutualisation plus ou moins partielle de la dette, des interventions encore plus directes de la Commission dans la rédaction des budgets nationaux seront sûrement avancées. Un grand débat citoyen sera nécessaire sur le type d'Europe que nous voulons. Nous devons nous y engouffrer de toute notre énergie.

**Europe des nations ? Europe fédérale ? Quelle est la conception du niveau régional portée par le PCF ?**

Je commence à me méfier des mots utilisés pour qualifier un projet européen. Les mêmes concepts recouvrent des projets quelquefois totalement différents. Il est urgent que les forces progressistes

réfléchissent ensemble à l'échelle du continent à un nouveau projet institutionnel qui conjugue le respect de la souveraineté populaire avec des partages de souveraineté consentis pour un vrai projet de coopération et de solidarité avec comme objectif premier « L'humain d'abord » en Europe.

**Comment penser la transformation sociale à l'échelle européenne ? Vous parlez d'une autre Europe, à quoi ressemblerait-elle ? Comment y parvenir ? Comment les communistes peuvent-ils y contribuer ?**

C'est l'avenir de l'idée européenne qui oblige à une transformation sociale, écologique et démocratique de l'Union européenne. Sans transformation profonde, c'est l'Union européenne qui risque d'exploser, avec des conséquences dramatiques pour les peuples. Une telle transformation ne peut qu'être l'œuvre des peuples eux-mêmes dans un processus populaire de débats, de co-élaboration, d'actions communes sur un certain nombre d'objectifs. Le moyen du changement ne peut qu'être un processus démocratique. Le but doit aussi être la souveraineté populaire et la démocratie. Il n'y a pas de changement sans sortir des carcans des directives et traités européens qui donnent le pouvoir à des instances non élues. Celles-ci conduisent à des choix économiques, politiques, sociaux au seul service des puissances financières et industrielles multinationales dans le cadre du principe de « marché ouvert où la concurrence est libre et non faussée ». Les enjeux de la transformation démocratique des institutions, d'un nouveau rôle du parlement européen, d'un renforcement du comité économique et social, de la création d'un Forum européen des peuples qui évite que le parlement continue de n'être qu'une chambre d'enregistrement, ou le changement total des statuts et des missions de la Banque centrale européenne, sont décisifs. De ce point de vue un audit public européen sur la nature des dettes des États est lui aussi indispensable. Une conférence européenne sur la qualification des déficits publics et leurs origines ainsi que sur l'évasion fiscale devrait être créée sans attendre. À partir de cet audit des décisions doivent être prises pour annuler certaines dettes, repousser le remboursement d'autres, ou modifier les taux d'intérêt et rapatrier l'argent des paradis fiscaux avant de les fermer.

Le deuxième bloc de ce débat concerne les pouvoirs réglementaires dont dispose l'Union européenne sur les projets concernant le droit du travail : l'harmonisation vers le haut des conditions du travail, la mise en place d'un revenu et d'un salaire

minimum garanti, une harmonisation fiscale sur les grandes sociétés européennes et le capital, des pouvoirs étendus pour les salariés dans la gestion des entreprises, banques et groupes industriels, des contrôles étendus pour s'assurer que les droits des travailleurs détachés - nouvelle catégorie de travailleurs qui est amenée à se développer et devant laquelle les inspections nationales du travail sont mal équipées - soient bien respectés.

Le troisième bloc de propositions devrait concerner la question des biens publics et les missions qui en découlent. Notamment les services publics, dont des services publics européens, à inventer pour promouvoir d'abord le développement humain, à l'opposé de la marchandisation de tout. Par exemple, des services publics européens dans des secteurs aussi décisifs que l'énergie de demain, les transports, l'indispensable création d'un service de l'environnement, la coopération dans la recherche, la dépollution ou le numérique ou encore un service public dit d'aide à la mobilité assurant un niveau de protection minimale lorsqu'un citoyen européen est en déplacement. Ceci pourrait être soutenu par la transformation du mécanisme européen de stabilité en un fonds européen pour le développement humain, social européen. Ce dernier, en lien avec une banque centrale transformée, pouvant utiliser son pouvoir de création monétaire pour les biens publics et non pour les banques privées. Pourraient être octroyés des crédits sélectifs d'autant plus avantageux qu'ils servent un nouveau développement durable, le progrès social et écologique. Dans ce cadre, l'Union européenne devrait se fixer l'objectif d'être une forme avancée d'un nouveau modèle de développement économique avec des changements dans les processus de production, les modes de consommation, dans le cadre d'une mutation écologique.

Le quatrième bloc doit concerner l'impulsion de la coopération avec d'autres continents, particulièrement le Sud, le Maghreb, et l'Afrique, remplaçant l'actuel choix de la concurrence de nos systèmes agricoles, industriels et de nos industries culturelles. De ce point de vue, un grand combat doit être mené contre le projet de marché transatlantique. Il faut également inventer des mécanismes de protection aux frontières bénéfiques pour le travail et l'environnement des pays d'où nous importons comme pour les salariés européens.

C'est tout l'enjeu d'une Europe de coopération et d'une Europe active sur la scène internationale pour la sécurité, le désarmement et la paix. ■

## BRÈVES DE SECTEUR

### LGBT

#### ÉGALITÉ DES DROITS : CONTINUER LE COMBAT

Le projet de loi sur le mariage pour tous, même s'il comporte des insuffisances, constitue une belle victoire pour les combattants de l'égalité des droits. Dès 1998, Bernard Birsinger, alors député PCF de Seine-Saint-Denis et porte-parole du groupe communiste à l'Assemblée nationale sur le PACS, se prononçait en faveur du mariage et de l'adoption pour les couples de même sexe. Il nous reste maintenant à travailler sur deux enjeux majeurs.

D'abord, rendre effectifs les droits prévus par la loi. Une fois que la loi sera adoptée, il faudra se battre pour qu'elle s'applique bien partout. L'homophobie ne doit en aucun cas être une clause de conscience pour tel ou tel maire réactionnaire. Et on voit bien que dans certains endroits, certains élus de droite feront tout pour éviter que la loi ne s'applique. Pour ce qui concerne l'adoption, il faudra veiller à ce que les personnels des conseils généraux, chargés de donner l'agrément, soient formés et maîtrisent les évolutions de la loi.

Ensuite, conquérir de nouveaux droits. Et en premier lieu, la procréation médicalement assistée (PMA). Le président de la République a donné l'impression d'enterrer cet engagement. Pour ce qui nous concerne, nous n'attendons pas la loi « famille » pour aborder cette question : Marie-George Buffet a déposé des amendements pour ouvrir la PMA aux couples de femmes, et il en est de même au Sénat. Deux : continuer le combat contre l'homophobie, au moment où les politiques d'austérité limitent considérablement l'action des associations et des pouvoirs publics. Alors que les collectivités locales sont confrontées à une baisse des dotations de l'État, il faut être extrêmement vigilant sur ce point, d'autant qu'elles financent nombre d'associations LGBT. Trois : obtenir la liberté de choix de son genre à l'état-civil pour les personnes transgenres. C'est désormais le cas en Argentine. Depuis mai 2012, sous l'impulsion de Christina Kirchner, les citoyens argentins sont autorisés à déclarer le sexe de leur choix, et ainsi de changer d'état civil selon leur bon vouloir, sans nécessiter l'accord d'un médecin ou d'un juge. L'identité de genre ne dépend plus que du « vécu intérieur et individuel du genre, tel que la personne le perçoit elle-même ». C'est donc possible en Argentine. Pourquoi serait-ce inenvisageable en France ?

Pour faire avancer ces exigences, le collectif « Fier-e-s et Révolutionnaires » entend multiplier les initiatives. Comme chaque année, nous avons tenu un stand au Printemps des Assocés LGBT le week-end des 4 et 5 avril. Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a participé au débat organisé à cette occasion par l'Inter-LGBT. Nous participerons aux marches des fiertés organisées dans tout le pays et sommes à la disposition des fédérations départementales du PCF pour donner un coup de main si nécessaire. Enfin, nous organiserons le 16 mai, comme chaque année, un débat sur les combats LGBT à venir, à l'occasion de la journée mondiale contre l'homophobie.

**IAN BROSSAT  
LGBT**

### République, démocratie et institutions

#### DES ÉTATS GÉNÉRAUX ET UNE NOUVELLE CONSTITUANTE

Quel crédit accorder à l'action publique après qu'un ministre qui a été en charge des comptes publics, de la lutte contre la fraude fiscale et de la mise en œuvre de l'austérité a lui-même choisi l'évasion fiscale, avec des fonds qui pourraient être liés à des rétributions de laboratoires pharmaceutiques pour services rendus ? Et quel crédit accorder à la parole publique lorsqu'elle a été autant dévaluée par les promesses et les serments insincères ? La politique servirait donc à se protéger soi-même de ce que l'on impose à la majorité... La crise de confiance est profonde, elle a franchi un palier et conduit à un dégoût de la politique.

Il ne s'agit pas pour nous de défendre la thèse que tout serait gangrené et tous seraient vérolés, en alimentant le fantasme du « tous pourris ». Nous devons y voir surtout une nouvelle manifestation de la crise de la démocratie et de la politique. Une crise liée à l'emprise de la finance sur la politique, car nous sommes au cœur de cette lutte. Il y a une accélération de l'accumulation financière accompagnée par les pouvoirs publics au lieu qu'elle soit combattue. La dictature des marchés financiers s'exprime sous des formes multiples. Les marchés composent plutôt bien avec le discrédit de la politique. C'est en cela que les affaires successives font système : elles sont la manifestation régulière de l'intervention permanente de la finance pour acheter tout ce qu'il est possible d'acheter et étendre le champ du profit, y compris frauduleux. Des cercles de pouvoir existent, hors de tout contrôle. Les liens de ces cercles de pouvoir avec des élus de la République conduisent à rendre légales et parfois même constitutionnelles des politiques qui consistent purement et simplement à voler le peuple et les salariés. Les institutions sont aujourd'hui dépassées par la violence et l'ampleur des attaques de la finance.

D'urgence, au parlement, des mesures doivent être prises pour lutter contre l'évasion fiscale, rendre impossibles les conflits d'intérêts, renforcer l'indépendance et les moyens de la justice, créer un statut de l'élu pour déprofessionnaliser la politique, organiser un contrôle citoyen de l'utilisation des fonds publics... Mais, plus, il faut refonder le pacte démocratique. Il faut une VI<sup>e</sup> République. La V<sup>e</sup> République est une république à souveraineté populaire limitée. Ce nouvel épisode de la crise démocratique, exige un retour au peuple, une refondation, un ressourcement. Il exige un grand débat citoyen pour construire ensemble un nouveau bien commun, une République nouvelle. Il faut des États généraux et une nouvelle Constituante.

**PIERRE DHARRÉVILLE  
RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS**



Par **GÉRARD STREIFF**

# Une société entre crispations et attentes

Les enquêtes d'opinion sont autant des outils de connaissance que des armes de propagande. Plus exactement, leur interprétation est l'objet d'une guerre d'idées incessante.

**C**es temps-ci, il s'agit souvent d'insister sur le pessimisme français, la résignation ambiante, le poujadisme latent. Mais la lecture médiatique est une chose, la réalité des chiffres en est une autre. Celle-ci montre que s'il y a dans l'opinion des crispations, demeure toujours une forte attente de changement. On observe aussi que l'électorat du Front de gauche est à la fois le plus à gauche et bien au cœur de la gauche. N'en déplaise au journal *Le Monde* !

Une batterie de sondages, avec des panels importants de 1 000 - 1 500 personnes interrogées, a été publiée durant l'hiver 2012/2013. Il s'agit notamment du « baromètre de la confiance politique » (15 janvier 2013) du Centre de recherches politiques de Sciences Po (CEVIPOF) avec le Conseil économique, social et environnemental, réalisé par Opinionway ; de l'enquête « Les mots de 2012 » de l'institut Médiascopie pour *Le Monde* et France Inter (janvier 2013) ; de l'étude IPSOS « France 2013 : les nouvelles fractures » pour le CEVIPOF et la Fondation Jean-Jaurès (janvier 2013) ; du sondage Ifop - *La Croix*, réalisé dans six pays sur la mondialisation (février 2013). C'est un travail d'ampleur et utile ; on y voit une opinion sous pression de la crise, d'abord

préoccupée par les questions économiques et sociales, doutant fortement du politique et divisée sur les solutions. Une opinion aussi en attente et disponible : l'étude de Médiascopie signale par exemple que les sondés « se montrent impatients devant la promesse du changement », que « l'attente du changement perdure ». L'étude d'Opinionway rappelle de son côté que l'engagement solidaire reste important (59 % des Français sont adhérents d'une association) ; que la combativité persiste : 59 % (+8 en trois ans) se disent prêts à manifester, 21 % (+1) estiment efficace de faire grève, 41 % (+1) sont pour réformer « en profondeur le capitalisme ». Ifop - *La Croix*, enfin, établit que seuls 20 % des Français pensent que « le capitalisme est un système qui fonctionne plutôt bien et qu'il faut le conserver ».

Ce qui est souvent problématique dans ces travaux, c'est l'interprétation que les commanditaires en font, comme s'il s'agissait de montrer des Français rongés par la peur, crispés et résignés, optant ou pour le *statu quo*, le pas-de-vague - et le pouvoir en place - ou le « repli populiste ». Le traitement par le journal *Le Monde* de l'enquête IPSOS/CEVIPOF/Fondation Jean-Jaurès « France 2013 » est de ce point de vue « exemplaire » (25 janvier 2013). L'enquête disait que les sondés sont essentiellement soucieux du chômage (56 % ; 68 % à gauche) et du pouvoir d'achat (41 %) ; que les questions d'insécurité, d'intégrisme, d'immigration étaient relativement marginales ; que l'image des fonc-

tionnaires apparaissait majoritairement bonne (une majorité relative de 42 %) ; que la critique de l'argent-roi était massive (82 %) ! ; que pour établir la justice sociale, il fallait aux yeux des sondés prendre aux riches et donner aux pauvres (58 %). Or toutes ces dimensions ont été sinon gommées, du moins fortement minorées dans le compte-rendu qu'en fait le journal. Sur deux pleines pages, l'ensemble est déjà surtitré « Enquête sur le populisme ». Page de gauche, la manchette annonce : « Les crispations alarmantes de la société française. Un sondage exclusif met en évidence la très forte demande d'autorité et la tentation du repli national ». Et la page de droite déclare : « Les ingrédients du populisme sont là et dépassent l'électorat de Marine Le Pen. » Un entretien avec l'historien en vogue Michel Winock est censé installer ces idées. Ainsi tout se polarise sur les « enjeux » du déclin français, de l'autorité, de l'immigration, des religions, et de Le Pen ! Les graphiques qui accompagnent les articles vont bien sûr dans le même sens : la démonstration serait faite que la France se droitiserait, que l'intolérance triompherait, que le FN aurait de beaux jours et que le pouvoir en place, les conditions étant ce qu'elles sont, ferait ce qu'il peut.

## L'IDENTITÉ DU FRONT DE GAUCHE

Pourtant, à y regarder de plus près, l'étude signale que les sondés ne se bornent pas à hésiter entre résignation ou populisme. Le désir d'une politique alternative, le choix de faire autrement figurent aussi

dans leurs réponses. IPSOS termine son enquête (près d'une centaine de pages) en identifiant d'ailleurs, à partir de l'ensemble des questionnaires, cinq familles, cinq courants de pensée : les « libertaires » (12 %, voir ci dessous), les « bobos » (15 %), les « ambivalents » (27 %), les « crispés » (27 %) et les « populistes » (19 %). Ces qualificatifs et ce classement sont tout à fait approximatifs ; pourtant on y retrouve, *grosso modo*, une sorte d'éventail politique de gauche à droite. Les « libertaires » à la mode IPSOS évoquent assez bien le courant Front de gauche : attachement à l'État social, refus de la xénophobie, critiques du système médiatique, tolérance, laïcité, ouverture critique à l'Europe et au monde. Les « bobos » sont pareillement favorables à l'État social, antiracistes, plutôt confiants dans l'état de la démocratie, de l'avenir de France, dans l'ouverture au monde. Les « ambivalents » sont partagés sur l'immigration, sur les média, sur l'ouverture au monde, sur tout, en fait. « Les crispés » sont hostiles à l'immigration, à l'idée de redistribution, au système politico-médiatique, ils croient au déclin français et au rôle de la nation. « Les populistes » rejettent l'immigration, se défient du système et sont pour la sortie de l'euro. On voit donc apparaître une opinion plus diversifiée, plus riche que la caricature qu'on fait d'elle. Dans sa lecture de l'enquête, *Le Monde* prétend, contre toute évidence, identifier Front de gauche et « populisme », et insiste sur « des points d'accords entre l'extrême droite et l'extrême

gauche ». Pure manipulation alors que les chiffres disent que l'électorat Front de gauche est à la fois très à gauche (condamnation de l'argent, attachement à l'État social, refus de la xénophobie) et en même temps sa proximité avec l'électorat socialiste sur tous ces enjeux est systématique : 82 % des sondés Front de Gauche pensent qu'il faut prendre aux

riches, ce qui est le cas de 83 % des sondés proches du PS, alors que seuls 29 % des sondés UMP, 36 % des sondés Modem et 52 % des sondés FN sont de cet avis. Ou encore 57 % des sondés PS pensent qu'il n'y a pas trop d'étrangers en France comme 54 % des proches du Front de gauche mais ils ne sont que 38 % au Modem, 17 % à l'UMP et 1 % au FN. ■

## « LES LIBERTAIRES »

Ils se montrent, comme les « bobos », très favorables à l'immigration : 90 % estiment que pour réduire le chômage, il ne sert à rien de réduire le nombre d'immigrés, tandis que 99 % pensent que les immigrés font le travail que les Français ne veulent pas faire et 73 % jugent qu'on se sent autant chez soi en France qu'avant. Ils sont par ailleurs 78 % à considérer que les immigrés, pour s'intégrer en France, font des efforts, et 98 % à trouver grave de tenir des propos racistes. Comme les « bobos », ils sont attachés à l'État social : 74 % déclarent qu'il faut prendre aux riches pour donner aux pauvres, 35 % considèrent préoccupant l'état de la santé et la qualité des soins et 33 % les inégalités sociales. En revanche, à la différence des bobos, mais à l'image des crispés et des populistes, ils apparaissent très critiques à l'égard du système médiatique. 71 % pensent que les média font mal leur

travail et 84 % que les journalistes sont coupés des réalités. Ils se montrent assez permissifs vis-à-vis de certains comportements : 45 % estiment qu'il n'est pas grave de frauder dans les transports en commun - un niveau supérieur de 15 points à la moyenne - et 17 % pensent qu'il n'est pas grave non plus de voler dans un magasin - un score qui représente le double de la moyenne. Facteur discriminant, c'est le seul groupe qui se montre hostile à l'ensemble des religions [...]. Ils font preuve d'ambivalence sur leur degré d'ouverture au monde : si 68 % s'accordent avec l'idée que la France doit s'ouvrir au monde, ils n'en sont pas moins 60 % à voir la mondialisation comme une menace. Catégories supérieures, diplômées, très à gauche, très intéressées par la politique.

EXTRAITS DE L'ENQUETE IPSOS  
« FRANCE 2013 »

« Le communisme n'est pour nous ni un état qui doit être créé, ni un idéal sur lequel la réalité devra se régler. Nous appelons communisme le mouvement réel qui abolit l'état actuel. Les conditions de ce mouvement résultent des prémisses actuellement existantes. » Karl Marx, Friedrich Engels - *L'Idéologie allemande*.

PAR GEORGES LABICA\*

## Robespierre, itinéraire philosophique

Robespierre fut un politique, un homme de décision, attentif à l'événement, le décryptant, mesurant ses conséquences, sachant apprécier le rapport des forces et affirmant ses convictions avec la plus grande fermeté et, souvent, avec une exceptionnelle clairvoyance.

\***GEORGES LABICA** (1930-2009) était philosophe. Il était professeur émérite de l'université Paris-X Nanterre.

# R

obespierre nous offre la première pensée philosophique de la Révolution, la première pensée réelle, non métaphorique, d'un objet réel, sa première systématisation ou théorisation.[...] La situation de Robespierre est privilégiée, parce qu'il fut le principal protagoniste de la Révolution française au moins depuis 1791, et même son chef incontesté bien au-delà des quelques mois de sa présence au Comité de salut public. N'a-t-on pas fréquemment parlé de sa « dictature », fût-elle « d'opinion » ? Ira-t-on jusqu'à voir en lui l'incarnation de ce philosophe-roi (mot bien impropre !) dont avait rêvé Platon et, à sa suite, reconnaissons-le, toute une tradition de penseurs, désireux de servir de conseillers aux princes ? Pourquoi pas, sauf que, dans son cas, il n'y eut ni désir préalable, ni préparation. Et en quoi serait-il inférieur à ces chefs d'État, dont on vante, à l'envi, les trouvailles théoriciennes, en matière d'action politique, les Lénine, Mao, Nkrumah, Castro ou... de Gaulle ? [...]

Apparaît alors une autre singularité, savoir que Robespierre, qui sut cependant, à diverses reprises, se montrer pragmatique, et même, selon Michelet, « calculateur opportuniste », fut exclusivement un

homme de pensée, un politique de principes, et point un homme d'action. [...]

La Révolution et la figure de Robespierre, symbole du jacobinisme, comme vient de le montrer avec éclat D. Losurdo, ont nourri l'idéalisme allemand, lui fournissant son objet de choix et sa plus sûre incitation à penser.

### UNE PRATIQUE POLITIQUE

Avec Robespierre, nous n'avons affaire ni à une philosophie politique, au sens consacré du terme, élaboration d'une doctrine en vue du gouvernement, ou secteur d'une philosophie concernant les affaires de la Cité, dont la démarche *a priori* ne présuppose pas nécessairement un passage à la pratique ; ni à une philosophie de la politique, qui informerai préalablement l'action, ou s'en déduirait *a posteriori* ; ni à une utopie, pas plus au sens où Spinoza dénonçait les utopies philosophiques, au début de son *Traité politique*, qu'au sens blochien du *Principe Espérance*. Il ne s'agit pas, non plus, d'une morale, quoi qu'on en ait dit et qu'il paraisse, qui tenterait de guider et même de prendre le pas sur la politique ; ni, moins encore, d'une « mystique », malgré la récente thèse développée brillamment par Henri Guillemin, retournant le jugement d'Aulard, qui qualifiait Robespierre de « mystique assassin ». Sans doute chacun de ces jugements comporte-t-il une part de vérité, mais ils ne prennent signification entière, me semble-t-il, que sous la condition de voir dans le robespierrisme *une politique de la philosophie*. Je m'explique. Robespierre, si l'on accepte de tenir à l'écart les jugements passionnels qui ont surchargé sa mémoire (du « fou » au « monstre assoiffé de sang », la liste défie

le recensement), fut un politique, dans la pleine acception du terme, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, un homme de décision, attentif à l'événement, le décryptant, mesurant ses conséquences, sachant apprécier le rapport des forces et affirmant ses convictions avec la plus grande fermeté et, souvent, avec une exceptionnelle clairvoyance.

Mais - l'a-t-on assez pris en compte ? - ce politique, qui devient chef de gouvernement, est brutalement confronté, par les circonstances, à une double inauguration : celle d'un pouvoir à inventer, celle de ses propres responsabilités à y prendre, l'une et l'autre le contraignant à endosser précisément ce rôle du politique. Sans préparation, ni références. Robespierre n'est ni Machiavel, qu'il détestait, ni Lénine, ni quelque Bonaparte, ni l'un de nos énarques. Gardons-nous de le percevoir au travers des catégories que nous ont enseignées les deux siècles qui nous séparent de lui et de lui coller nos étiquettes. Dérangeons-les, au contraire. Pouvait-il prendre appui sur une classe, fût-elle la sienne, la petite bourgeoisie libérale, avant que les différents groupes sociaux antagonistes aient déterminé leur homogénéité et affirmé leur conscience de soi ? Sur une doctrine économique, dans un marasme qui avait tant de mal à formuler, de façon cohérente, les intérêts des uns et des autres, libre échange, redistribution de la propriété, égalitarisme, dirigisme ? Sur un parti, quand on dispute encore pour savoir s'il en a fondé un, le premier, celui des Jacobins ? Sur la « dialectique de l'histoire », dont il ne savait pas un traître mot, mais dont, par son action, il allait suggérer le concept à

quelques penseurs allemands ? Sur une idéologie, dans le temps même où, au jour le jour, il bricolait celle qui, pour d'autres, était promise à devenir la sienne ?

Robespierre a fait feu de ce dont il disposait. Tout d'abord, un profond sentiment de l'injustice qui demeure, après tout, la première motivation individuelle de la « sensibilité de gauche », comme on dit aujourd'hui. En témoigne, par exemple, sa plaidoirie dans l'affaire Déteuf (août 1782), où il réussit à s'attaquer à une puissante communauté de moines, tout en ménageant l'Église. De ce point de vue, il est, dès le départ, l'homme d'une seule antinomie, qui donne lieu à une seule alternative : celle qui existe entre les quelque 98 % du tiers état et le nombre infime des privilégiés, entre la monarchie et la démocratie, où, plutôt la république, terme qui a d'abord sa faveur. D'une part, l'immense majorité, de l'autre, une minorité ; d'un côté, l'égalité qui fonde la citoyenneté, de l'autre, la tyrannie. Sans doute affinera-t-il son analyse, découvrant d'autres lignes de clivage, au sein même du tiers entre possédants et non possédants, entre citoyens « actifs » et citoyens « passifs », entre révolutionnaires et contre-révolutionnaires, mais il ne reniera jamais son sentiment de départ. « Je suis du peuple, dit-il, je ne suis que cela » (2 janvier 1792).

Comme tous ses contemporains, il est également imbu des idées du siècle. Il connaît Locke. Il a lu Mably. Il admire l'*Esprit des lois*, et le juridisme de Montesquieu transparaît souvent dans ses discours. Sa philosophie, on le sait, et il l'a assez proclamé, tout au long de son existence, est celle de Rousseau, dont tous les thèmes sont présents chez lui, de la critique sociale, à la souveraineté populaire et à l'Être suprême. Peut-on, pour autant, parler d'un « corpus », qui serait sa base arrière et l'armerait dans toutes les situations ? Il ne semble pas et toute explication de la pratique politique de Robespierre, à partir de ses supposés principes, apparaît insuffisante, séduisante, mais facile, et, de surcroît, contradictoire avec l'inouï de la situation. Écoutons le bon Laponneraye qui, dans son enthousiasme,

rend un fier service aux adversaires de son idole, quand il écrit, en tête des *Mémoires de Charlotte Robespierre*, pour présenter son « homme-principe » : « Les principes sont tout, les hommes ne sont rien ; périssent donc mille fois les hommes, périssent les générations, périssent les empires, pourvu que les principes survivent à tous les naufrages et à toutes les destructions. » Ses principes, Robespierre ne les a trouvés nulle part ailleurs que dans l'alchimie historique de la Révolution.

Il avait de quoi lire, mais ils se sont imposés à lui, comme des évidences concrètes. C'est ainsi qu'il était convaincu que les lois, les institutions et la Constitution (il fit paraître, de mai à août 1792, *Le Défenseur de la Constitution*) assureraient le bonheur public ; que le droit avait un caractère sacré et que les droits civils devaient prendre le relais des droits naturels, dont ils deviendraient enfin l'expression. Que vaut toutefois ce légalisme, à l'heure des violences qui forcent à reconnaître l'*illégalité* de la Révolution (5 novembre 1792) ; Robespierre sait bien qu'il est intenable.

Il partage entièrement là-dessus l'opinion de son ami Saint-Just et celle de Marat, dont le radicalisme le choquait. Saint-Just, plus attaché que lui aux principes juridiques, plus proche de Montesquieu, pensait que « la Révolution doit s'arrêter à la perfection du bonheur et de la liberté publique par les lois » (*Institutions républicaines*), mais convenait que « ce n'est guère que par le glaive que la liberté d'un peuple est fondée » (Rapport à la Convention, 26 février 1794). Marat, en revanche, beaucoup moins formaliste, s'écrit : « Non, je ne cesserai jamais de m'élever contre la doctrine du respect superstitieux rendu aux lois », tout en affirmant : « Nous ne devons respect qu'aux lois sages, et soumission qu'aux lois justes » (*L'Ami du peuple*, 25 avril 1792). L'hostilité de Robespierre à toute forme de violence est patente et constante. Jeune avocat, il se prononce contre la peine de mort ; il réaffirme cette position au moment même du procès de Louis XVI. Il est, fin 1791, opposé à la guerre,

en ce qu'elle ruine les peuples et ne profite qu'aux généraux et aux contre-révolutionnaires. Il est opposé à toute dictature, y compris la sienne. Il n'aime pas la Terreur, tente d'en limiter les effets, et désapprouve, à plusieurs reprises, la loi de prairial, élaborée par Couthon, qui refuse toute assistance aux suspects, et engage la Grande Terreur. Or, il a guillotiné le roi, approuvé et conduit, avec quel talent, la guerre contre les puissances, exercé la Terreur à l'encontre de ses meilleurs amis eux-mêmes (Danton, Desmoulins, etc.) et, de fait, la dictature. Il a voté la loi de prairial. Paradoxe ? Contradiction ? Reniements ou faiblesse ? Nullement. Mais une logique qui contraint les principes, les soumet au réel et les gâche. Qu'aurait fait un Montesquieu au Comité de salut public ? Quelle aurait été l'attitude d'un Rousseau en face de Marie-Antoinette ? Questions sans réponses, mais qui sont celles de Robespierre ; d'où le rousseauisme, assurément, mais un rousseauisme épuré, radicalisé, converti de la rêverie à l'histoire et, en fin de compte, bien différent de celui du *Contrat social*. Le jugement d'Engels : « *Le Contrat social* de Rousseau avait trouvé sa réalisation dans l'ère de la Terreur », ou la formule de Korngold : « Robespierre peut être appelé un "Rousseau au pouvoir" », doivent être entendus avec les plus grandes réserves, sauf à préciser que « Robespierre a traduit les hypothèses politiques abstraites de Rousseau dans la langue rigoureuse de l'action révolutionnaire » (Manfred), car, Rousseau n'était pas, à proprement parler, un révolutionnaire. Voilà qui est déterminant, une philosophie qui « devient vérité », qui passe des abstractions à la pratique, où elle se régénère, en redéfinissant ses propres concepts. Robespierre est bien « la sentinelle de la Révolution » (Massin), d'une révolution produisant sa politique, elle-même gouvernée par une seule maxime : assurer, en toutes circonstances, le salut de la Révolution, qui n'est autre que celui de son acteur, le peuple, et de sa finalité, la liberté. ■

Extraits de *Robespierre. Une Politique de la philosophie*, La Fabrique (1<sup>e</sup> éd. 1990, PUF), publiés avec l'aimable autorisation de l'éditeur.



PAR CLÉMENT LENOBLE\*

## « L'argent est le crottin du Diable » ? L'Église, l'argent et l'usure au Moyen Âge

Dès ses origines, l'Église dénonce sévèrement l'avarice et l'usure. « L'argent est le crottin du diable » dit François d'Assise au début du XIII<sup>e</sup> siècle.

\***CLÉMENT LENOBLE** est historien. Il est chargé de recherche en histoire médiévale à l'université de Pékin où il enseigne l'histoire du Moyen Âge.

nomiques qui expliquent le salut éternel en le comparant au commerce et en décrivant la relation entre Dieu et le pécheur selon les termes du crédit et de la dette. Sur cette base, les Pères de l'Église (III<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle.) distinguent le bon riche de l'avare par sa capacité à assurer son salut en investissant utilement ses richesses. L'argent en soi n'est ni bon ni mauvais : c'est un instrument dont la valeur dépend de son utilisation. Cette conception qui fait de l'argent un objet vide reste valable pendant tout le Moyen Âge. Bien utilisé, il constitue un investissement céleste ; sa fructification peut devenir « une bonne usure ». Dieu lui-même est parfois qualifié d'usurier et l'évêque Ambroise de Milan (†397) enseigne à ses ouailles « comment devenir de bons usuriers ».

Le placement idéal, c'est l'aumône aux pauvres, souvent appelés « les banquiers du Seigneur » parce qu'ils multiplient dans l'au-delà la richesse qu'ils reçoivent, assurant ainsi le paradis à leurs bienfaiteurs. Augustin enjoint donc à tous les fidèles de devenir de bons commerçants qui ne thésaurisent pas leurs biens, mais font ou reçoivent l'aumône. Ainsi, au moment où se définissent le dogme chrétien et l'identité des membres de la communauté des fidèles, les bons usuriers sont les chrétiens qui comprennent les règles du salut et de la foi.

Utilisé pendant tout le Moyen Âge, ce langage métaphorique établit un lien étroit entre l'acquisition des vertus chrétiennes et la capacité de produire et de faire circuler la richesse à l'intérieur de la communauté, sous l'autorité de l'évêque admi-

nistrateur des biens d'Église. Cette association entre acquisition des vertus, circulation de la richesse et salut fait de l'Église la dispensatrice à la fois de la grâce divine, des sacrements et de la richesse de la communauté.

### USURE ET ADMINISTRATION SACRÉE

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, les discours contre l'usure et les « gains honteux » se multiplient dans le contexte de profondes réformes du gouvernement de l'Église qui visent à soustraire les affaires ecclésiastiques à l'influence des laïcs et à affirmer l'autorité pontificale. Ils sont insérés dans des débats qui opposent différentes factions au sujet de l'inaliénabilité des biens d'Église, la valeur des sacrements, l'élection des évêques, les mœurs du clergé. Désignant alors les péchés de la faction adverse, l'usure ne qualifie pas forcément le prêt à intérêt chez des auteurs comme Pierre Damien et Humbert de Moyenmoutier, mais des pratiques jugées condamnables dans le champ à la fois de la vie religieuse, de la gestion matérielle et de l'administration des sacrements, essentiellement parce qu'elles sont le fait de ceux qui refusent la réforme. D'ailleurs l'usurier typique, c'est Judas, le traître, le faux disciple qui vendit le sang du Christ pour trente deniers parce qu'il était incapable de comprendre la vraie valeur des choses et les mystères de la foi. Cette comparaison crée un lien inextricable et durable entre aptitude à utiliser l'argent et obéissance à l'Église.

L'argument anti-usuraire définit, a contra-

**C**es discours sur l'argent ont fait l'objet de nombreuses interprétations contradictoires par les historiens, allant de la condamnation sans appel de l'enrichissement, à la formation d'une théorie économique chrétienne contenant soit les germes du capitalisme, soit les barrières morales à ses néfastes effets. Mais les analyses des historiens sont souvent inspirées par des problèmes qui travaillent la société occidentale depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, comme la moralisation de l'économie, la place de l'Église dans la société, les origines du capitalisme et l'avènement de la bourgeoisie. Tentons de faire le point sur une longue tradition à laquelle l'Église puise encore de nos jours pour parler d'économie.

### L'ARGENT ENTRE VICE ET VERTU

L'Évangile enseigne que le bon administrateur ne thésaurise pas les biens de son maître mais les fait fructifier, et que les fidèles doivent faire de même avec Dieu pour obtenir des richesses dans les cieux. Les textes fondateurs de la doctrine chrétienne utilisent ainsi des métaphores éco-

rio, le bon usage de la richesse sacrée par les clercs, et sert à le distinguer des pratiques communes des laïcs. Il est donc polymorphe et frappe tout ce que le clergé réformateur considère comme une atteinte à la vocation universelle de l'institution ecclésiastique à dispenser la richesse et la grâce. Par extension, l'usure est le contraire de l'administration qui est au contraire une compétence supérieure. Le profit est usuraire et inutile s'il n'est pas intégré aux échanges officiels, publics, qui se développent sous le contrôle de l'Église et des pouvoirs laïcs, et qui sont jugés par eux productifs.

“ *La condamnation de l'usure et de l'argent sert à construire les fondements de la communauté, en identifiant ses ennemis à ceux qui portent atteinte au « Bien commun » confié aux experts officiels de l'administration et de la gestion des biens matériels et spirituels.* ”

Dans cette perspective, au tournant du XIII<sup>e</sup> siècle, en plein développement des échanges monétarisés auquel participe activement l'Église, les traités anti-usuraires et les interdictions canoniques sont moins une réaction morale qu'une description et une codification des nouvelles techniques commerciales et administratives utilisées aussi par les clercs, avec les lexiques et les bases conceptuelles puisées dans la tradition ecclésiastique. Le mot « usure » désigne un contre-modèle ou une exception à partir de quoi commencent à être décrites la multiplicité et la complexité des pratiques contractuelles et des usages de l'argent.

### L'ÉCHANGE ET LE CRÉDIT SOCLES DE LA SOCIÉTÉ

Tout en restant synonyme, au sens large, d'accaparement abusif, compulsif et illégitime des biens d'Église, l'usure est alors souvent définie plus strictement comme le fait de vendre l'argent. Ce faisant, l'usurier commet l'erreur de donner à celui-ci un faux prix alors qu'il a déjà une valeur intrinsèque invariable et une valeur qui dépend de son usage et qui ne peut être fixée *a priori*. L'usurier est parfois accusé aussi de donner une valeur au temps

(séparant le prêt du remboursement) qui est divin et ne peut être mesuré que par les experts du temps sacré. Sa faute consiste donc à s'octroyer illégitimement le droit de fixer la valeur des choses, l'argent et le temps, qu'il n'est pas habilité à évaluer. C'est pourquoi ses pratiques sont jugées subversives pour la société et pour les autorités.

Mais cela ne signifie pas que le prêt à intérêt est condamné en général. Au contraire, les théologiens et les juristes des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle définissent un très grand nombre de formes de crédit en les distinguant de l'usure. Ils estiment que si le prêteur court le risque que son argent soit perdu par l'emprunteur dans un mauvais investissement ou en raison d'aléas divers comme l'instabilité des prix, il a droit à une compensation. Ces conceptions ne sont pas une adaptation de la morale aux nouveautés économiques. Elles participent de la complexité croissante des usages de l'argent. De fait, elles en font de plus en plus l'apanage d'experts dont la crédibilité est fondée sur la maîtrise technique et sur la reconnaissance des autorités, et dont les profits sont justifiés par leurs compétences et par leur utilité pour la communauté.

Comme elles sont toujours liées aux modalités de l'administration des richesses terrestres et célestes par l'Église, la démultiplication et la complexité des formes de contrats licites placent le clergé, qui est expert de ces questions, en position de déterminer qui est coupable ou non d'usure. Tout le problème est celui de la capacité des laïcs à imiter les pratiques des clercs. Ainsi, les qualités attribuées aux marchands capables de distinguer les bons des mauvais usages sont celles traditionnellement cultivées par les moines dans leurs activités pastorales et administratives. Et le profit du marchand est utile et juste si celui-ci collabore aux tâches de l'Église et des pouvoirs « laïcs ». C'est pourquoi les grands banquiers qui prêtent de l'argent à l'Église, qui assument pour elle le prélèvement des dîmes et approvisionnent les cités par le grand commerce ne sont pas des usuriers. En revanche, sont de plus en plus visés par les accusations d'usure des membres des gouvernements urbains, issus des petits milieux marchands et artisanaux, qui revendiquent leur autonomie politique en contestant

parfois le pouvoir des évêques, des monarchies ou des factions locales alliées à la papauté. Leurs pratiques économiques sont nécessairement la conséquence de leur dissidence et de leur « perfidie » (manque de foi) qui les associe aux ennemis traditionnels de l'Église. En effet, l'usure qui était déjà un signe d'infidélité et d'incompréhension des règles du salut et de l'économie devient, entre le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle, une forme d'hérésie, c'est-à-dire une rébellion envers l'autorité de l'Église, une des pratiques caractéristiques des ennemis intérieurs de la chrétienté. Presque tous ceux qui s'opposent à l'Église en sont accusés. Autrement dit, elle signale la frontière mouvante, laissée à l'appréciation des clercs, de l'orthodoxie et de l'appartenance à la communauté.

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le théologien Conrad Summenhart peut donc affirmer qu'il existe une grande différence entre l'usure et le prêt à intérêt en s'appuyant sur une longue tradition qui fait de l'usure le crime des « étrangers » au sein de la communauté ou du peuple « vil et abject » des petits artisans, des serviteurs et des inconnus. Cette accumulation progressive de sens fait qu'au début de l'époque moderne, le mot « usure » qualifie un ensemble de dispositions à la rébellion, d'inaptitude à l'économie et à la vie sociale, de manque de foi et d'intelligence. Il désigne une figure sociale menaçante et marginale. Et c'est bien sûr dans ce contexte que se forme le stéréotype de l'usurier juif incarné par Shylock, censé en synthétiser tous les aspects : obscur gagne-petit, infidèle, dangereux, incapable de voir que ses affaires iraient mieux en pratiquant des taux moins élevés.

Par extension, les usuriers, ce sont donc aussi potentiellement tous ceux dont l'économie est peu rentable, en dehors des réseaux officiels des grands circuits de la richesse et de la finance, parce que l'on considère qu'ils n'en comprennent pas les règles, et qu'ils méconnaissent, de ce fait, celles du salut. La condamnation de l'usure et de l'argent sert à construire les fondements de la communauté, en identifiant ses ennemis à ceux qui portent atteinte au « Bien commun » confié aux experts officiels de l'administration et de la gestion des biens matériels et spirituels. ■

Les territoires sont des produits sociaux et le processus de production se poursuit. Du global au local les rapports de l'Homme à son milieu sont déterminants pour l'organisation de l'espace, murs, frontières, coopération, habiter, rapports de domination, urbanité... La compréhension des dynamiques socio-spatiales participe de la constitution d'un savoir populaire émancipateur.

Par **JEAN TRICART\***

## Pourquoi une géomorp

Le relief est un élément capital du milieu physique qui sert de substratum au développement des sociétés humaines.

\*Le grand géographe **JEAN TRICART** (1920-2003) disparaissait il y a dix ans. Ce nouvel extrait d'un de ses premiers articles : « La géomorphologie et la pensée marxiste », *La Pensée*, n°45, 1953, complète celui paru dans *La Revue du projet*, n° 26 avril 2013.

**P**ersonne ne vient frapper chez les géomorphologues pour leur demander leur avis sur une question pratique. [...] Les autres branches de la géographie physique, biogéographie, hydrologie, climatologie, sont largement utilisées ; seule la géomorphologie reste à l'écart des luttes du siècle. C'est un indéniable indice du retard de son développement méthodologique, de la large persistance dans ses concepts fondamentaux d'une idéologie bourgeoise funeste. Il est essentiel de tracer les grandes lignes de ce que pourrait être une géomorphologie constructive, une géomorphologie marxiste, pour souligner les insuffisances de la géomorphologie spéculative actuelle dans nos pays, infestée qu'elle est par les faux concepts bourgeois.

### L'OBJET DE LA GÉOMORPHOLOGIE

L'objet de la géomorphologie est d'étudier les aspects du relief terrestre et leur élaboration. Or, le relief est un élément capital du milieu physique qui sert de substratum au développement des sociétés humaines. De ce fait, les géomorphologues bourgeois n'ont eu qu'une vue bornée. Pour eux, une description imprécise du modelé suffit. L'explication de sa formation est du domaine de la science pure : elle ne fournit qu'une satisfaction intellectuelle, celui



**HAUTES-PYRÉNÉES – Le village de Gavarnie assailli par une avalanche.** (d'après le croquis de M. Béraud)

d'une jonglerie irresponsable avec les idées. Qu'une pénéplaine soit éocène ou crétacée n'a généralement guère d'importance directe pour le paysan qui l'habite. Aussi l'utilisation - très réduite - de la géomorphologie bourgeoise est-elle presque toujours indirecte. C'est ainsi qu'elle peut servir au géologue et au pédologue. Tel reste de topographie ancienne porte un sol particulier, qui ne se forme plus actuellement et dont l'extension est limitée aux fragments de cette topographie ancienne qui sont conservés. Tel est le cas de l'argile à silex du bassin de Paris, qui offre des conditions de mise en valeur très différentes de celles des régions voisines formées par le même substratum crayeux, mais où elle manque. La connaissance de l'évolution morphologique permet, dans des cas semblables, un levé plus rapide et plus précis des cartes géologiques et pédologiques. Il en est de même, dans le domaine de la géologie, pour l'étude des gîtes minéraux alluviaux. La géomorphologie peut

aider à trouver le prolongement de telle nappe de cailloutis contenant des substances utiles. Voilà à quoi se borne, dans les pays capitalistes, l'utilisation pratique de la géomorphologie. C'est bien peu, et cela explique que cette discipline se range parmi les sciences les plus « pures ».

### LES APPLICATIONS DE LA GÉOMORPHOLOGIE

L'étude de la genèse du relief terrestre met cependant le savant en face d'une combinaison de forces naturelles dont l'importance est essentielle pour la société. La terre cultivée est soumise à l'érosion. Du rythme de cette dernière dépend le maintien de sa fertilité. Que l'érosion s'accélère, et la couche superficielle du sol, celle qui compte pour l'agriculture, est détruite. L'érosion du sol a abouti à la ruine de l'agriculture. Devant l'énorme destruction des sols par l'érosion, provoquée par l'exploitation rapace du capitalisme, les idéologues bourgeois prônent le malthusianisme. Un

# omorphologie marxiste ?

W. Vogt se lamente que la dernière guerre mondiale n'ait pas réussi à enrayer l'accroissement de la population du globe. Le fait est lié, indirectement, à l'insuffisance de la géomorphologie bourgeoise. Dans une société socialiste, la protection des sols est un devoir primordial. [...] Or la géomorphologie peut contribuer à une telle tâche. Elle doit être à même d'évaluer l'érosion qui résultera de la mise en culture de tel terroir, d'indiquer les espaces que l'on peut défricher sans risque et ceux que l'on doit laisser couverts de végétation. Dans les pays déjà mis en valeur, la géomorphologie, par la connaissance des lois de l'érosion, doit aider à l'aménagement des terroirs. Elle doit pouvoir conseiller de mettre en prairie tel versant, afin de sauvegarder le sol qu'il porte ; de conserver tel autre, moins sujet à l'érosion, en labours ; de planter un bois ici ; de couper telle pente par des rideaux ou des bandes gazonnées.

La géomorphologie doit aussi trouver des applications dans la lutte contre de nombreuses catastrophes. La protection contre les avalanches, les glissements de terrain, les écoulements ne peut que gagner à une meilleure étude du mécanisme de tous ces phénomènes. Lorsque la science sera plus développée, on pourra recourir à une lutte préventive. Aujourd'hui, on attend que le phénomène soit menaçant pour entreprendre des travaux de protection. La défense de tel village contre les avalanches ou les glissements de terrain ne commence, dans les pays capitalistes, que lorsque des ravages se sont déjà produits. Le rôle de la géomorphologie est de discerner dans quels endroits les conditions requises pour le déclenchement du phénomène sont réalisées. Si ce dernier menace une richesse nationale, on peut alors lutter contre son déclenchement. Dans l'état actuel des techniques, nos moyens sont généralement insuffisants pour combattre le fléau une fois en marche. Par contre, ils suffisent sou-

vent à empêcher son déclenchement. Le problème de la lutte préventive est donc capital.

L'aménagement des fleuves et des littoraux est également du domaine de la géomorphologie. La tâche de cette dernière est de faire le bilan des forces naturelles qui s'exercent, afin de déterminer quelle doit être au juste l'action de l'homme. Elle doit aussi prévoir les perturbations que les modifications apportées à la nature par les travaux auront sur les régions voisines. [...]

## LE RÔLE DES SAVANTS PROGRESSISTES

Est-ce à dire que personne n'ait vu l'importance de toutes ces applications pratiques de la géomorphologie ? Assurément pas. Dans les pays capitalistes, de nombreux techniciens se préoccupent de ces problèmes. Les agronomes s'intéressent à l'érosion des sols, les ingénieurs aux modifications des lits fluviaux et des littoraux, parfois aux éboulements et aux avalanches. Mais cette action est très bornée. Il y a à cela deux séries de raisons. D'abord la rapacité du système capitaliste, qui ne vise que l'exploitation immédiate : en A.E.F. [Afrique équatoriale française], pour récolter quelques tonnes de coton, on ruine irrémédiablement des dizaines d'hectares ; en A.O.F. [Afrique occidentale française], l'arachide a transformé la moitié du Sénégal en un désert. Le capitalisme détruit des richesses séculaires accumulées par la nature pour les dilapider sous forme de dividendes distribués à une poignée d'exploiteurs. Contre ce fait, qui paralyse toute possibilité d'utilisation rationnelle des connaissances scientifiques, l'homme ne peut lutter que par la révolution sociale et politique, par le remplacement du capitalisme par le socialisme. Le rôle des savants progressistes est de dénoncer cette incapacité du capitalisme dans tous les domaines. Lorsqu'il étudie l'érosion, le géomorphologue ne doit pas oublier qu'elle dépend en partie des systèmes écono-

miques. L'érosion des sols est maximale où le capitalisme a instauré les spéculations agraires les plus effrénées ; le sud et l'ouest des États-Unis, l'Afrique coloniale, les plantations de café du Brésil en sont des exemples frappants. En Afrique du Nord, c'est démesurément que l'érosion s'est accrue à la suite de l'implantation du capitalisme français.

Mais il est une autre raison, idéologique celle-là. C'est la séparation presque complète de la recherche scientifique et de la pratique. Les quelques esquisses faites dans les pays capitalistes en vue d'applications pratiques de la géomorphologie sont l'œuvre de techniciens, d'ingénieurs, formés à d'autres disciplines, et qui n'ont guère de contacts avec les géomorphologues professionnels, presque tous universitaires. Ces praticiens occasionnels utilisent les techniques mathématiques de l'ingénieur, mais ne s'attaquent pas aux problèmes fondamentaux : ils n'en ont ni le temps ni le désir, car leur formation ne les a pas orientés dans cette direction. Ils ne dominent généralement pas la complexité des questions et n'apportent souvent que des solutions de détail, insuffisantes, voire dangereuses par leurs conséquences indirectes, qui n'ont pas été étudiées. De leur côté, les géomorphologues professionnels restent à l'écart de ces travaux, qu'ils ignorent souvent, et méprisent ces expériences pratiques pour se lancer dans des spéculations plus éthérées. Ils n'ont pas grand chose à apporter aux praticiens et méprisent ce que les réalisations de ces derniers pourraient leur fournir. Il n'est donc pas étonnant que la géomorphologie classique repose en grande partie sur des bases idéologiques fausses, dont nous devons faire la critique. ■

Extrait reproduit avec l'aimable autorisation de *La Pensée*.



ENTRETIEN AVEC **VINCENT BORELLI\*** RÉALISÉ PAR **PIERRE CRÉPEL**

# Les fractales lisses :

## un nouvel objet mathématique, fruit de nouvelles conditions de recherche ?

Soutenue par la région Rhône-Alpes, une équipe interdisciplinaire a produit les premières images des objets paradoxaux de Nash.

**\*VINCENT BORELLI** est mathématicien. Il est maître de conférences à l'université Lyon 1 et directeur de la Maison des mathématiques et de l'informatique de Lyon.

**Revue du projet :** Pour Diderot, les mathématiques étaient comme « finies », sans avenir, et le flambeau allait passer à la chimie et aux sciences naturelles. Le public pense un peu la même chose aujourd'hui. Que reste-t-il à découvrir en mathématiques ?

**Vincent Borelli :** Évidemment, avec le recul, ce jugement de Diderot peut faire sourire... mais il n'est pas complètement erroné ! Diderot a parfaitement perçu l'émergence de la chimie moderne et de la biologie, qui ont envahi notre quotidien. En revanche, pour les mathématiques, il s'est fourvoyé. Au XIX<sup>e</sup> siècle, elles vont connaître une véritable explosion avec des hommes d'exception comme Cauchy, Gauss ou Riemann. Elles vont aussi montrer au monde toute leur puissance avec la découverte par Le Verrier d'une nouvelle planète, Neptune, par la seule force du calcul. En réalité, les mathématiques n'ont jamais cessé de grandir que ce soit avant ou après Diderot. À l'heure actuelle, la croissance de l'activité mathématique semble exponentielle et le nombre de résultats importants obtenus donne le vertige. Le lecteur curieux de sciences se souviendra certainement de la résolution par Andrew Wiles du théorème de Fermat en 1994 ou de celle de la conjecture de Poincaré par Grigory Perelman en 2003. Bref, les mathématiques sont plus vivantes que jamais. Que reste-t-il à découvrir ? Ma foi, je n'en sais rien ! Mais j'ai la conviction très forte qu'en dépit de plus de deux mille ans d'effort, l'exploration du continent des mathématiques n'en est qu'à ses premiers pas.

**RDP :** Tu as obtenu avec quelques collègues une découverte qui fait la une des magazines scientifiques.

**V. B. :** En 1955, le mathématicien et futur prix Nobel d'économie John Nash résout une question de géométrie d'une importance conceptuelle cardinale : le problème des plongements isométriques. Il montre à cet effet qu'il existe des objets géométriques paradoxaux qui sont à la fois lisses et grumeleux. Comment est-ce possible ? Nash ne le dit pas vraiment. Notre but était donc d'en réaliser une visualisation afin de percer le mystère de leur géométrie et de résoudre ainsi le paradoxe qu'ils posaient. Les fractales, ces objets infiniment fracturés quelle que soit l'échelle où on les observe, fournissent l'archétype d'une situation grumeleuse, rugueuse. À l'opposé, les surfaces comme la sphère ou la bouée forment le monde des objets bien lisses. Nous avons découvert que la géométrie des objets de Nash se situe à l'interface entre ces deux mondes. C'est la raison pour laquelle nous leur avons donné le nom de fractales lisses.

**RDP :** Finalement, cette idée est assez simple à expliquer. Comment se fait-il qu'on ne l'ait pas déjà eue avant ? Et quel avenir a-t-elle ?

**V. B. :** Le grand mathématicien Jacques Hadamard disait qu'en mathématiques « les idées simples arrivent en dernier ». Un tropisme puissant conduit notre cerveau à préférer le compliqué faussement incontournable à l'audace libératrice du simple. Lorsque je me heurte à un problème mathématique et que toutes mes tentatives échouent - c'est-à-dire la plupart du temps - il me vient systématiquement la même image : celle d'une mouche enfermée dans un appartement et s'obs-

tinant à se projeter sur la vitre la plus lumineuse. Pourquoi répète-t-elle inlassablement la même trajectoire alors qu'il lui suffirait d'effectuer un petit crochet par l'entrebâillement de la fenêtre pour se retrouver libre ? Peut-être parce que la lumière l'aveugle et l'empêche de voir que la fenêtre est ouverte. Au fond, c'est sa façon d'analyser le problème qui le rend insoluble : ses forces dérisoires ne lui permettront jamais de briser une vitre.

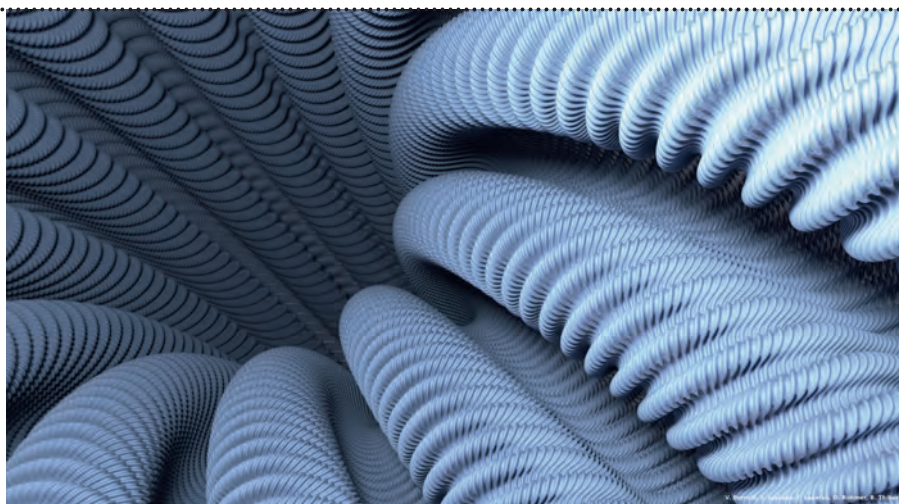
Pour revenir à l'idée des fractales lisses et de leur avenir, il est certain qu'en exhibant une nouvelle classe d'objets il devient possible de les reconnaître ailleurs. Par exemple, il se pourrait que certaines structures observées dans la nature et interprétées comme des fractales soient en réalité des fractales lisses.

**RDP :** Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les publications de résultats mathématiques étaient presque toujours signées par une seule personne ; ensuite, parfois deux, mais jamais quatre ou cinq, comme ici. Est-on en train de passer à un mode plus collectif de recherche comme dans d'autres sciences ?

**V. B. :** Je ne me risquerai pas à faire un pronostic quant à un éventuel passage à un mode plus collectif. Pour nos travaux, la situation est un peu différente car il s'agit d'une collaboration interdisciplinaire mettant en jeu un chercheur en informatique, Francis Lazarus, un enseignant-chercheur en mathématiques appliquées, Boris Thibert, un doctorant, Saïd Jabrane et moi-même qui suis mathématicien. Cette équipe s'est complétée en 2012 avec un enseignant-chercheur spécialiste en synthèse d'images, Damien Rohmer. Nous avons eu un mode de fonctionnement très collégial. Quelle que soit la discipline, cha-

cun a fait l'effort d'assimiler les techniques qui étaient mises en jeu dans le projet. Ainsi, on se comprenait parfaitement et on pouvait interagir de façon équilibrée et constructive. En particulier, on a résolu ensemble les problèmes qui ont surgi tout au long de nos recherches. C'était une condition essentielle pour moi. Je ne conçois pas l'activité mathématique sans une complicité totale avec mes collaborateurs. D'une part, je dois être parfaitement à l'aise pour oser dire tout ce qui me passe par la tête. D'autre part, je trouve l'activité de recherche suffisamment difficile sans qu'on y rajoute un environnement humain indifférent voire hostile. Et puis, quel plaisir que vivre entre amis les mille émotions d'un projet de recherche ! Je ne l'échangerais pour aucun théorème obtenu en solitaire, fût-il le plus important du siècle. Les mathématiciens sont en général payés par la collectivité. Au nom (ou sous le prétexte) du contrôle public et de l'efficacité, les gouvernements de presque tous les pays vantent et imposent des financements sur projets courts. Cela pourrait se révéler pernicieux à long terme. La recherche peut parfois se tronçonner en portion de trois ans et dans ce cas ce type de financement peut avoir ses avantages en fixant des contraintes raisonnables qui peuvent constituer un facteur de motivation. Mais la plupart du temps il faut bien reconnaître que le chercheur se retrouve contraint de découper artificiellement son travail en sachant pertinemment qu'il est impossible de programmer à l'avance une découverte. Certains s'en accommodent, d'autres s'en désespèrent, peu s'en félicitent. Un effet collatéral indésirable est une course à la publication : il faudra bien motiver la prochaine demande d'argent...

Dans notre cas, six ans d'effort ont été nécessaires pour produire les premières images des objets paradoxaux de Nash. Évidemment, au moment de rechercher des financements, nous n'avions aucune idée de la durée du projet, nous n'imaginions que très partiellement les difficultés que nous allions rencontrer et nous étions évidemment incapables de prévoir la découverte des fractales lisses. Nous avons fini par recevoir une bourse de la part du CNRS, mais pour le reste, nos demandes ont été rejetées. Nous avons donc dû sortir des circuits classiques et nous nous sommes adressés à la région Rhône-Alpes qui, heureusement, nous a



Creative commons © V. Borrelli, S. Jabrane, F. Lazarus, D. Rohmer, B. Thibert

largement soutenus. Sans elle, le projet était mort-né.

**RDP : Comment peut-on alors résister ? Que proposer et que construire ?**

**V. B. :** Il faut plus de souplesse, pour plus de confiance et pour plus d'audace. La mathématique est une science plusieurs fois millénaire qui a largement prouvé son efficacité. Nous pouvons raisonnablement lui faire confiance, le retour sur investissement est assuré... sauf à vouloir forcer la machine. En particulier, il faut accepter le fourvoisement, l'échec, le temps perdu, bref une certaine forme de travail non immédiatement productif. La pensée selon laquelle nous pourrions rationaliser la recherche, planifier cartésienement les dépenses pour engranger mécaniquement les fruits prévisibles des efforts consentis n'est à mes yeux qu'une idéologie. La réalité n'est pas si sage, et la vie du chercheur non plus ! Nous passons un temps considérable à suivre de fausses pistes, à nous enfoncer dans de sournois dédales calculatoires ou à croupir au fond de voies sans issue. Bref, au sens comptable, nous « gaspillons » du temps, donc de l'argent. C'est un fait irréductible qui est tout aussi difficile à accepter pour le chercheur que pour le citoyen. C'est pourquoi je parlais de confiance. Nous avons besoin de la confiance du citoyen, donc *in fine* de celle de l'État, pour oser les routes les moins balisées et découvrir du nouveau.

**RDP : Tu es impliqué depuis des années dans ce qu'on appelle de façon un peu condescendante la « vulgarisation des mathématiques ».**

**V. B. :** Notre activité n'est possible que grâce à l'argent public. Il est de notre devoir d'informer le citoyen en lui présentant le pro-

duit de notre travail et en lui expliquant les tenants et aboutissants de nos recherches. Le site internet *Images des mathématiques*, fondé par Étienne Ghys en septembre 2008, est exemplaire à cet endroit. Il y est régulièrement présenté des articles, des billets, des brèves, des dossiers traitant de la recherche contemporaine sous tous ses aspects. Les internautes sont systématiquement invités à participer au débat sous la forme de commentaires ajoutés aux articles. Une autre façon de s'adresser au citoyen est de passer par le truchement d'une manifestation. Ce fut le cas en 2006, avec l'exposition internationale *Pourquoi les mathématiques ?* que nous avons accueillie au musée Guimet, à Lyon, et qui fut un franc succès. Ça l'est encore aujourd'hui au travers de grandes conférences, d'interventions télévisées ou radiophoniques. À ce titre, le travail accompli par Cédric Villani depuis 2010 est tout à fait exceptionnel. En partie grâce à lui, les mathématiques sont devenues moins distantes et plus chaleureuses aux yeux du public. Enfin, depuis quelques mois, un nouveau projet est en route : celui de la Maison des mathématiques et de l'informatique. Cette maison, sise à Lyon, est un lieu unique en France, entièrement dédié à la diffusion.

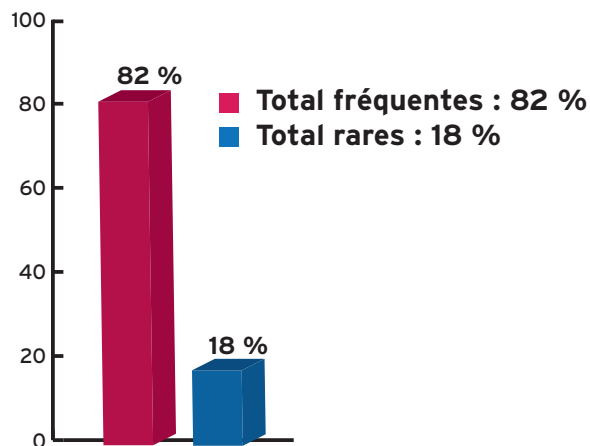
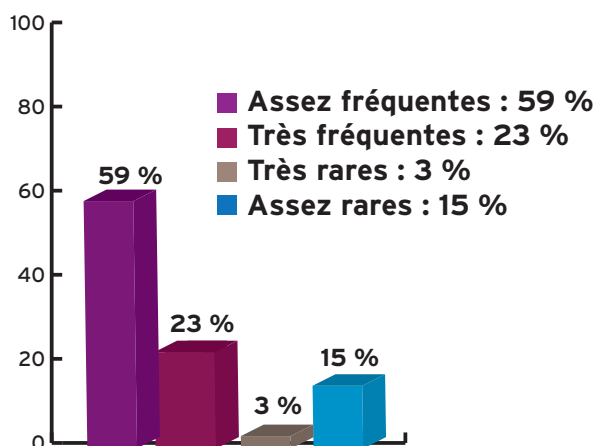
Il y a mille bonnes raisons de transmettre la culture scientifique et toute personne engagée dans la vulgarisation a les siennes. Parmi les miennes, il y a notamment l'espoir d'améliorer la place des femmes en mathématiques en luttant contre l'autocensure et en encourageant les jeunes femmes à s'engager vers les mathématiques. Leur très faible proportion en mathématiques est indigne de nos idéaux républicains, j'en ai honte. ■

## Logement : une forte demande de mixité sociale

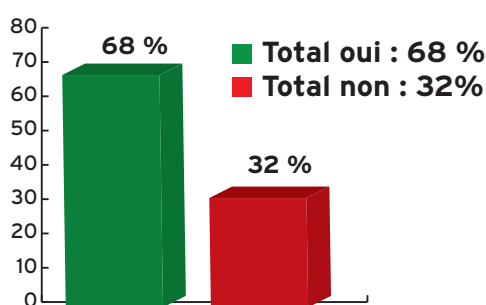
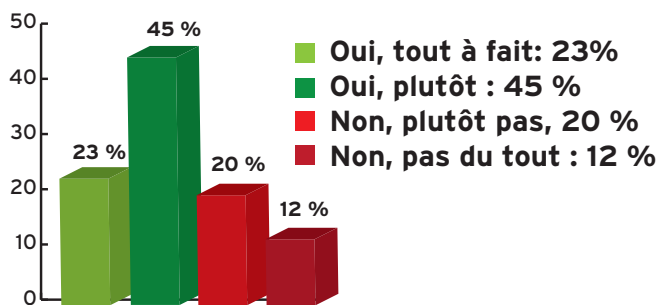
L'IFOP a réalisé, cet hiver, à la demande du défenseur des droits (Dominique Baudis) un sondage sur la perception des discriminations dans l'accès à un logement locatif. Pour 82 % de la population française, les discriminations dans l'accès à un logement locatif sont fréquentes. Les personnes ayant un revenu irrégulier (CDD, intérim) sont perçues comme étant les plus exposées à des différences de traitement.

On retiendra de cette enquête une forte exigence de mixité sociale. À la question « Selon vous, la mixité sociale, c'est-à-dire la cohabitation au sein d'un même quartier de personnes de catégories sociales et d'origines diverses, doit-elle être une priorité des pouvoirs publics dans les années à venir ? », 68 % des sondés répondent oui (c'est le cas de 77 % des habitants des ZUS, zones urbaines sensibles) contre 32 % de non. ■

### SELON VOUS, LES DISCRIMINATIONS DANS L'ACCÈS À UN LOGEMENT LOCATIF SONT :



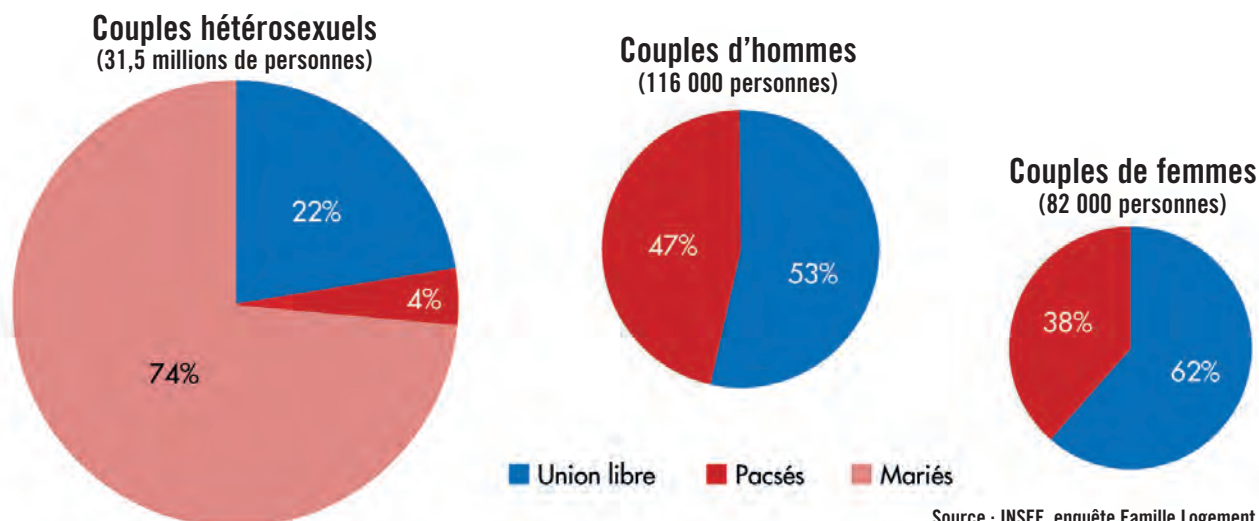
### LA MIXITÉ SOCIALE DANS LES QUARTIERS DOIT-ELLE DEVENIR UNE PRIORITÉ ?



PAGE RÉALISÉE PAR GÉRARD STREIFF

Par **MICHAËL ORAND**

## 200 000 Français vivent en couple avec une personne de même sexe (dont une sur dix avec un enfant)



La loi sur le mariage pour tous aura sans doute été adoptée par les deux chambres du parlement. Le débat houleux qu'aura suscité le projet de loi a vu apparaître, notamment du côté de ses opposants, des arguments témoignant, si ce n'est d'une mauvaise foi troublante, d'une méconnaissance totale de la place des homosexuels dans la société française. Il faut toutefois reconnaître que l'appareillage statistique public a longtemps été en retard sur cette question. Heureusement, ce n'est désormais plus le cas, et l'INSEE, à travers par exemple son enquête Famille-Logement, aborde désormais le sujet frontalement.

Il y a donc en France, d'après l'Insee, 200 000 personnes qui déclarent vivre en couple avec une personne du même sexe, dont environ 40 % de femmes et 60 % d'hommes. Les couples homosexuels représentent au total 0,6 % des 32 millions de Français déclarant vivre en couple. Pour les couples hétérosexuels, le mariage et le PACS sont les statuts majoritaires, concernant respectivement 73 % et 4 % des cas. L'institution du Pacs en 1999 a permis à 43 % des couples homosexuels d'obtenir un statut légal, mais l'union libre reste toutefois la situation la plus fréquente. En particulier, les couples de femmes déclarent à 62 % vivre en union libre, contre 38 % de couple pacés.

Par ailleurs, il est intéressant de constater que le PACS, comme alternative au mariage, a su convaincre bien plus largement qu'au sein des seuls couples homosexuels. Depuis son institution en 1999, les couples homosexuels représentent en effet seulement 6 % des couples pacés.

L'enquête réalisée par l'INSEE aborde également la question de la présence d'enfants au sein des couples. On apprend ainsi que près d'une personne sur dix étant en couple avec une personne du même sexe réside avec un enfant (y com-

pris si ce n'est qu'une partie du temps). Dans leur grande majorité, ce sont des femmes qui sont concernées par cette situation : un couple lesbien sur cinq vit avec un enfant. L'INSEE souligne que la plupart du temps, les enfants dans cette situation sont nés avant l'union actuelle, et qu'ils partagent leur temps avec l'autre parent. Quoiqu'il en soit, cela prouve que, mariage ou pas, la problématique posée par la présence des enfants au sein des couples homosexuels est aujourd'hui loin d'être marginale.

Qui sont ces personnes déclarant vivre en couple avec une personne de même sexe ? Elles sont plutôt jeunes, plus diplômées et plus urbaines. Ainsi, l'âge médian des personnes vivant en couple homosexuel est de 40 ans, contre 48 ans pour les personnes en couple hétérosexuel. 48 % des personnes déclarant vivre en couple homosexuel sont diplômées du supérieur contre 28 % pour les couples hétérosexuels. Plus des trois quarts des personnes en couple homosexuel vivent en ville (dont 30 % en Île-de-France), alors que c'est le cas d'un peu plus de la moitié seulement des couples hétérosexuels (dont 17 % en Île-de-France).

La plus ou moins grande acceptation de l'homosexualité selon les milieux sociaux n'est sans doute pas la seule explication à cette surreprésentation de certaines catégories sociales parmi les couples homosexuels. La faible présence d'enfants peut par exemple en être une aussi : on sait en effet que l'arrivée d'un enfant au sein d'un couple augmente la probabilité de quitter un environnement urbain. Pour autant, et le débat sur le mariage pour tous l'a également mis en lumière, il est clair aujourd'hui que l'idée selon laquelle l'homosexualité doit pouvoir se vivre normalement et au grand jour n'est pas une évidence pour tout le monde.



Par ANTHONY MARANGHI

## Les médias dans l'affaire Cahuzac

Deux conceptions du journalisme se sont opposées, une nouvelle presse indépendante apparue avec Internet et un journalisme de gouvernement qui manie l'amalgame et les effets d'annonce, et qui ne donne aucun écho aux propositions du PCF.

**L**e 2 avril dernier, Jérôme Cahuzac finit par faire pénitence sur son blog, en avouant l'existence d'un compte à Singapour et en se disant « dévasté par le remords » alors que d'aucuns pleurent le « meilleur des leur(re)s ». La révélation de ce scandale politico-financier souligne le rôle nécessaire d'aiguilleur de conscience des médias venant dévêtir les responsables politiques de leur probité candide afin de mettre en lumière certaines opacités de la sphère politique. Cependant, dès le moment où *Mediapart* a mis en cause la responsabilité du ministre délégué au Budget, la presse dominante a poussé l'opinion publique à désavouer le site d'information en ligne en soutenant que ce journalisme d'investigation sortait de son rôle - voire même de la légalité - et qu'il fallait laisser la justice, seul acteur légitime, s'occuper de cette affaire. Et pourtant, *Mediapart* connu pour être ancré politiquement à gauche n'a pas hésité à mener une enquête contre le gouvernement socialiste mais, le journal en ligne s'est heurté à un écosystème de connivence reliant l'oligarchie politique à un journalisme de gouvernement et d'industrie qui a besoin de ménager les puissants.

### DEUX CONCEPTIONS DU JOURNALISME

Au cours de l'affaire, on a pu observer que les médias pouvaient fortement refléter ce qu'ils critiquent. Ils traversent les mêmes jalousies, hostilités et luttes de concurrence acharnée que le monde politique comme le montre *Libération* dans sa course à l'information - ou plutôt à la désinformation - et surtout à toujours plus de scandale afin de rafler la mise, au risque de ressembler à un *tabloïd*. Mais avant tout, il faut replonger dans le feuilleton créé par quelques journalistes de salon. Ces derniers, défendant davantage leur cause que de réelles idées, n'ont pas hésité à faire couler beaucoup d'encre et de *tweets* (gazouillis) en s'attaquant violemment au révélateur du scandale. Parmi eux, Jean-Michel Apathie - journaliste à RTL et au *Grand Journal* - n'a cessé d'accuser le média « d'affirmer sans prouver » et de transformer la présomption d'innocence française en « présomption de culpabilité ». Deux conceptions du journalisme se sont opposées dans ce débat : un journalisme traditionnel respectueux de l'ordre établi et une nouvelle génération de presse indépendante apparue avec Internet et prête à interpellier la justice au nom de la vérité. Quand *Mediapart* décide de publier les éléments dont il dispose, il ne fait rien d'autre qu'exercer sa mission d'information. Mais, malgré la multiplication des éléments fournis par *Mediapart*, le gouvernement est resté impassible. Pendant ce temps, l'opinion publique confuse s'est divisée entre ceux qui croyaient encore en Cahuzac ainsi qu'à la presse de l'idéo-

logie dominante et ceux qui - malgré toutes les attaques subies par le journal d'investigation - ont continué de se fier à ses informations.

### MISE EN PARALLÈLE ÉHONTÉE DE L'EXTRÊME-DROITE ET DE CE QU'ILS QUALIFIENT « D'EXTRÊME-GAUCHE »

Outre l'affaire *Mediapart*-Cahuzac, on peut également réagir aux conséquences politiques de l'affaire Cahuzac. Tout d'abord, on a pu noter au sein des médias le terrible écueil d'une mise en parallèle éhontée de l'extrême-droite et de ce qu'ils qualifient « d'extrême-gauche ». Un des exemples les plus flagrants est celui du journaliste-inquisiteur Patrick Cohen, lors de la matinale de France Inter du 26 mars face à Jean-Luc Mélenchon. Il entame l'entretien *in medias res* en demandant à quoi servent les invectives en politique et poursuit en mettant dos à dos le Parti de gauche et le Front national en citant les mots de Martine Billard, co-présidente du Parti de gauche : « on ne veut pas laisser le Front national être le seul à parler fort ». Patrick Cohen-Torquemada continue son inquisition en mettant les deux partis dans un même sac en les affublant d'une pseudo concurrence rhétorique dans laquelle les deux partis se seraient lancés. Et dans la production de dangereux amalgames, les politiques s'y prêtent à cœur joie en étant de concert avec leurs journalistes-godillots. Michel Sapin, invité de l'émission du 7 avril *Tous Politiques* de France Info, s'attaque *ad hominem* à Jean-Luc Mélenchon en ajoutant que « Mélenchon et Le Pen jouent dans

la même arrière-cour ». Et il enchaîne par un « point Godwin » en reprenant des accusations formulées par Jean-Michel Apathie et Harlem Désir à propos de « l'antisémitisme » du leader du Parti de gauche à l'encontre de Pierre Moscovici. Il surenchérit même sur ce *buzz* - créé par un journaliste hargneux d'avoir été fraîchement humilié - en clamant que cela lui « rappelle les pires années de la France ». Une large frange politique tout comme certains présentateurs, ou plutôt faudrait-il les appeler « organisateurs de spectacles médiatiques » comme le souligne *Acrimed*, ne cessent de marteler que les extrémités de l'échiquier politique se rencontrent dans leur réactions « populistes » à l'Affaire Cahuzac.

#### DES EFFETS D'ANNONCE

On a également pu percevoir un soudain intérêt médiatique pour la transparence, avec l'ouverture d'une brèche pour la droite et le centre auxquels les média donnent une (sur)visibilité par le biais de leurs « propositions » comme l'exigence de la « vérité » clamée par François Bayrou qui lance une pétition en ligne pour une « moralisation de la vie politique » dans la foulée de la sortie de son nouveau livre *De La Vérité en politique*. On peut difficilement ne pas y voir un « coup de com' » opportun de la part d'un parti en voie d'extinction. Quid des réactions du pouvoir en place ? Si on salue la « fermeté absolue » du président au sein du Parti socialiste, François Hollande n'a évoqué, dans son *mea maxima culpa*, que de vagues mesures axées sur l'indépendance de la justice, la lutte contre les conflits d'intérêts et l'interdiction de tout mandat public pour les élus condamnés : rien de nouveau sous le soleil. Ces quelques idées lancées en l'air afin de créer un «

choc de moralisation » comme la décision cosmétique de la publication du patrimoine des responsables politiques. Ces effets d'annonce paraissent bien insuffisants pour mettre fin aux perpétuels conflits d'intérêts qui relient les puissances de l'argent à la sphère politique. Ce n'est pas en utilisant une vieille « boîte à outils institutionnels » qui existent déjà que l'on va régler le problème. Comme le souligne Jean-Luc Mélenchon, le réel problème « c'est la dérive d'une institution monarchique de la République, plus celle de l'argent roi », et face à ce problème, François Hollande n'y répond qu'en entonnant ce célèbre refrain : « c'est pas moi, c'est les autres ».

*In fine*, on ne peut que remarquer l'indifférence totale des média vis-à-vis des propositions du PCF énoncées par Pierre Laurent, lors de la conférence de presse du 8 avril dernier, et de ses deux axes principaux : un programme de lutte contre la domination de la finance, avec une réforme fiscale d'ampleur et une refondation démocratique de nos institutions par un processus constituant jusqu'à une VI<sup>e</sup> République. ■

## LE SILENCE SUR LES PROPOSITIONS DU PCF !

Dans sa conférence de presse du lundi 8 avril, ce n'est pas uniquement au sujet de Jérôme Cahuzac que Pierre Laurent s'est exprimé, mais bien contre « l'emprise toujours plus étouffante des [...] forces de la finance sur la vie sociale, économique et politique de la France », condamnant l'évasion fiscale en général. « L'urgence, a-t-il déclaré, est à un changement de cap global de la politique nationale [...] pour une nouvelle politique résolument de gauche ». Ainsi, appelant à la mobilisation de toutes les forces citoyennes pour construire « un programme de lutte contre la domination de la finance » et « une refondation démocratique de nos institutions [...] menant jusqu'à la VI<sup>e</sup> République », il réaffirmait que « l'ennemi, c'est plus que jamais la finance ». Mais cet ennemi semble moins digne d'intérêt que ne l'est Jérôme Cahuzac : dans la presse du 8 et du 9 avril, c'est silence radio. Il n'y a guère que le JDD qui titre « Le PCF veut un "nouveau contrat politique" pour la France », tandis que Le Monde avec l'AFP évoque la conférence de presse pour clamer que la proposition de Pierre Laurent de suspendre ce que le quotidien nomme « la loi sur l'emploi » - à savoir l'ANI soutenu par la droite et le MEDEF - et d'engager un débat sur la fraude fiscale, « arrangerait le PCF ». Marteler la moralisation de la vie politique sans s'en donner les moyens, et publier le patrimoine des élus et des ministres, est décidément plus aisé et moins dangereux que de relier l'affaire Cahuzac à la politique d'austérité, la « domination du fric » sur les droits des salariés, et l'absence de démocratie.

CAMILLE ASCARI

Chaque mois, des chercheurs, des étudiants vous présentent des livres, des revues...

## Réindustrialisation : modes d'emploi(s)

PAR IGOR MARTINACHE

La « crise » qui sévit depuis 2008 a remis à l'agenda politico-médiatique la question de la désindustrialisation, au point que le Parti socialiste revenu au pouvoir décide de dédier un portefeuille ministériel au « redressement productif ». De licenciements collectifs en fermetures de sites, le tissu industriel français ne cesse de se déliter, avec les conséquences sociales que l'on connaît. Une fatalité pour certains commentateurs, qui expliquent doctement qu'il faut se diriger vers une économie sans industrie en misant tout sur les services. Une généralisation de la « vision » que Serge Tchuruk, l'ancien PDG d'Alcatel, qui entendait au début des années 2000 faire de celle-ci une « entreprise sans usine », en se débarrassant en 18 mois de ses 120 sites de production. Cette pseudo-stratégie s'est révélée plus que catastrophique, avec la destruction de 16 500 emplois et des pertes financières gigantesques pour le groupe – ce qui n'aura pas empêché le principal (ir)responsable d'empocher près de 6 millions d'euros d'indemnités de départ. Cet exemple illustre les dangers qu'il y a à croire à une division internationale du travail où les économies les plus riches pourraient se spécialiser sur le seul secteur tertiaire : les services, quels qu'ils soient, ne peuvent se passer des produits de l'industrie, pas plus que cette dernière ne peut fonctionner sans matières premières. Le vrai enjeu réside bel et bien dans la valorisation respective de ces activités, comme le résume le contraste saisissant entre les rémunérations réciproques des financiers et des ouvriers et paysans... Pour autant, le phénomène de la désindustrialisation n'est ni nouveau, ni propre à l'Hexagone : d'après la Commission européenne, le nombre d'emplois dans l'industrie manufacturière a ainsi diminué de 28,6 % en France entre 1991 et 2010, soit sensiblement autant qu'aux États-Unis (-28,7 %), et moins qu'au Royaume-Uni (-41,1 %) ou même dans la si louée Allemagne (-30,1 %). Preuve qu'il ne suffit pas de précariser l'emploi et en particulier de baisser le coût du travail, autrement dit de sacrifier la protection sociale, comme s'y emploient les gouvernements des pays dits « industrialisés » et ne cessent de le préconiser les commentateurs libéraux. Faut-il alors se résigner à cette évolution, qui ne serait en fait que la poursuite du « déversement », ainsi qu'Alfred Sauvy avait baptisé le mouvement de transfert des emplois du secteur primaire vers le secondaire puis le tertiaire, sous l'effet du progrès technique ? Non, répondent en substance plusieurs publications récentes, à rebours des chantages de la société postindustrielle, inverser la vapeur est possible, pourvu que l'on adopte une perspective large.

### ASSOCIER DÉVELOPPEMENT DURABLE ET JUSTICE SOCIALE

Dans un ouvrage collectif publié sous l'égide de la Fondation Jean-Jaurès, proche du PS, un groupe d'une quinzaine de cadres du privé, hauts fonctionnaires et universitaires formule une série de diagnostics et de propositions afin de saisir l'occasion qu'offre la crise en cours pour opérer un véritable « changement de paradigme économique en associant développement durable et justice sociale ». Un projet ambitieux s'il en est, mais nécessaire pour remettre en route un projet productif français véritablement cohérent que les auteurs appellent de leur vœu. Celui-ci ne peut s'en tenir à un « catalogue de mesures », expliquent-ils. Et pourtant, c'est un peu l'impression que donne la lecture de leurs réflexions. L'état des lieux qu'ils établissent s'avère ainsi à bien des égards utile, en déplaçant le cadre de débat imposé par les éditocrates pour pointer la déformation du partage de la valeur ajoutée et la montée corrélative des inégalités. Loin d'incarner la solution nécessaire, le détricotage de la protection sociale par la réduction des cotisations sociales, improprement qualifiées de « charges », représente au contraire une voie suicidaire, expliquent-ils en substance, en minant les atouts que présente l'économie française dans le contexte actuel. C'est en effet sur le terrain de la qualité et non celui des prix que les entreprises françaises peuvent lutter dans la compétition mondialisée. D'où l'importance de renforcer les droits sociaux, dont celui à la formation. Mais aussi le soutien à la recherche de la part des entreprises. Un tel discours n'est finalement pas très alternatif à celui qui se développe dans les cénacles néolibéraux, comme l'OCDE, et illustre finalement toute l'ambiguïté d'un ouvrage qui ne cesse d'osciller entre un niveau très (trop ?) général d'analyse et des préconisations empiriques assez (trop ?) précises et surtout d'un antilibéralisme radical à des positions au contraire très libérales, qui culminent peut-être dans le chapitre sur la « responsabilité sociale des entreprises ». Une telle ambiguïté du discours, qui tient sans doute en partie à la composition hétérogène de ce groupe, est surtout permise par la manière dont le propos saute d'un thème à l'autre : finance, formation, recherche, énergie, décentralisation, écologie, dialogue social, etc. Tout en affirmant d'entrée que la désindustrialisation constitue un choix politique implicite des gouvernements précédents, les auteurs ne semblent pas assumer leurs propres contradictions, lorsqu'ils critiquent par exemple la domination d'une élite formée dans le même moule des « grandes » écoles et qui se retrouve à Bercy et dans les états-majors des grands groupes, tout en appelant à soutenir ces derniers



ou à « sensibiliser les élèves à l'esprit d'entreprise » (p. 61). La manière dont sont balayés d'un revers de main certains débats pourtant centraux, portant sur le protectionnisme et la démondialisation, la sortie de l'euro ou encore la décroissance illustre également une posture qui ne s'éloigne finalement pas trop de la doxa. On peut donc y piocher quelques idées, à commencer par la nécessité d'une approche systémique, mais l'architecture générale proposée ne convainc pas vraiment.

### L'URGENCE DU LONG TERME

De prime abord, la démarche de Gabriel Colletis, professeur d'économie à l'université de Toulouse 1, apparaît assez proche dans son refus de la fatalité, la nécessité d'une approche globale, l'appel à un changement de paradigme, mais aussi un souci pédagogique dans l'écriture. Ce dernier est même encore davantage poussé, avec par exemple un résumé des points clés en fin de chaque chapitre, mais aussi et surtout, une plus grande progressivité dans le propos et un meilleur équilibre entre constats et propositions. Lui aussi s'emploie ainsi à battre en brèche un certain nombre d'idées reçues sur la « réalité industrielle », à commencer par la frontière, poreuse entre industrie et services, ou le prétendu manque d'attractivité du territoire français vis-à-vis des investissements étrangers. Lui aussi pointe le rôle central de la financiarisation sur les stratégies des entreprises, notamment les plus grands groupes – même s'il insiste bien sur le fait que la crise est économique et sociale avant d'être financière – mais, propose un diagnostic plus approfondi des facteurs de la désindustrialisation. Mais Gabriel Colletis diverge des auteurs précédents sur bien des points. Il dénonce ainsi sans ambages les mirages de la « croissance verte », qui consiste pour l'essentiel à habiller sous un discours écologiquement correct la poursuite d'une fuite en avant dans l'exploitation capitaliste des hommes et de la nature ; et le nouveau modèle de développement qu'il appelle de ses vœux s'appuie clairement sur un nouveau rapport salarial, la nécessité de partir des « besoins » sociaux (même si la définition de ces derniers constitue un enjeu politique en

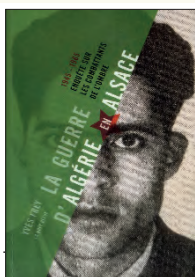
soi) et écologiques, et surtout la pénétration de la démocratie au sein des entreprises qui ne se limite pas au « modèle » de la codétermination à l'allemande. Il pointe également la nécessité d'ancrer davantage les activités dans les territoires, ce qui ne va pas sans la réintroduction d'un certain protectionnisme. Mais un protectionnisme qui ne représente toutefois pas une fin en soi, mais le « moyen d'un projet de développement », dont il s'agit donc au préalable de définir les directions qui le constituent. Ce projet doit selon l'auteur s'articuler autour de trois axes : une plus grande reconnaissance du travail et des compétences, un souci écologique passant par l'économie de l'énergie et des ressources naturelles, et enfin un ancrage territorial des activités, qui réponde non seulement à l'impératif précédent, mais favorise également les synergies locales trop souvent oubliées. Si certains aspects peuvent être discutés, ce cadre apparaîtra sans doute plus parlant aux lecteurs à la gauche du gouvernement actuel, sans pour autant livrer clés en main les voies d'un nouveau départ industriel. On peut néanmoins regretter que, comme les auteurs de la fondation Jean-Jaurès, Gabriel Colletis laisse de côté la question non moins cruciale des conditions politiques de réalisation d'un projet aussi ambitieux, et en particulier les rapports de forces qu'il s'agirait d'inverser, tant sur le plan national qu'européen et mondial. Or, on ne peut s'empêcher de penser que c'est bien par là que devra partir l'enracinement de la logique mortifère actuelle.

## Bibliographie

- **Gabriel Colletis**, *L'urgence industrielle !*, Le Bord de l'eau, 2012.
- **Jean-Louis Levet (dir.)**, *Réindustrialisation, j'écris ton nom*, Fondation Jean Jaurès, 2012.

À voir également :

- « **Comment sauver l'industrie ?** », *Alternatives Économiques*, hors-série n° 93, mai 2012.



## La guerre d'Algérie en Alsace

La nuée bleue, 2013

**YVES FREY**

PAR SÉVERINE CHARRET

« Durant ces dix-huit ans qui s'échelonnent de la Libération aux derniers affrontements de l'automne 1962, bien peu d'individus, à part la police, savaient que la guerre d'Algérie touchait aussi l'Alsace. » Dans son ouvrage, Yves Frey entreprend donc de donner à voir cette guerre en Alsace, à partir notamment de sources policières. Abondamment illustré et faisant la part belle à quelques acteurs, le livre est construit sur un va-et-vient entre les événements nationaux et leur déclinaison locale selon un déroulement chronologique. Après une rapide évocation des débuts du nationalisme algérien en Alsace (1945-novembre 1954) où l'auteur présente ce qu'il

appelle les strates de l'immigration algérienne, dont les soldats des troupes coloniales arrivés après la Libération et peu perméables à l'activité politique, s'ouvre un chapitre consacré à la confrontation MNA-FLN (novembre 1954-1957). L'auteur y interroge, à travers l'exemple alsacien, le remplacement progressif du MNA par le FLN et conclut à une moindre violence en Alsace de cette lutte fratricide, attribuant à d'autres explications (ralliement de responsables locaux, insuffisante préparation du MNA à la clandestinité et à la répression policière...) le succès du FLN. La troisième partie est consacrée à la mise en place du *nizâm* (janvier 1958-mars 1959), organisation politico-administrative chargée de l'encadrement et du contrôle de la population algérienne. Si cette organisation – dont Yves Frey décrit la structure en Alsace – se montre de plus en plus efficace, notamment pour la collecte des cotisations, elle échoue à ouvrir un second front en Alsace, les attentats commis visant essentiellement des Algériens. Yves Frey évoque aussi le rôle de la frontière permettant la fuite de travailleurs algériens et l'évacuation

des fonds. Le chapitre suivant aborde la période 1959-été 1961, durant laquelle le FLN connaît d'importantes difficultés du fait du renforcement de la lutte policière et de la lassitude de la population algérienne. Si le FLN revient en force à partir de 1961, après s'être assuré le contrôle des foyers de travailleurs algériens, y compris par la force, la conclusion des accords d'Évian se traduit par des déchirements en son sein. Si cet ouvrage d'histoire régionale permet de nuancer certains aspects de la guerre d'Algérie en France, son originalité réside aussi dans l'étude des spécificités des réactions de l'opinion publique alsacienne, spécificités qu'Yves Frey explique par la mémoire des Malgré-Nous qui ressurgit au moment de la mobilisation des appelés, l'influence de la religion notamment catholique et le poids de l'université de Strasbourg. La guerre d'Algérie marque aussi en Alsace le déclin du MRP démocrate-chrétien au profit des gaullistes après le ralliement au général de deux figures locales, Pierre Pflimlin et André Bord. Une empreinte qui dure.



## Une nouvelle façon de faire de la politique

Le Temps des cerises, 2012

JEAN LOJKINE

PAR MATTIA GAMBILONGHI

Révolution informationnelle, nouveaux mouvements contestataires, communisme : est-il possible de trouver un lien politiquement vertueux entre ces éléments ? C'est ce que le dernier ouvrage de Jean Lojkine, *Une autre façon de faire la politique* se propose de faire. Le livre du sociologue et directeur de recherche au CNRS se développe à partir de son interprétation originale des transformations connues par le capitalisme pendant les trente dernières années, la révolution informationnelle. Cette dernière est en fait marquée par une très forte ambivalence : à la fois support prin-



## « Temps couvert pour les printemps arabes »

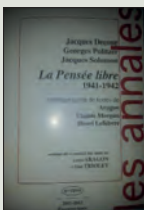
Recherches Internationales, n° 94

PAR ALEXIS COSKUN

Face aux analyses lapidaires qui ont actuellement cours dans les sphères politiques et médiatiques et qui résument les soulèvements dans les pays du Maghreb et du monde arabe, enclenchés en 2011, à la montée des forces islamistes, le dernier numéro de *Recherches Internationales* fait œuvre salutaire. Le dossier de l'édition de janvier-mars 2013 consacré aux printemps arabes analyse le phénomène en détail mais surtout il multiplie les points de vue et les regards en fonction des pays. Ainsi, sous la plume de Julien Porteilla et Julien Salingue, c'est la relation entre révoltes arabes et situation en Palestine qui est traitée tandis que Michel Warschawski s'intéresse aux « révoltes arabes vues d'Israël » en développant son propos sur la situation de la société israélienne. Deux articles très pertinents sont consacrés à l'Algérie et au Maroc, et aux différences qui peuvent exister avec la Tunisie et plus particulièrement sur l'absence de révolution d'ensemble dans ces pays. À remarquer ici un très bon article du journaliste de *l'Humanité* Hassane Zerrouky, qui retrace deux ans d'événements politiques et sociaux en Algérie et au Maroc et présente les raisons du non-embrassement d'ensemble de ces sociétés et les rôles des différentes forces politiques et les limites de leurs stratégies. Toujours sur l'Algérie, une contribution de la politologue Yasmina Touaibia met en lumière un concept intéressant pour comprendre les évolutions du pays, « le traumatisme historique », qui sert notamment au pouvoir en place à légitimer sa politique au travers de la lutte pour l'indépendance nationale et des cendres encore brûlantes du terrorisme islamiste et qui a servi à étouffer les mobilisations, pourtant massives, qui ont suivi le soulèvement tunisien. Enfin, un texte global, qui trace le bilan depuis deux ans des printemps arabes du brillant Samir Amin doit être lu pour comprendre les processus à l'œuvre, pour ne pas les enfermer dans une lecture stérile, identitaire et centrée sur un pseudo-conflit de

civilisations. En plus du dossier, deux contributions particulièrement éclairantes. Tout d'abord celle de Claude Cartigny qui revient sur les quarante ans de l'accord SALT de démilitarisation et qui nous offre une approche bénéficiant d'un recul historique certain, mais surtout l'analyse est étayée de sources nouvellement disponibles, ce qui en fait un texte précieux. Enfin, le lecteur intéressé par la ligne politique du PCF sur les questions internationales pourra se référer à l'article de Jacques Fath qui présente ici des pistes de réflexion pour un nouveau rôle de la France dans les relations internationales. À l'encontre de l'idéologie dominante et du temps médiatique restreint, ce dernier numéro de *Recherches Internationales* propose un approfondissement salvateur des thématiques qui font l'actualité.

## La Pensée libre : 1941-1942 : Aden, 2013



PAR AMBRE BLONDEAU

Après avoir publié (avec Georges Aillaud, en 2008) les numéros clandestins des *Lettres françaises* et des *Étoiles*, François Eychart, sous l'égide de la société des amis de Louis Aragon et Elsa Triolet, a entrepris de sortir de l'ombre *La Pensée Libre* – une des toutes premières publications de la Résistance – aujourd'hui à peu près inaccessible au grand public. Se trouve ainsi exhumé un symbole de vitalité intellectuelle durant cette période sombre où la France est envahie par la propagande nazie. Dès la première parution en février 1941, le ton est donné : la pensée française doit redevenir légale. « Cette revue s'appelle *La Pensée Libre* parce qu'elle est rédigée par des savants, des écrivains, des penseurs, et des artistes français libres de tout lien matériel et idéologique avec les impérialismes qui ont jeté les peuples pour la seconde fois au XX<sup>e</sup> siècle dans une guerre pour le partage du monde. » La revue dénonce ainsi avec vigueur la volonté d'éliminer de notre héritage intellectuel la raison et la liberté. Le second numéro, publié un an plus tard, est un peu plus étoffé et davantage organisé. Des témoignages sur les nombreux assassinats et emprisonnements des intellectuels français par la Gestapo y sont

cial organisationnel et idéologique de la dynamique marchande du néolibéralisme, et vecteur du développement d'une logique du partage intrinsèquement non marchand, à cause du rôle toujours grandissant occupé dans le capitalisme actuel par les services de formation de l'humain par « l'information ». Vis-à-vis de la nature ambiguë et ambivalente du modèle d'accumulation d'aujourd'hui, le problème devient donc de bouleverser la logique actuellement prédominante, c'est-à-dire la logique d'un usage privé et capitaliste des nouvelles technologies de l'information, pour permettre aux potentialités non marchandes et anti-libérales inhérentes au capitalisme informationnel de se libérer et s'exprimer. Mais comment ? De quelle façon ? D'après Lojkin, en reliant profondément l'action politique des forces progressistes avec le contexte de la civilisation informationnelle. D'un côté, on l'a dit la circulation informationnelle est en son fond opposée à la philosophie néolibérale, et donc en mesure de proposer un logiciel du par-

tage, de l'efficacité sociale et de la satisfaction des besoins collectifs. De l'autre côté, si, développée jusqu'au bout, la révolution informationnelle peut fournir de nouvelles occasions démocratiques : Internet et le réseau permettraient en fait de renouveler l'enjeu autogestionnaire, en dépassant les limites des expériences historiques de démocratie directe – c'est-à-dire l'isolement et l'absence d'influence par rapport à la pyramide des pouvoirs politiques centraux – et en permettant une « liaison dialectique » entre autogestion et représentation, démocratie directe et déléguée. Mais pour réaliser tout cela, avertit Lojkin, la gauche et les communistes doivent nécessairement tirer les leçons des expériences (toutes les deux marquées du sceau de l'étatisme, selon l'auteur) du Front populaire et du Programme commun et rompre avec la matrice léniniste et sa conception avant-gardiste de l'action politique, en épousant pleinement la stratégie gramscienne et jaurésienne de l'évolution révolutionnaire.

publiés. Les rédacteurs y font aussi paraître des chroniques, dans lesquelles, encore une fois sans détour, ils proclament leur lutte acharnée contre l'occupant. Yves Galloudec (pseudonyme de René Blech) s'insurge ainsi contre l'opresseur nazi dans un vibrant poème : « Vous l'avez hissé noir sur l'arc et sur la tour/Votre pavillon de pirates du vieux monde/Vos mains dans notre ciel égorgaient nos colombes/Vos doigts ensanglantés s'égoûtaient sur nos jours ». De cette manière, alors que la position dans laquelle furent placés les communistes aurait pu engendrer un repli dogmatique, c'est le contraire qui se produit, avec la réalisation dans la Résistance du principe d'attention critique au patrimoine littéraire, comme à la création contemporaine. En republiant ces textes de l'édition originale, il s'agit aussi de rendre hommage à ses principaux rédacteurs (l'écrivain Jacques Decour, le philosophe Georges Politzer et le physicien Jacques Solomon) et de saluer le courage de ces hommes qui furent à l'initiative de cette parution clandestine, en osant exprimer, non seulement un point de vue communiste dans un contexte particulièrement hostile, mais aussi et surtout, en osant défendre et affirmer, contre la perte d'identité du pays, tout l'héritage national dans ses dimensions culturelles. Ainsi, à la fin de l'ouvrage, plusieurs textes postérieurs – qu'ils soient signés par Aragon, le romancier Claude Morgan, le philosophe Henri Lefebvre, ou encore, plus récemment, l'historien Jean-Numa Ducange – rendent hommage et apportent un éclairage devant la force et la bravoure du parcours de ces trois hommes, fusillés par les nazis, bien décidés à ne pas abandonner la plume, pour préserver la liberté intellectuelle de la France.

## « Chine : Regards croisés »

La Pensée, n° 373

**pensée**  
373

PAR PATRICK COULON



La Chine est devenue une puissance émergente, incontournable dans les relations internationales, présente économiquement aux quatre coins du monde, investissant même dans les pays les plus développés. Pour

autant, – affirme Tony Andréani dans sa présentation – les jugements n'ont guère changé : il s'agit toujours d'une dictature, qui ne joue pas vraiment le jeu de la « communauté internationale » et dont le commerce est déloyal. Alors que sont parus de nombreux ouvrages de qualité, on ne s'interroge pas sur les raisons de son essor continu. On ne se demande pas pourquoi elle a déjoué tous les pronostics négatifs, pourquoi elle est passée sans encombre à travers la crise asiatique de 1997-1998 et surtout la grande crise financière, puis économique et sociale, qui a secoué les pays occidentaux à partir de 2007, et qui n'est pas finie. On prête peu d'attention aux réformes politiques qui y sont en cours. On ne cherche pas à savoir pourquoi plusieurs pays du Sud s'inspirent de son modèle économique. On ne fait que signaler quelques-unes de ses initiatives en matière environnementale. Bref, on pense qu'il n'y a rien à apprendre d'elle. La revue veut donc aborder le sujet sérieusement, en prenant le temps, sans *a priori* négatif ni positif, sans dissimuler les difficultés énormes que la Chine rencontre, sans mésestimer les efforts qu'elle fait pour les surmonter, sans cacher non plus que, derrière ce qui semble être un chemin assuré, plusieurs orientations sont possibles. Et, pour cela, elle a choisi la méthode d'un dialogue avec des chercheurs chinois, pour que le lecteur français ait un accès direct à leurs analyses et pour que le lecteur chinois sache quelles réflexions ces analyses nous inspirent. Ce partenariat se traduira par une publication simultanée des articles que *La Pensée* a commandés à ces chercheurs et des commentaires de *La Pensée* et dans la revue chinoise *Marxism and reality*. Trois grands thèmes sont explorés. Le système financier chinois à travers les articles : « Réforme et développement du système financier » et « Système financier et socialisme de marché "à la chinoise" ». Les réformes politiques sont traitées avec les points de vue « Domaines-clés de l'administration démocratique » ainsi que « Les voies de la Chine et l'humanité au XXI<sup>e</sup> siècle ». Le troisième thème abordé est celui des contradictions sociales et des conflits sociaux dans la Chine d'aujourd'hui avec « Les ouvriers chinois résistent à la mondialisation libérale ».



COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET



**Pierre Laurent**  
Secrétaire national du PCF  
Responsable national  
du projet



**Isabelle De Almeida**  
Responsable nationale  
adjointe du projet



**Marc Brynhole, Olivier Dartigolles,  
Jean-Luc Gibelin, Isabelle Lorand,  
Alain Obadia, Véronique Sandoval.**

LES RESPONSABLES THÉMATIQUES

AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊT



**Xavier Compain**  
xcompain@pcf.fr

CULTURE



**Alain Hayot**  
ahayot@wanadoo.fr



**Jean-François Tealdi**  
Média et communication  
jean-francois.tealdi@francetv.fr

DROITS ET LIBERTÉS



**Fabienne Haloui**  
Droits des personnes et libertés -  
Migrants - Racisme et discriminations  
fabienne.haloui@wanadoo.fr



**Danièle Lebaïl**  
Droits des personnes et libertés -  
Migrants - Racisme et discriminations  
danielle.lebaïl@orange.fr



**Ian Brossat**  
LGBT  
ibrossat@yahoo.fr

DROITS DES FEMMES ET FÉMINISME



**Laurence Cohen**  
cohenperdrix@gmail.com

ÉCOLOGIE



**Hervé Bramy**  
Environnement  
hbramycg93@wanadoo.fr



**Pierre Mathieu**  
Transports  
pmathieu@cr-champagne-ardenne.fr



**Valérie Goncalves**  
Énergie  
val.goncalves@free.fr

ÉCONOMIE ET FINANCES



**Yves Dimicoli**  
ydimicoli@pcf.fr



**Catherine Mills**  
Économie et politique  
catherine.millsaffit@gmail.com

ÉDUCATION



**Marine Roussillon**  
marine.roussillon@wanadoo.fr

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - RECHERCHE



**Anne Mesliand**  
amesliand@orange.fr

JEUNESSE



**Isabelle De Almeida**  
idealmeida@pcf.fr

MOUVEMENT DU MONDE



**Jacques Fath**  
jfath@pcf.fr

PRODUCTION, INDUSTRIE ET SERVICES



**Alain Obadia**  
Industrie - Services publics  
alain.obadia@orange.fr



**Yann Le Pollotec**  
Révolution numérique  
yann.le.pollotec@wanadoo.fr



**Sylvie Mayer**  
Économie sociale et solidaire  
mayersy@wanadoo.fr

PROJET EUROPÉEN



**Patrick Le Hyaric**  
plehyaric@humanite.fr

RÉPUBLIQUE, DÉMOCRATIE ET INSTITUTIONS



**Pierre Dhareville**  
Réformes institutionnelles - Collectivités  
locales  
pdhareville@bdr13.pcf.fr



**Annie Mazet**  
Laïcité et croyants  
anniemazet@wanadoo.fr



**Fabien Guillaud Bataille**  
Sécurité, police  
fabiengb@gmail.com



**Nicole Borvo Cohen-Seat**  
Institutions, justice  
n.borvo@pcf.fr

TRAVAIL, EMPLOI



**Véronique Sandoval**  
Travail - Droit du travail - Chômage,  
Emploi - Formation, insertion - Pauvreté  
sandoval\_ve@yahoo.fr

SANTÉ, PROTECTION SOCIALE



**Jean-Luc Gibelin**  
Protection sociale - Retraites et retraités  
Autonomie, handicap - Petite enfance,  
famille  
jean-luc.gibelin@orange.fr

SPORT



**Nicolas Bonnet**  
nbonnet@pcf.fr

VILLE, RURALITÉ, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



**Isabelle Lorand**  
ilorand@pcf.fr



**Stéphane Peu**  
Logement  
stephane.peu@ville-saint-denis.fr



**Pascal Bagnarol**  
Ruralité  
pbagnarol@wanadoo.fr

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



**Pierre Laurent**  
Responsable  
national du projet



**Guillaume  
Quashie-Vauclin**  
Rédacteur en chef



**Caroline Bardot**  
Rédactrice en chef  
adjointe



**Héliène Bidard**  
Rédactrice en chef  
adjointe



**Davy Castel**  
Rédacteur en chef  
adjoint



**Igor Martinache**  
Rédacteur en chef  
adjoint



**Noëlle Mansoux**  
Secrétaire  
de rédaction



**Frédo Coyère**  
Maquette/graphisme



**Renaud Boissac**  
Presse



**Gérard Streiff**  
Combat d'idées  
Sondages



**Marine  
Roussillon**  
Critiques



**Côme  
Simien**  
Histoire



**Florian Gulli**  
Mouvement  
réel



**Nicolas Dutent**  
Mouvement  
réel/Regard



**Francis  
Combes**  
Poésies



**Franck  
Delorieux**  
Poésies



**Corinne  
Luxembourg**  
Production  
de territoires



**Étienne  
Chosson**  
Regard



**Alain  
Vermeersch**  
Revue des  
média



**Amar Bellal**  
Sciences



**Pierre Crépel**  
Sciences



**Michaël  
Orand**  
Statistiques



**Léo Purguette**  
Travail de  
secteurs